

UN AMBASSADEUR OTTOMAN A TOULOUSE SOUS LA RÉGENCE

Expérience diplomatique, échanges culturels et interactions
sociales



Tomás GUARISCO

Sous la direction de Monsieur Mathieu Grenet

Université Toulouse II Jean-Jaurès, UFR Histoire, Arts et Archéologie

Master « Histoire et civilisations modernes et contemporaines » 1^{ère} année - Juillet 2017

GUARISCO Tomás

Un ambassadeur ottoman

à Toulouse

sous la Régence

Master « Histoire et civilisations modernes et contemporaines »

1^{ère} année

Remerciements

Je tiens à remercier Mathieu Grenet, enseignant-chercheur en histoire moderne à l'Institut Universitaire Jean-François Champollion d'Albi, pour ses conseils avisés et son soutien continu dans l'élaboration de ce mémoire. Je souhaite remercier le personnel des Archives Municipales de Toulouse et tout particulièrement M. Géraud de Lavedan pour sa disponibilité à mon égard et son aide, ainsi que M. Samuel Vannier des Archives du Canal du Midi pour ses réflexions. Ma gratitude va aussi à M. Alain Peyrot des Archives Ministérielles des Affaires Etrangères de la Courneuve qui m'a transmis un document inestimable et Mme. Sylvie Dragot des Archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille. Par ailleurs, je suis reconnaissant au professeur Olivier Zeller ainsi qu'à Mme Rosemonde Letricot. Enfin mes pensées vont à mes proches pour leur soutien et leur aide ô combien essentiels.

Historiographie

La diplomatie représente l'un des moteurs qui façonna les pays, les frontières, les relations interétatiques, elle est inévitable et représente un moyen pour comprendre notre monde contemporain. Actuellement, il ne se passe pas un jour sans que nous n'entendions parler de « relations internationales », « d'accords de paix », de « signature de traité » ou de « tensions diplomatiques ». Aujourd'hui, nous assistons à une renaissance du champ de l'histoire diplomatique, celle-ci semble mise à l'honneur dans le milieu universitaire. Le renouveau de ce champ d'étude est principalement dû à un éveil de l'intérêt des chercheurs pour cet objet, à la fois si vaste et si complexe. Cependant, il a fallu attendre plusieurs décennies pour que la diplomatie soit de nouveau considérée comme un domaine d'étude à part entière. Moqués, les historiens qui étudiaient ce champ ardu ont été décriés, voire rabaissés au rôle de « *“hewers-of-food”* (coupeurs de bois) ou de « *“drawers of water”* (porteurs d'eau) par les politologues »¹. C'est dire si la prise en considération de ce nouveau domaine était dès lors difficile, les historiens qui s'y rattachaient éprouvant certaines difficultés à faire valoir leurs travaux ou les promouvoir. Toutefois, l'histoire de la diplomatie s'est rajeunie en donnant naissance à d'autres angles de recherche. Le « tournant culturel »² a redonné de l'essor et revitalisé les recherches sur les relations internationales. Celles-ci se sont enrichies à l'aune de l'histoire globale ou de l'histoire connectée, redonnant un nouveau souffle à la diplomatie.

S'intéresser à cet objet requiert d'établir une chronologie pertinente des différents niveaux de cette histoire diplomatique, ou plutôt des marches qui ont conduit à son institutionnalisation. Diverses lectures de la diplomatie ont vu le jour ; commençons par distinguer les multiples visions qui coexistent dans l'histoire de la diplomatie. L'enjeu est de mettre en exergue un auteur qui représente une historiographie en montrant les fils analytiques qui le différencie des autres chercheurs du domaine. On distingue, globalement, trois grands paradigmes que nous allons détailler plus en avant.

¹ Badel, Laurence et Jeannesson, Stanislas. « Une histoire globale de la diplomatie ? », *monde(s)*, n°5, mai 2014, p. 7.

² *Ibidem*.

L'une des visions les plus prégantes, que l'on pourrait qualifier de classique, s'incarne au travers des travaux de l'historien français Lucien Bély (spécialiste des relations internationales). Ses travaux s'orientent principalement sur l'exercice de la diplomatie au sein de l'Europe. Ils s'attachent à explorer et à analyser la diplomatie sous un angle classique, celui d'un outil d'intérêt privé servant avant tout le roi. Il s'agissait en premier lieu de sauvegarder des possessions fraîchement acquises ou de préserver l'intégrité territoriale du royaume. Cet « art de la paix »³ entre les puissances européennes, devait avant tout chose permettre d'installer ou de conserver un équilibre (parfois précaire) entre souverains. La guerre coûtant plus qu'elle ne rapporte, l'envoi d'un ambassadeur constituait un « risque »⁴ pour l'Etat qui le choisit (que ce soit pour la sécurité personnelle de l'envoyé ou pour la sauvegarde des secrets) mais aussi et surtout un intermédiaire d'envergure pour créer ou affermir des liens -le cas échéant étant la crise diplomatique et le conflit ouvert. Les rapports sont donc pensés, représentés et analysés sous l'angle d'une dichotomie simple, combinant la guerre et l'usage de la paix par l'Etat moderne dans une Europe ravagée par les conflits.

La seconde lecture se caractérise par une redéfinition du rôle et de la figure du diplomate, outil de passage entre deux civilisations distinctes. Il s'agit d'intégrer de nouvelles notions, comme la question des échanges de savoirs culturels, scientifiques ou matériels. En effet, le diplomate, outre sa fonction première de négociateur, devient une passerelle, acteur de transfusions culturelles, d'interconnaissance par le biais de sa fonction. Ici, nous faisons référence à notre sujet d'étude, celui d'un ambassadeur ottoman en France. Nous renvoyons au travail de l'historienne turque, Fatma Müge Göçek en 1987, qui a ouvert une nouvelle voie en analysant l'ambassade ottomane de Mehmed Efendi en France où elle décortiquait et analysait en profondeur les relations interculturelles par la venue d'une délégation emblématique⁵. De même, l'historien émérite Gilles Veinstein, récemment décédé, fut un chercheur clé qui s'attacha à décortiquer les enjeux de la mission de Mehmed Efendi⁶. Celle-

³ Bély, Lucien, *L'art de la paix en Europe*, Paris, PUF, 2007.

⁴ *Idem*, p. 69.

⁵ Göçek, Fatma Müge. *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York, Oxford University Press, 1987.

⁶ Voir *Le Paradis des infidèles. Relation de Yirmisekiz Celebi Mehmed Efendi, ambassadeur ottoman en France sous la Régence* par Julien-Claude Galland. Introduction, notes, textes et annexes par Gilles Veinstein, Paris, Maspero, 1981 et 2004 pour la nouvelle édition.

ci permet de voir les dynamiques qui interagissent entre deux entités politiques et culturelles distinctes : le diplomate devient un intermédiaire pour comprendre, relever les spécificités culturelles, observer le fonctionnement du gouvernement du régent ou encore les mœurs françaises.

La troisième lecture est une approche culturelle, impliquant de fait, une vision comparée des pratiques de la diplomatie. Il ne s'agit plus d'analyser les traités et les batailles de l'histoire, ou de concevoir les envoyés diplomatiques comme de simples relais du pouvoir décisionnel de l'Etat moderne, délégués uniquement dans un but purement protocolaire. Ces mécanismes rigides, incarnés par un formalisme théorisé, tel que la signature d'un traité, le renouvellement de capitulations ou l'apport de lettres patentes d'un souverain à l'autre, deviennent abscons. Certes l'ambassadeur est censé représenter et négocier au nom d'un roi, cependant, par son statut, il peut jouer un autre rôle. De fait, le « tournant culturel » permettait d'étudier sous cet auspice la fonction de l'envoyé. Reconsidérer la figure du diplomate, redonner de la valeur à son rôle plus élevé qu'un simple intermédiaire diplomatique est l'objectif de cette nouvelle approche. Les travaux de Christian Windler ont joué un rôle non négligeable dans la promotion de cette nouvelle histoire⁷. En se focalisant sur les consuls au Maghreb, l'auteur prend le parti de mettre en valeur une forme de diplomatie passant par le don, le présent où le diplomate s'approprie les formes de l'échange et dicte ses règles. Représentant, il devient médiateur et agit selon les intérêts qu'il juge les plus pertinents, à défaut d'être entièrement subalterne du souverain.

A) La diplomatie ottomane : une historiographie diversifiée

L'histoire de la diplomatie de l'Empire ottoman est sujette à diverses controverses par de nombreux historiens et spécialistes. Ces polémiques tournent autour de l'activité diplomatique des Turcs au travers de l'envoi d'ambassades. L'historiographie européenne a élaboré une thèse (devenue classique) affirmant que l'empire ne s'est intéressé à la diplomatie que lorsque le contexte l'exigeait. Autrement dit, le sultan ne prêtait pas attention aux ententes, dans la mesure où il avait la puissance militaire et financière en main. La domination

⁷ Windler, Christian. *La diplomatie comme expérience de l'autre*, Genève, Droz, 2002.

des zones maritimes et des côtes assurait une force économique sans précédent pour l'empire au XVI^e siècle, obligeant les royaumes européens à composer avec la « Sublime Porte »⁸. La posture des Occidentaux s'incarnait au travers de l'envoi de représentants à Constantinople, qui, de fait, pouvait se ressentir comme une forme de subordination pour certains. Cet unilatéralisme ne convenait pas forcément à l'ensemble des puissances européennes qui devaient se soumettre à l'autorité temporelle et spirituelle du sultan, puisque ce dernier avait aussi la fonction de calife⁹. A contrario, d'autres puissances percevaient leur présence comme un avantage sur le plan diplomatique et économique puisqu'elles siégeaient au plus près du pouvoir ottoman. La suprématie orientale résidait ainsi dans l'attitude du sultan, celui-ci pouvait se permettre d'accepter ou de refuser la présence d'ambassades selon le lien que le sultan entretenait avec ladite ambassade, de même qu'il ne voulait envoyer de délégations sous peine de se rabaisser de manière symbolique. « L'absence de missions ottomanes à l'étranger a amené des historiens à définir la diplomatie ottomane comme “passive” »¹⁰, est une affirmation fréquente, le changement d'attitude serait dû aux nombreux revers militaires auxquels l'empire est confronté. Fier et hautain, arrogant et passif, tels sont les caractéristiques qu'une histoire occidentale a façonnées, et même institutionnalisées car certains chercheurs continuent de diffuser cette vision. Cependant celle-ci se renouvelle peu à peu, laissant la place à d'autres lectures.

Dans les faits, cette stratégie était voulue par l'empire : elle comprenait surtout une part de symbolique : celle pour le sultan de conserver son rôle de « dispensateur des couronnes aux monarque de la Terre » comme le souligne Güneş Işiksel dans son article¹¹. Par conséquent, le souverain ne devait pas se rabaisser dans les relations internationales, en envoyant des représentants. S'il devait le faire, c'était pour des cas inhabituels ou pour de sérieuses motivations, requérant exceptionnellement des ambassades extraordinaires à

⁸ « Désigna jusqu'au XIX^e siècle, sans grande régularité ni cohérence, la maison et la résidence officielle du grand-vizir et, de façon abstraite, les services de l'administration centrale de l'Etat ». Voir la définition « Sublime Porte » de R. Murphey dans *Dictionnaire de l'empire Ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 1104.

⁹ C'est-à-dire le successeur du Prophète selon la tradition islamique.

¹⁰ Voir la définition « Diplomatie » de D. Kołodziejczyk dans *Dictionnaire de l'empire Ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 350.

¹¹ Güneş Işiksel, « Les méandres d'un pratique peu institutionnalisée : la diplomatie ottomane, XV^e-XVIII^e siècle », *monde(s)*, n°5, mai 2014, p. 51.

destination d'adversaires puissants, comme le Saint-Empire, ou d'ennemis héréditaires telle la Perse Safavide.

B) Les différentes lectures du rôle des ambassades en Europe

Voyons les multiples approches que nous présentent les récents travaux à ce sujet. Nous nous référons à un panel d'ouvrages mais surtout d'articles qui nous ont aidé à la compréhension de cet objet d'étude, chaque auteur apportant une contribution différente à l'histoire de la diplomatie.

Commençons par celle de Gilles Veinstein, grand spécialiste d'histoire turque et ottomane. Son intérêt pour les fondements juridiques de la diplomatie ottomane nous permet de saisir les multiples intérêts stratégiques qui motivent le sultan et les motivations qui procèdent du droit musulman¹². Veinstein corrobore la thèse selon laquelle les historiens se divisent en deux catégories. La première catégorie : ceux qui ont tendance à caricaturer les Ottomans et leurs rapports à la diplomatie, au travers d'arguments simplificateurs évoqués plus en amont ; de l'autre, ceux qui ont l'ambition de saisir les forces sous-jacentes pour comprendre la diplomatie ottomane. Selon Veinstein, c'est le droit islamique qui façonne la diplomatie. Il empêche l'envoi de légats en terre infidèle et divise le monde entre la « demeure de l'islam » (*dâr al-islâm*) et la « demeure de la guerre » (*dâr al-harb*) permettant d'acquérir de nouveaux territoires par le conflit ouvert ; la loi de l'islam (*ser'â*), à première vue, n'est donc pas compatible avec la diplomatie. Néanmoins, la reconnaissance se fait au travers d'ententes commerciales et du renouvellement des capitulations.

Pour l'historienne turque Fatma Müge Göçek, la diplomatie est un tremplin, une passerelle pour la circulation des idées entre l'Orient et l'Occident. Dans son ouvrage *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, elle affirme que l'envoi d'émissaires, comme dans le cas de l'ambassade de Mehmed Efendi en 1721, constitue un vecteur de modernité pour l'Empire ottoman, dans le sens où l'interconnaissance

¹² Veinstein, Gilles. « *La diplomatie ottomane en Europe. I. Les fondements juridiques* », cours magistral, Collège de France.

Son cours est en libre accès sur le site du Collège de France.

Consultable à l'adresse suivante : <http://urlz.fr/5ruJ>

et le contact avec autrui permettraient d'amener à des changements significatifs dans l'empire. Ces modifications s'exprimeraient au travers de l'architecture, l'administration ou l'imprimerie. C'est donc un mode d'acculturation puissant où les savoirs de chacun se mélangent et contribuent à aider l'empire. La captation du savoir-faire amène à réorganiser et à restructurer l'Etat en s'inspirant des commentaires de l'ambassadeur, témoin direct des innovations. L'appropriation de ces modèles structurels et organisationnels permettrait ainsi de combler un certain « retard ottoman ».

Cette vision ressort aussi de l'article de Stéphane Yerasimos¹³ dans lequel il affirme que les ambassades ont été le relais d'une modernité occidentale qui a tenté de se diffuser dans le corps administratif de l'empire. Cependant la sclérose du pouvoir et du corps social, conjuguée à la persistance des mentalités traditionnelles, a freiné ce processus. Vers la fin du XVIII^e siècle, l'implantation d'ambassades permanentes en Europe aurait été une stratégie sûre pour capter les innovations. Ces antennes serviraient de centre de concentration des savoirs afin d'éviter d'envoyer continuellement des délégations¹⁴.

Une autre approche intéressante comportant quelques similarités se retrouve dans l'article de Frédéric Hitzel¹⁵. Ce dernier s'est penché sur une analyse du *sefâretnâme*¹⁶, autrement dit, la relation écrite que les ambassadeurs ottomans devaient présenter à leur souverain lors de leur retour. Véritable atout pour capter les innovations, le mémoire constitue une source considérable de savoirs, de techniques, d'informations en tout genre destinées à un cercle bureaucratique restreint qui réutilisera ces données. Le caractère évolutif de ce genre d'écrit démontre l'intérêt croissant porté par l'administration ottomane : dès ce moment, les ambassadeurs envoyés en Europe appliqueront cette méthode. Envoyer des ambassades est un moyen de rechercher des innovations et des nouveautés qu'il faut relever avec soin. Désormais, on assiste même à la naissance d'un genre de récit, permettant d'enregistrer des

¹³ Yerasimos, Stéphane. « Explorateurs de la modernité. Les ambassadeurs ottomans en Europe », *Genèses*, 35, 1999.

¹⁴ La première ambassade ottomane permanente établit en Europe fut en Angleterre en 1792.

¹⁵ Hitzel, Frédéric. « Sefâretnâme : comptes-rendus des ambassadeurs ottomans en Europe », *Turcs et Turqueries*, Paris, PUPS, 2009, p. 97-110.

¹⁶ Mot composé de « *sefâret* » signifiant « ambassade » en arabe et de « *nâme* » pour « lettre » en persan.

Voir l'article de Hanife Güven in Zum Kolk, Caroline. Boutier, Jean. Klesmann, Bernd et Moureau, François. *Voyageurs étrangers à la cour de France 1589-1789*, Rennes, PUR, 2014, p. 173.

données utiles pour restructurer l'Etat. L'envoi d'un diplomate est perçu comme un avantage conséquent en la matière.

C) Etudier la diplomatie au travers du prisme toulousain

La recherche que nous allons réaliser a pour objectif d'appliquer le principe de « décurialisation » : voir comment se passe la diplomatie ailleurs que dans le théâtre des cours princière où le cérémonial est déjà un fait bien ancré. Pour ce faire nous utiliserons le changement de focale, cela nous permettra de distinguer, voire de découvrir certains éléments jusqu'alors peu étudiés sur une échelle restreinte dans le cadre de la diplomatie. Le cas du court séjour de Mehmed Efendi à Toulouse mettra en application ce procédé. Il s'agira d'observer comment un ambassadeur, représentant d'un pouvoir impérial, atterrit à Toulouse, la manière dont il est reçu, logé ou perçu, et quelle est l'attitude des autorités locales à son encontre. A cet effet, analyser le passage d'un diplomate nécessite de recourir aux ressources archivistiques de la ville. Comme l'écrit Mathieu Grenet :

« Les historiens désireux de retracer leur présence dans les provinces de France doivent par conséquent recourir à des stratégies de recherche plus complexes. Cela inclut d'avoir une perspective sur le long terme en ce qui concerne la présence et la réception d'envoyés étrangers, dès le moment où ils posent pied à terre en France jusqu'au moment où ils en partent, en enquêtant dans les archives et les bibliothèques locales¹⁷.

L'interculturalité et l'expérience diplomatique sont au cœur de la recherche, notre démarche tente de se rapprocher des travaux de Fatma Müge Göçek : la tonalité de ses écrits nous inspire pour repenser les échanges culturels à l'époque moderne. En zoomant sur une ville située sur le trajet du diplomate Mehmed Efendi, et en prenant en compte la courte durée de son expérience dans la cité, nous espérons mettre à profit les quelques informations et documents que nous aurons pu découvrir. Il en ressortira peut-être une étude quelque peu incomplète voire partielle en fonction des sources que nous trouverons, néanmoins notre

¹⁷ Grenet, Mathieu. « Muslim missions to Early Modern France, c.1610-c.1780: Notes for a Social History of Cross-Cultural », *Journal of Early Modern History* 19, 2015, p. 4.

objectif sera le suivant : celui de montrer les dynamiques de l'interculturalité au travers de la venue d'un ambassadeur ottoman à Toulouse.

Introduction

« Les Francs, [...] ne ressemblent pas plus aux Turcs que la nuit ne ressemble au jour. Quand nous entrons dans un appartement, nous ôtons nos chaussures et demeurons la tête couverte. Les Francs gardent leurs souliers et enlèvent leur chapeau. Nous laissons croître notre barbe et rasons nos cheveux. Ils laissent croître leurs cheveux et rasent leur barbe. Nous écrivons de droite à gauche, ils écrivent de gauche à droite. Nous mettons des tapis sous les tables. Ils en mettent dessus. Chez nous les morts vont vite et les vivants lentement. Chez eux, les vivants vont vite et les morts lentement. Chez nous les femmes portent des pantalons et les hommes des robes. Chez eux les hommes portent des pantalons et les femmes des robes. Bien plus, dans les cérémonies, chez nous les femmes passent derrière ; chez eux, elles passent devant. Bref, mettez un Turc la tête en bas et les pieds en l'air, vous aurez un Franc »¹.

Voilà une tirade très évocatrice et singulière en tout point. Description amusante par sa tonalité, elle correspond à une vision orientale, celle qui se reflète dans les yeux d'un diplomate ottoman. Pour autant, Mehmed Efendi², n'est pas le premier oriental à venir dans le royaume de France. Plusieurs mandatés de la Sublime Porte se sont succédé à la cour royale, à ce titre près qu'ils n'étaient que de simples envoyés. Dans son cas, Mehmed est un diplomate dont le statut est officiellement déclaré. Ambassadeur extraordinaire, il a produit une relation écrite, un *sefâretnâme*, sur tout ce qu'il a pu observer, constater, expérimenter et échanger. Il relève tout, annote avec soin et de manière rigoureuse les lieux et monuments qu'il a visités lors de son périple, les nombreuses rencontres qu'il a faites ou les événements qu'il juge utile d'être relevés³. Tous ces éléments, il les consigne par écrit dans un rapport, suivant les ordres

¹ Cité dans Haleva, Beki. « La relation de voyage de Yirmisekiz Çelebi Mehmet Efendi et son impact », *Synergies*, n°5, 2012, p. 30.

² On le trouve aussi écrit de la manière suivante : « Mehmed », « Mohammed », « Méhémméd », « Mehemmet », « Mehmet » ou « Mehhemmed » et Efendi sous la forme de « Effendi », « Efendy » ou « Effendy ».

Voir l'article de Hanife Güven p. 172 dans Zum Kolk, Caroline. Boutier, Jean. Klessmann, Bernd et Moureau, François. *Voyageurs étrangers à la cour de France 1589-1789*, Rennes, PUR, 2014.

³ Mehmed Efendi débutera l'écriture de sa relation (*sefâretnâme*) le 7 octobre 1720 dès son départ d'Istanbul, tâche à laquelle il s'adonnera quotidiennement, et ce jusqu'à son retour en Turquie le 8 octobre 1720. Le sultan lui demandera de mettre au propre toutes ses observations. Par la suite, l'ambassadeur de France, le sieur Bonnac la fera traduire par Julien-Claude Galland, alors étudiant le turc (« jeune de langue » selon l'expression

du grand vizir. Ce condensé d'informations, Mehmed espère de tout cœur qu'il sera utile pour son souverain et Grand Seigneur, Ahmed III⁴. Sa relation⁵ servira de modèle, de principe directeur pour tenter d'endiguer la lente phase de décomposition qui touche l'Empire ottoman⁶. Marqué par la corruption et la décadence, Mehmed espère redonner à l'empire sa force de jadis, lui redonner ses lettres de noblesse, faire revivre un âge déjà d'or lointain et pourtant si proche. Il écrit modestement : « l'an de l'Hégire 1133, moi, humble pêcheur, fus nommé à l'ambassade de France »⁷, pour autant, il se doit de l'accomplir avec succès, les enjeux sont multiples : il s'agit de s'inspirer de modèles culturels, scientifiques et institutionnel de la France. Le Royaume est alors marqué par l'épisode de la Régence, sous la gouvernance du duc d'Orléans⁸.

consacrée). Deux ans plus tard, naîtra une version plus longue de la Relation, traduite à nouveau par Galland. Cette version est augmentée, bien qu'elle soit susceptible de ne pas contenir les nombreuses informations de Mehmed. On doit aussi faire remarquer que certains passages jugés délicats ont été supprimés, telle la discussion entre Mehmed Efendi et le cardinal Dubois sur la question des prisonniers turcs.

⁴ Ahmed III (1673-1736) est le vingt-troisième sultan de l'empire. Fils du feu Mehmed IV, il accède au trône impérial suite à la déposition de son frère Mustafa II. Son règne marque un renouveau dans les relations diplomatiques et une ouverture sur l'extérieur.

⁵ Tout au long de ce travail, nous utilisons la version annotée par Gilles Veinstein, *Le paradis de infidèles*, Paris, La Découverte, 2004.

⁶ Osman I^{er} (1258- ?) issu de la tribu nomade des *Kayi* est considéré comme l'ancêtre de la dynastie ottomane.

⁷ Veinstein, Gilles. *Le paradis de infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 58.

Ce dernier rectifie la date, il s'agit de l'an 1132 (allant du 14 novembre 1719 au 4 décembre 1720).

⁸ Philippe II d'Orléans (1674-1723) : Petit fils de Louis XIII. Il est nommé « président du conseil de Régence » par Louis XIV. Ce dernier ayant limité les pouvoirs du duc, Philippe d'Orléans décide de casser le testament du feu roi, s'assurant ainsi les pleins-pouvoirs et pouvant gouverner durant toute la minorité de Louis XV.

A) Naissance et dessein(s) d'une ambassade extraordinaire

a) « L'ère des Tulipes » ou la redécouverte de l'Occident

Cette dénomination correspond à la phase du règne d'Ahmed III, marqué en grande partie par une ouverture sur l'Occident, c'est un souverain à la personnalité affable, très enclin à dépenser selon son bon plaisir et attiré par les arts. L'historien Robert Mantran le décrit comme : « un homme cultivé, certainement désireux de gouverner en paix pour satisfaire ses passions pour les femmes, les oiseaux et les fleurs, en particulier les tulipes pour lesquelles il a eu un tel engouement que l'on a surnommé son règne "l'époque des tulipes" (*lâle devri*) »⁹. Seulement, mis à part les joies de la cour et une période de paix relative, l'empire ottoman se trouve en pleine fragilité. Sur le plan militaire, il vient de subir une lourde défaite face à un de ses plus farouches adversaires : l'Autriche. Un premier traité est signé en 1699 entre la Saint-Ligue¹⁰ et l'Empire ottoman qui se concrétise par un recul des Turcs. Suite à une coalition effectuée entre le Saint-Empire et la Russie tsariste, le sultan est obligé de souscrire à un second traité en 1718, celui de Passarowitz. Comme l'écrit Lucien Bély : La paix de Passarowitz montrait que les Turcs n'étaient plus un danger pour leurs voisins »¹¹. De fait, le conflit affecte plusieurs possessions, faisant refluer un peu plus l'Empire ottoman¹². Cependant, la signature de ce traité peut être perçue comme un signe de lucidité de la part du grand vizir. Conscient de la déliquescence de l'empire, Ibrâhîm Pacha¹³ souhaite arrêter une politique agressive en vue de préserver le territoire ottoman déjà difficilement gouvernable. D'autre part, Ahmed III et le grand vizir sont deux hommes qui éprouvent un certain attrait pour l'Occident. Le sultan, comme nous l'avons dit, apprécie la musique, la peinture ou

⁹ Sous la dir. de Mantran, Robert. *Histoire de l'Empire ottoman*, Potiers, Fayard, rééd.1998, p. 272.

¹⁰ En 1684, sous l'action du pape Innocent XI, elle comprend la république de Venise, le Saint-Empire romain germanique de Léopold I^{er} et la Pologne.

¹¹ Bély, Lucien, *Les relations internationales en Europe*, Millau, PUF, rééd. 2013, p. 439.

¹² Ces territoires concernent le banat de Temesvár (c'est-à-dire une marche frontalière), la Valachie occidentale et le nord de la Serbie (comprenant Belgrade) qui sont concédés aux Autrichiens. A l'issue de ce traité, une période de paix règne entre le Saint-Empire et la Porte.

¹³ Nevşehirli Dâmâd Ibrâhîm Pacha (1666-1730). Gendre du sultan par son mariage avec l'une de ses filles, il entre en fonction en tant que grand-vizir en 1718 jusqu'à l'abdication d'Ahmed III où il est exécuté par les janissaires.

l'architecture¹⁴. Quant à Nevşehirli Dâmâd İbrâhîm Pacha, mue par la stratégie, c'est avant tout par calcul politique qu'il souhaite se rapprocher de l'Ouest. D'autre part, il en va de la conservation de l'Etat, il est vital de le revigorer par une politique ambitieuse de restauration du pouvoir et de l'autorité centrale. En effet, la corruption, les coups d'Etat récurrents des janissaires et sclérosent le bon fonctionnement de l'Etat, provoquant une paralysie à laquelle il est urgent de remédier.

b) « Faire une étude des moyens de civilisation et d'éducation »¹⁵

De fait, il n'est pas étonnant que le projet d'une ambassade à destination de la France naisse pendant cette période. L'objectif est clair : il s'agit avant tout de rehausser l'empire de manière générale, de rattraper les puissances occidentales sur le plan technologique, voire de capter les progrès (dans le domaine scientifique ou militaire) ou du moins de s'inspirer des modèles institutionnels cohérents et efficaces (moraliser la bureaucratie, assainir les finances). C'est dans cette optique que le grand-vizir demande une audience à l'ambassadeur Français à Constantinople, le marquis de Bonnac¹⁶. La rencontre a lieu le 9 octobre 1719 : ce jour-là, le grand vizir annonce solennellement le plan que projette le sultan. Il affirme que « son maître était dans le dessein d'envoyer une ambassade en France »¹⁷, ce à quoi le marquis de Bonnac,

¹⁴ Lors du retour de l'ambassade de Mehmed Efendi, le sultan promouvra la construction d'un canal similaire à celui de Fontainebleau, de fontaines d'un style rococo (dominant alors sous la Régence). Plus étonnant, il se fera représenter par l'artiste peintre français Jean-Baptiste Vanmour. Celui-ci s'était installé dans la capitale sur proposition de Ferriol, alors ambassadeur de France à Constantinople depuis 1699.

¹⁵ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 28. La citation complète est « : Faire une étude des moyens de civilisation et d'éducation et de faire un rapport sur ceux capables d'être appliqués [dans l'empire] ». Cette citation est attribuée au grand-vizir İbrâhîm Pacha.

¹⁶ Bonnac, Jean-Louis d'Usson (1672-1738). L'introduction présente dans l'ouvrage du sieur de Bonnac intitulé « Mémoire historique sur l'ambassade de France à Constantinople » nous renseigne sur sa vie. Né dans une famille du Nebouzan, il entre dans la maison militaire du roi puis quitte celle-ci pour exercer la « carrière des négociations ». Grâce à son oncle, François de Bonrepaus, alors devenu ambassadeur extraordinaire, il put faire faire ses premiers pas dans le milieu. Par la suite, Louis XIV le délègue auprès de l'Allemagne, de la Suède et de la Pologne. En 1711, il devient officiellement ambassadeur avec l'appui du diplomate M. de Blécourt. Celui-ci lui transmet la charge, mais il doit d'abord exercer en Espagne, après quoi il obtiendra le poste d'ambassadeur à Constantinople de 1716 à 1724.

Consulté sur <http://urlz.fr/5pde>

¹⁷ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 21.

fortement surpris, rétorque que c'est une nouvelle « fort extraordinaire »¹⁸. Veinstein rajoute au sujet de l'ambassadeur Bonnac, que tout abasourdi qu'il était par cette information, prit le parti de ne pas avertir la cour de France, prétextant que cette idée saugrenue était due à « la légèreté de l'esprit du grand-vizir »¹⁹. Et pour cause, comme l'affirme Beki Haleva :

« Etablir des ambassades à l'étranger était considéré comme une indignité par la Porte qui se contentait d'envoyer des émissaires temporaires sans le titre d'ambassadeur. Le privilège d'envoyer des ambassadeurs jusqu'ici avait seulement été réservé à l'empereur autrichien »²⁰.

On comprend que cela ait pu étonner le diplomate français dans une certaine mesure. Cependant il est nécessaire de savoir quelles sont les motivations qui justifient la Porte à entreprendre cela. L'objectif reste flou : on évoque en premier lieu l'achèvement de la réparation du dôme du Saint-Sépulcre à Jérusalem²¹ car pour le roi de France, il s'agissait d'asseoir son autorité sur les pays du Levant en tant que protecteur des chrétiens dans le Levant. Cependant, il faudra attendre trente ans pour que cette demande soit permise par le sultan²². De fait, l'empire mobilise ce prétexte afin de célébrer l'achèvement de la réparation, mais aussi et surtout utilise cet événement afin de pouvoir prétendre envoyer une délégation, le tout dans un certain esprit de réconciliation. Les préoccupations officielles qui animent le sultan et la crainte qu'une nouvelle alliance se concrétise entre la France, l'Autriche et la Russie, mettant largement en péril l'Empire ottoman. A cela s'ajoute également la question du rachat d'esclaves turcs et des problèmes économiques liés aux exactions et pillages des Chevaliers de l'Ordre de Malte. L'autre déclaration officielle se résume à l'idée de rafraîchir d'anciens liens étroits, datés de l'entente entre François I^{er} et Soliman le Magnifique²³ ainsi

¹⁸ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 22.

¹⁹ *Ibidem*.

²⁰ Haleva, Beki. « La relation de voyage de Yirmisekiz Çelebi Mehmet Efendi et son impact », *Synergies*, Turquie n°5, 2012, p. 30.

²¹ Louis XIV avait déjà effectué une demande pour réparer le dôme qui menaçait de s'effondrer, en vain, il n'a pu obtenir l'accord de la Porte.

²² A noter que les travaux ne débutèrent qu'une fois que l'ambassadeur Bonnac eut accepté de libérer des esclaves turcs retenus par la France.

²³ Voir l'entrée de dictionnaire « France » de G. Poumarède dans *Dictionnaire de l'empire Ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 468.

que de renouveler les capitulations établies en 1673. Enfin le dernier souhait est de féliciter et le tout jeune Louis XV encore mineur à cette période donnée, pour son accession au trône.

B) La France sous la Régence

En effet, comme nous l'avons dit précédemment, succède une période de Régence après le règne du feu Louis XIV. Le climat ambiant de cette période a souvent amené à parler d'un cycle où le faste, la fête et les scandales divers dominent quotidiennement la cour royale. Symboliquement parlant, cette dernière a quitté le château de Versailles, trop reclus et éloigné de Paris. Après la mort de Louis XIV en 1715, l'heure est à la rupture. Il est nécessaire de réorganiser le système de gouvernance. On constate une dérèglementation sur plusieurs niveaux : cela concerne la libéralisation des mœurs aussi bien que dans le domaine financier où l'on assiste à une refonte complète du paysage économique. L'expérience ratée du banquier Law²⁴ pour redresser financièrement le pays en est la preuve. La manière de vivre sous la Régence est marquée par des sociabilités différentes ; dominée par les soirées mondaines, les salons privés et les clubs de philosophes chez les parisiens. Comme l'écrit l'historien Jean Meyer :

A la vérité, elle répond bien aux représentations mentales qu'évoquent, en leur coloriage brutal d'images d'Epinal, les vulgates du commun et que font résonner, en leurs secrètes correspondances, les harmoniques de ce mot étrange qu'est Régence. [...] Débauche qui s'affiche sans vergogne, avec un cynisme parfait, Régent en tête, qui assoie maîtresses de sang bleu et prostituées. Débordements de richesse que permettent la paix et les facilités de l'expérience financière de Law ». ²⁵.

²⁴ John Law (1671-1729) est un financier écossais qui préconisa la création d'une Banque générale pour générer des capitaux en fonction de la situation et du contexte économique. Devant faire face à une austérité et une crise léguée par Louis XIV, le régent quémanda ses services afin de résorber le déficit. Law met en avant de nouvelles pratiques financières par la mise en circulation du papier monnaie, et la résorption de la crise grâce aux investissements dans les colonies de la Louisiane et du Mississippi. En 1720, les cours sont à la baisse, les spéculations provoquent la faillite du système, le papier perd de sa valeur, causant la ruine de nombreux investisseurs. Le krach financier oblige Law à s'exiler en Italie où il finit ses jours dans une grande misère.

²⁵ Meyer, Jean. *La vie quotidienne en France au temps de la Régence*, Paris, Hachette, 1979, p. 8.

Par ailleurs, le phénomène des turqueries s'est progressivement diffusé dans la vie des Parisiens, en témoigne la lente diffusion du café (encore réservé à une élite socialement exclusive), le goût pour les vêtements orientaux et la pièce de Molière intitulée « le Bourgeois Gentilhomme », qui servit d'exutoire aux esprits du XVII^e siècle²⁶. Propice au foisonnement des idées et aux échanges culturels, la Régence signe les prémices d'une renaissance qu'il ne faut pas généraliser à l'ensemble du royaume. Dans le domaine politique, le duc d'Orléans souhaite rétablir la concorde, même s'il a engagé un conflit contre l'Espagne depuis 1719. Auparavant, le régent s'est allié avec Georges I^{er} de Hanovre et les Provinces-Unies. Lorsque Philippe II d'Orléans apprend qu'un envoyé extraordinaire du Grand Seigneur, Ahmed III, doit venir en France renouveler les liens entre les deux puissances, il ne peut que s'incliner devant cette démarche. Cependant, cela réduit la stratégie du régent qui tendait à se rapprocher des Habsbourg : l'Empire ottoman sait que de cette manière, il pourra obliger à conserver l'entente multiséculaire conclue entre Soliman et François I^{er}. Le grand vizir, en fin diplomate, venait d'organiser un projet ambitieux et tactiquement subtil : profiter de la complicité entre les deux puissances afin de déléguer Mehmed en tant que diplomate-espion.

Dès lors, la question qui se pose est de savoir si l'ambassade ottomane est un exemple cohérent en tant que passerelle pour l'interconnaissance entre deux cultures, deux entités politiques bien distinctes. L'expérience toulousaine et le changement de focale permettent-ils de mettre en relief les modes d'application de la diplomatie à l'échelle d'une ville comme Toulouse ? Pouvons-nous constater un investissement, une volonté -éventuellement une absence- de curiosité de la part de Mehmed Efendi lors de son périple et de son séjour dans la

²⁶ La pièce s'inspire de la venue à la cour de Louis XIV de l'envoyé Ottoman Soliman Aga Mustapha Raca en novembre 1669. Il affirmait être ambassadeur et estimait recevoir les honneurs dus à son caractère. Par conséquent le cérémonial devait être appliqué tout au long de son trajet vers Paris et à la cour, selon les normes en vigueur. Cependant, plusieurs indices contredisaient ses dires. Le doute naquit lorsqu'il refusa de donner la lettre de créance du sultan stipulant exactement son statut, affirmant qu'il la transmettrait uniquement en mains propres au souverain de France. Il s'avéra que son titre était faux et qu'il entretenait délibérément la confusion afin de bénéficier des avantages et privilèges attachés au titre d'ambassadeur. Lors de la rencontre avec Louis XIV, ce dernier refusa de lui accorder un cérémonial suite à l'épisode de son statut, le protocole ne fut pas respecté et la tension anima toute² l'entrevue. A la demande du roi, Molière écrivit cette pièce pour moquer l'envoyé ottoman.

ville de Toulouse, tant au niveau des échanges que des interactions avec les locaux ? Quels principes sont mis en vigueur par les acteurs administratifs locaux pour respecter les us et coutumes de la diplomatie envers un ambassadeur ottoman ? Enfin, comment la ville a-t-elle élaboré l'accueil d'un envoyé du Grand-Seigneur ?

Notre étude abordera en premier lieu le périple de Mehmed Efendi et ses différentes étapes, afin de mieux comprendre comment il est arrivé dans la ville de Toulouse en février 1721. Nous nous intéresserons par ailleurs au profil de l'ambassadeur choisi pour représenter le sultan à l'étranger et les qualités qu'il incarne. Exposer le voyage de l'ambassadeur nécessite de procéder pas à pas, de manière chronologique pour recenser les haltes et les événements qui ont marqué la délégation ottomane. Depuis son départ de la capitale de l'empire, jusqu'au moment où Mehmed Efendi mettra pied à terre dans le port de Toulon et suivra sa route jusqu'à Toulouse.

Dans un second temps, notre étude sera consacrée à l'analyse de l'accueil de l'ambassadeur à Toulouse, c'est-à-dire comment l'administration a mis en place et planifié les multiples mesures en vue de loger, répartir et nourrir l'ambassadeur et toute sa nombreuse suite. Bien entendu, ici il sera question de mettre en avant les circuits de l'information et les démarches de l'administration locale pour s'adapter aux us et coutumes d'un Ottoman. Outre ces thématiques culturelles, l'on verra que la gestion des fournitures et des dépenses entre en ligne de compte lorsqu'il s'agit de recevoir un envoyé.

Enfin, en dernier lieu, nous consacrerons notre étude à la question essentielle qui rythme une ambassade lors de chaque entrée dans une ville ; il s'agira d'analyser les différentes natures et applications du cérémonial au travers du protocole. Nous énumérerons les composantes qui rythment une entrée officielle, comme la mise en scène ou le rôle et la signification des présents. A cette fin, il est essentiel de commenter l'entrée de Mehmed à Toulouse, (échelle qui constitue une clé de lecture différente des réceptions fastueuses de Versailles) afin de voir comment s'organise l'administration pour réceptionner un Ottoman.

CHAPITRE I

LE VOYAGE DE MEHMED EFENDI :
UN PÉRIPLÉ FASTIDIEUX

I) Les pérégrinations d'une ambassade extraordinaire

L'envoi de la délégation de Mehmed Efendi en France vaut bien ce qualificatif. Extraordinaire, parce qu'elle marque un renouveau des relations diplomatiques entre la « Fille Aînée de l'Eglise »¹ et la « Sublime Porte ». La résurgence des interactions, ainsi que le réveil de liens engourdis ont pour conséquence de régénérer la concorde entre ces deux pouvoirs, mues par une alliance multiséculaire. De plus, rappelons que l'envoyé est un ambassadeur attiré a soigneusement été choisi pour ses compétences et son expérience. Le trajet de Mehmed Efendi est jonché de multiples villes et bourgades plus ou moins importantes, ce qui l'amène à rédiger son *sefâretnâme*, au travers duquel il recense ses nombreuses rencontres, réflexions et commentaires. Les multiples objectifs qui motivent ce projet sont flous comme nous l'avons dit, au niveau politique, et distincts au niveau des attentes du sultan Ahmed III : redécouvrir et étudier les conditions de l'émergence de ce projet amène nécessairement à contextualiser et à mettre en exergue les idées qui ont conduit à son élaboration. Après avoir déroulé le fil conducteur qui motive l'envoi de cette délégation, arrêtons-nous un instant sur le protagoniste à qui échoit cette mission. Voyons quelles ont été les modalités de son choix et les critères de son éligibilité. Cela va nous permettre de dessiner un portrait de ce digne représentant de l'empire.

A) Mehmed Efendi : portrait d'un ambassadeur atypique

L'air riant et plein de noblesse,
Une haute capacité
De l'esprit de la politesse
Et beaucoup de Vivacité
Voilà le juste caractère
De l'ambassadeur que tu vois
Et qu'un grand empereur chargea du Ministère
De témoigner son zèle au plus charmant des Rois²

¹ Paroles attribuées à Saint-Rémi.

² Etienne-Jehandier Desrochers, Mehmed Efendi, 1721, Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon. Cité dans *Voyageurs étrangers à la cour de France*, Rennes, PUR, 2014.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

C'est de cette manière que Yirmisekiz Çelebi Mehmed Efendi³ a impressionné le graveur Etienne-Jehandier Desrochers lorsqu'il séjourna à Paris. Qui aurait pu croire qu'un événement, une ambassade aussi prestigieuse arrive en ces temps maussades et qu'un fils de militaire réussisse à devenir le représentant du Grand Seigneur ? Mehmed voit le jour dans la ville d'Edirne. Par son père, Suleyman Efendi, alors janissaire⁴ et colonel au 71^e régiment du corps de l'armée d'élite, il ne se destine pas au métier de diplomate. Elevé dans la maison impériale, il effectue sa formation à l'Ecole des pages du palais. Peu après, il rentre dans l'administration du corps des janissaires où il intègre la 28^e compagnie (de là viendrait son surnom *Yirmisekiz* qui veut dire vingt-huit) puis devient inspecteur de l'Arsenal, acquérant des compétences techniques et financières. Il doit son ascension hiérarchique grâce au passage par le sérail, c'est-à-dire le palais de Topkapi, lieu d'exercice du pouvoir, moyen d'ascension sociale idéal pour qui souhaite gravir les échelons rapidement.

Compétent, il s'intéresse beaucoup à la science et aurait même traduit un livre de physique⁵. Cultivé, il compose des poèmes sous le pseudonyme de *Faizî*. Doué, il fait ses premiers pas dans la diplomatie lorsqu'il est choisi pour représenter l'Empire lors la signature du traité de Passarowitz en 1718. Gradé, il est mandaté à cette occasion en tant que plénipotentiaire et trésorier de troisième ordre. Fin et adroit, l'ambassadeur Bonnac dira à son sujet que lors de la négociation de Passarowitz, il s'est « acquis beaucoup de réputation parmi les ministres des princes chrétiens qui y avaient assisté »⁶. Eclairé, il se renseigne sur les

Voir la partie de Güven Hanife consacrée à « La description de la cour de France de Yirmisekiz Çelebi Mehmed Efendi », p. 171-188 in Zum Kolk, Caroline. Boutier, Jean. Klessmann, Bernd et Moureau, François. *Voyageurs étrangers à la cour de France 1589-1789*, Rennes, PUR, 2014.

³ « Efendi signifie « monsieur » ou « le sieur » ; « Çelebi » veut dire « maître » ou « monsieur » qui peut aussi désigner un homme « bien éduqué ».

Voir Hanife Güven, p. 172, *Idem*.

⁴ « Les janissaires, corps d'infanterie de l'armée ottomane, sont restés fameux par leur excellence militaire qui fit l'admiration et la terreur de l'Europe, comme par leur propension à la mutinerie qui a fréquemment mis en péril le sultan et son gouvernement ». Voir la définition « Janissaires » de G. Veinstein, dans *Dictionnaire de l'empire Ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 631.

⁵ Du moins c'est ce qu'affirme Beki Haleva dans son article, d'après un mémoire de maîtrise. Voir Haleva, Beki. « La relation de voyage de Yirmisekiz Çelebi Mehmet Efendi et son impact », *Synergies Turquie* n°5, 2012, p. 31.

⁶ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 32.

spécificités du royaume avant son départ vers la France en prenant connaissance de mémoires rédigés par son prédécesseur en Autriche⁷. Flexible, il ne respecte pas toujours les préceptes islamiques comme nous le verrons. Curieux de nature, son caractère correspond parfaitement au profil recherché par le grand-vizir, cependant il s'en est fallu de peu que Mehmed ne soit élu à la charge d'ambassadeur. A l'origine, Ibrâhîm Pacha opta, en février 1720, pour un autre envoyé : un certain Inge Kara « homme de nulle réputation »⁸ hormis sa fonction de chambellan, chose qui déplait fortement au diplomate Bonnac. En effet, pour une ambassade extraordinaire de ce rang, il s'agit de ne pas perdre la face, il faut un représentant digne et spécial pour cette occasion. Aussi, suite au refus de Bonnac, il est décidé d'élire un certain « Chelebi Mehmet aga, homme considérable par ses biens et par son mérite »⁹.

Maintenant que nous avons brossé un rapide portrait de l'ambassadeur, voyons comment se déroule le trajet de la délégation, depuis son départ d'Istanbul jusqu'à Toulouse. Nous commencerons par recenser les différentes étapes où l'ambassade s'est arrêtée, puis nous nous attacherons à étudier son parcours dès lors qu'il débarque au port de Toulon.

B) Circuler, un trajet hors-norme

En France, la Cour du roi reçoit une lettre de l'ambassadeur Bonnac datée du 24 février 1720, avertissant du projet de l'empereur et affirmant « ignorer les sentiments du roi [Louis XV] sur un semblable embarras »¹⁰. La réponse ne parviendra au diplomate français seulement que le 13 mai. Empreinte de formalisme, la lettre stipule qu'elle a bien pris note de

⁷ Dans son journal, il note qu'une fois à Charenton, près de Paris, il souhaite vérifier une histoire dont il a entendu parler. Il s'agit d'une légende relatée par l'*Atlas minore* de Mercator où l'écho résonnerait treize fois. Il écrit : « Je m'informai avec beaucoup de soin et d'exactitude d'une chose si surprenante, mais il ne se trouva personne qui en eût connaissance et tout le monde me répondit que jamais on en avait entendu parler, de sorte que je ne pus point savoir s'il y a eu véritablement un endroit semblable qui ait été ruiné par l'écoulement du temps, ou bien pourquoi *Atlas* l'a marqué.

Voir Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 90.

⁸ *Idem*, p. 24.

⁹ *Ibidem*.

¹⁰ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 29.

dernier message et qu'elle laisse la gestion de l'affaire à l'ambassadeur Bonnac. Dans le royaume, l'abbé Dubois¹¹, alors ministre des Affaires Etrangères, envoie une missive à Bonnac où il met en avant les dangers de la peste qui s'est récemment déclarée à Marseille. Insistant sur l'annulation du projet de l'ambassade, il met en avant un certain nombre de prétextes afin d'éviter à tout prix d'autres dépenses supplémentaires qui finiraient de vider les caisses de l'Etat déjà fortement touchées. L'arrivée « d'un émissaire du Grand Seigneur fut plus subie que souhaitée par le Régent, mais elle avait été si fortement désirée à la Porte, qu'il eût paru discourtois et inopportun de la décliner »¹². En effet, lorsqu'une délégation voyage sur un territoire, les hôtes doivent lui fournir les rations alimentaires et mettre en place une logistique pour le transport, le logement, les présents lors du trajet, ainsi qu'un dédommagement financier à la fin du périple¹³. Ainsi que l'écrit Rabih Saïed, « logiquement plus la valeur des dépenses s'élève, plus on est certain que la France accorde de l'importance aux ambassadeurs envoyés auprès d'elle »¹⁴. Dans ce cas, tous ces frais à venir indisposeraient beaucoup Dubois, très peu enclins à effectuer des frais supplémentaires. Néanmoins, tous ses efforts sont vains car sa missive ne part que le 4 novembre 1720¹⁵. A cette date, Mehmed Efendi a déjà embarqué pour le royaume, en effet la délégation extraordinaire s'apprête au même moment à repartir de l'île de Malte, où elle a effectué une escale d'une semaine.

Avant de quitter Istanbul, une audience est prévue avec le sultan, le grand vizir et le grand mufti. L'ambassadeur reçoit la lettre destinée au souverain étranger, élément des plus importants tant pour sa titulature sur le territoire que sur le caractère exceptionnel de sa mission. Enfin des ordres tenus secrets sont évoqués et la délégation à droit au cérémonial de départ, la suite de plus de 80 personnes embarque à Istanbul le 7 octobre 1720 à bord de

¹¹ Dubois, Guillaume (1656-1723) : ecclésiastique et homme politique français influant du fait de son poste de secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, il devient cardinal en juillet 1621, période où l'ambassadeur Mehmed Efendi visite la capitale. La rencontre entre les deux individus restera marquée par des échanges sous tensions, concernant le thème des esclaves ottomans dans les galères du roi.

¹² Antoine, Michel. *Louis XV*, Paris, Fayard, 1993, p. 84.

¹³ Dans le cas de l'ambassadeur, Veinstein affirme que le paiement de son *tain* (ration alimentaire) s'élevait à 900 livres pour Mehmed, 50 pour son fils et 50 pour son intendant.

Voir Veinstein. Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 37.

¹⁴ Rabih, Saïed. *Le regard français sur les envoyés marocains au XVIII^e siècle*, Mémoire sous la dir. de Jean-Pierre Duteuil, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis, 1999-2000, p. 148.

¹⁵ La missive arrivera à Istanbul en mars 1721, au moment où la délégation ottomane est à Paris même...

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

navires français, dépêchés de Smyrne par l'ambassadeur Bonnac. Grâce aux archives de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille¹⁶, on sait qui est le capitaine en charge du voyage, un dénommé Charles Carré¹⁷, originaire de Marseille qui conduit la délégation. Après avoir mis les voiles, Mehmed Efendi affirme qu'il entreprend de débiter la rédaction de sa relation :

« Je commencerai dès aujourd'hui, s'il plaît au Dieu Tout-Puissant, à mettre par écrit jour par jour tout ce qui m'arrivera, et à décrire les endroits par où je passerai, et les lieux que je verrai »¹⁸.

Le périple s'annonce long et périlleux pour toute l'ambassade. Celle-ci doit essuyer les premiers embarras inhérents à un voyage par mer. A seulement une lieue de l'île de Lampsac¹⁹, le navire s'échoue, manquant de blesser ses passagers. Par la suite les voyageurs vont mouiller aux Dardanelles où ils restent trois jours et repartent le 14 octobre en direction de l'île de Cerigo (ou Cythère), ils abordent l'île de Malte un 28 octobre et y demeurent une semaine²⁰. Lorsqu'ils reprennent la mer, ils souhaitent accoster sur l'île italienne de Pantelleria ²¹, cependant, le temps joue encore en leur défaveur et, à cause de vents violents, ils sont obligés de rebrousser chemin : « contraints d'abandonner notre vaisseau au gré des vents, nous fîmes une honteuse retraite sans voiles et le mât sec jusque vers Malte »²². Le 10 novembre, ils accostent à Lampedusa et, enfin, arrivent à Toulon le 22 novembre 1720 après avoir surmonté de nombreux obstacles.

¹⁶ Je remercie Mme Sylvie Drago, responsable des collections et des archives à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence, pour m'avoir procuré ce précieux document.

¹⁷ Archive de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille (ACCIM), J 1564. Le capitaine perçoit à Toulon « deux mil piastres iselotes neuves payées d'avance par la Chambre du Commerce à Constantinople au capitaine Charles Carré de Marseille le 24^e décembre 1720 ».

¹⁸ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris La Découverte, 2004, p. 59.

¹⁹ Ile située près de Lâpseki en Anatolie.

²⁰ Rappelons que c'est à cette date que l'abbé Dubois entreprend d'envoyer une missive pour stopper l'ambassade, néanmoins Mehmed n'en aura jamais connaissance.

²¹ Distante de la Sicile de 100 km.

²² Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris La Découverte, p. 62.

C) Débarquer et circuler sur le territoire de France

Lorsque Mehmed Efendi arrive dans le port des Infirmeries de Toulon, la délégation est accueillie par onze coups de canon. Il s'agit d'informer et de fêter l'arrivée d'une ambassade extraordinaire, mais aussi de complimenter l'envoyé du Grand Seigneur comme il se doit. Toutefois, il doit une fois encore faire preuve de patience car il ne peut pas débarquer tout de suite. Et pour cause : la politique prophylactique mise en œuvre par l'administration toulonnaise entraîne une quarantaine obligatoire. Cette étape est en générale inévitable pour tout nouveaux arrivant dans les ports du royaume, cependant dans ce cas, elle est rendue vitale et nécessaire pour faire face à l'épisode de peste qui touche la ville de Marseille²³. Les politiques publiques de la ville ont en outre ordonné d'appliquer des mesures préventives pour l'ensemble des étrangers et marchandises provenant du Levant. Ces mesures se sont répandues à l'ensemble de la Provence, qui devient un espace cloisonné. Il s'agit de mettre à l'écart les autres provinces du fléau, de segmenter territorialement les zones proches des espaces contaminés par des quarantaines. Mehmed semble tout étonné de ce principe de précaution qu'il relève dans son rapport, en prenant soin de bien expliciter ce dispositif. Il remarque que le capitaine venu l'accueillir à son arrivée, vient lui adresser ses compliments en barque, prenant les précautions en la matière. De fait l'ambassadeur écrit :

« J'observai que pour me parler il ne fit que s'approcher du bateau, s'excusant de n'y monter et en voici la raison. Lorsqu'il y a en France quelque mal contagieux, on est fort longtemps sans communiquer avec ceux qui viennent du dehors ; et si l'on veut avoir quelque entretien ensemble, il faut que ce soit sans se toucher. Or, dans le temps que j'allai en France, la ville de Marseille se trouvait par la permission divine infectée d'une cruelle peste, dont il était mort quatre-vingt mille âmes. Elle s'était répandue dans la Provence, de sorte que Toulon, en craignant la communication, ne donnait un libre accès aux étrangers qu'après vingt, trente et quelquefois quarante jours »²⁴.

²³ Apportée de l'Orient par bateaux, la peste se diffuse dans la ville semble-t-il par le biais de ballots de laine contaminés. Le premier cas infectieux découvert dans la ville est une misérable morte en quelques heures le 20 juin 1720, chose à laquelle on ne porte attention. Cependant, la peste est officiellement déclarée par deux médecins à partir du 9 juillet, suite à l'auscultation d'un jeune enfant sur lequel on détecte le fléau. Les politiques de salubrité débutent en septembre 1720.

²⁴ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris La Découverte, p. 63.

Grâce aux archives de la Chambre de Commerce de Marseille on sait que le sieur Hocquart¹, intendant de la marine, a été chargé de réceptionner l'ambassadeur². On note à ce propos une méconnaissance de Mehmed au sujet de la position sociale occupé par ce dernier. Il affirme, concernant le sieur Hocquart, qu'il occupe la fonction d'intendant « c'est-à-dire celui qui est préposé pour avoir soin de la marine et faire les affaires du peuple », définition vague montrant une évidente méconnaissance de l'ambassadeur quant au rang et à la fonction des agents dans le royaume. Tout au long de son périple, Mehmed relève l'activité de chaque individu, agent et cadre qui exerce dans l'administration. On perçoit un flou sémantique, les références n'étant pas identiques dans l'Empire ottoman. Le lendemain de son arrivée, il est conduit à son l'hôtel : il s'agit du « Jardin du Roi » aménagé pour l'occasion, situé aux portes de la ville, sur la presqu'île de Mourillon. C'est dans ce lieu qu'il effectue lui et toute sa suite une première quarantaine³. Le surlendemain, Mehmed écrit qu'il « fut question d'examiner quelle route je prendrais pour me rendre à Paris »⁴. En effet, un problème crucial doit être discuté concernant le reste du chemin à venir : si l'ambassadeur souhaite se rendre à la capitale par la route, cela entraîne des mesures lourdes comme un long détour pour contourner le comté d'Aix-en-Provence, des difficultés pour obtenir des provisions et un délai plus long en attendant la réponse de Paris par missive. L'autre possibilité consiste en un trajet par le Sud-Ouest, celui-ci l'amènerait à la ville de « Cette, distante de cent-cinquante mille, dans la province de Languedoc vers le couchant »⁵. En effet il semble que cette option soit préparée bien à l'avance, puisque l'on présente tous les arguments favorables. L'administration toulonnaise insiste de manière explicite pour mettre en avant ce parcours et essayer de convaincre Mehmed Efendi d'opter pour ce chemin qu'elle affirme : « Nette, [où] vous y passerez heureusement et commodément »⁶. De plus on a préparé en amont les transports : « c'est pour ces raisons, ajouta-t-on, et pour la plus grande commodité de Vos Excellences,

¹ Hocquart de Champigny Gilles (1695-1783) est à ce moment-là intendant de la marine à Toulon et s'occupe des affaires se rapportant à la santé publique et de la peste qui se déclare à Toulon en octobre 1720.

² ACCIM, J 1564. Le sieur Hocquart rédige une lettre où il stipule que Bonnac a reçu 25 milles piastres du prince d'Asturies pour « le passage de Mehmet Effendi ambassadeur du Grand Seigneur dudit Constantinople à Toulon ».

³ Elle durera du 23 novembre au 10 décembre 1720.

⁴ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris La Découverte, p. 66.

⁵ *Ibidem*.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

qu'on nous a ordonné expressément de les faire embarquer sur nos bâtiments »⁷. La logistique est elle aussi fin prête : « le gentilhomme qu'on a commandé pour avoir soin de tout ce qui est nécessaire à Vos Excellences est arrivé en cette ville avec des carrosses exprès, des chevaux et autres bêtes de charge, et les y attend actuellement »⁸. A l'issue de cette conversation sur le trajet, Mehmed conclut : « je consentis à le faire par la mer »⁹.

Après avoir effectué la première quarantaine aux portes de Toulon, la délégation monte à bord de sept navires pour sillonner le long des côtes, le trajet par terre entre Toulon et Sète étant très sinueux. Sous la direction du capitaine de Motheux, la flotte part le 11 décembre 1720 pour faire une escale de quatre jours au Port -de-Bouc. Le 16 décembre, sur le coup de trois heures de l'après-midi, l'ambassade arrive à Sète où l'intendant le reçoit¹⁰. Le lendemain, l'ambassadeur ayant encore droit à une deuxième quarantaine (on imagine sa réaction), l'administration sétoise le conduit au lieu où l'on a préparé un logement. A son arrivée, il constate dépité, que :

« L'endroit qu'on m'avait destiné pour faire ma quarantaine était une vieille église¹¹ ruinée distante de trois lieux et vis-à-vis de la ville de Montpellier. Ce lieu, séparé de la terre ferme, est

⁷ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris La Découverte, p. 66.

⁸ *Ibidem*.

Cependant, comme le notera Mehmed Efendi, cette affirmation est volontairement fautive afin de persuader l'ambassadeur de prendre la seconde option. Il écrit « c'était un pur mensonge car il ne vint qu'une semaine après ; on ne me trompa de la sorte que pour me détourner de prendre la route de terre », p. 70.

⁹ *Idem*, p. 66.

Cf. l'annexe I pour avoir un aperçu d'ensemble du trajet de Mehmed Efendi en France.

¹⁰ D'après la relation du gouverneur du Languedoc Roquelaure, il est écrit que c'est le sieur Dubois, capitaine du port qui l'a reçu.

¹¹ Il s'agit de la très ancienne cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul de l'évêché de Maguelonne, dont les premières traces remontent au VI^e siècle. Détruite au VIII^e siècle par Charles Martel pour éviter le retour des Sarrasins, elle est reconstruite par l'évêque de Maguelonne au XI^e siècle. Acquéant richesses et prestige, elle est une nouvelle fois embellie au XII^e siècle. Au XV, la bâtisse devient une place forte pour les protestants, la cathédrale est démantelée à la demande de Richelieu. Le siège épiscopal est définitivement transféré à Montpellier.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

hors de toute communication et inhabité »¹². Il « passa les quarante jours dans l'île de Maguelonne, ancien nid de pirates sarrasins où l'intendant lui avait préparé des logements »¹³.

On suppose ainsi que l'administration s'est déchargée d'un poids conséquent en reléguant l'ambassade dans une zone inaccessible chargée d'une forte symbolique chrétienne. En l'occurrence, loger un musulman dans une ancienne cathédrale, quoi de mieux que de profiter d'un espace cloisonné et abandonné comportant des signes de prosélytisme où Mehmed est bien obligé malgré lui de prendre son mal en patience¹⁴. Néanmoins, ce dernier se divertit comme il le peut en s'offrant en spectacle : « durant ce long délai, les gens de la côte virent les Turcs s'exercer au tir à l'arc et parcourir en tous sens, sur leurs beaux chevaux arabes, les alentours de l'ancienne cathédrale abandonnée »¹⁵

Lorsque l'épisode de la quarantaine est achevé, Mehmed est conduit vers l'Etang de Thau afin d'emprunter le Canal du Midi, récemment construit, œuvre magistrale de Pierre-Paul de Riquet¹⁶. Mais auparavant, une dernière chose reste à faire, importante de surcroît. Le fameux gentilhomme qui doit l'accompagner et le servir est un certain sieur de la Baune. Chargé de s'occuper des frais, il avance les dépenses et s'occupe de toutes les questions relatives au protocole. La rencontre doit avoir lieu à Frontignan pour échanger les politesses,

¹² Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris La Découverte, p. 68.

¹³ Devic, Claude et Vaissète, Joseph. *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1876, tome XIII, p. 948.

¹⁴ Dans sa relation, il affirme : « on ne saurait être plus surpris que je le fus de me voir en cet endroit. Je m'abandonnai à mille sortes de pensées et de réflexions ; mais, comme il aurait été difficile de revenir sur ses pas, je ne trouvai point de meilleur parti que celui de baiser le bas de la robe de la patience ».

Voir Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris La Découverte p. 69.

¹⁵ Devic, Claude et Vaissète, Joseph. *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1876, tome XIII, p. 948.

¹⁶ Pierre-Paul de Riquet (1609-1680). A l'origine, simple fermier général des gabelles, il s'engage dans le projet titanesque de construire un canal reliant la Méditerranée à l'Atlantique. Après accord de Colbert, le chantier débute en 1666 et termine en 1684, comprenant une centaine d'écluses, 38 ponts et 4 ponts-aqueducs. Favorisant les circulations de biens et de marchandises et permettant de redynamiser la province du Languedoc, les retombées économiques ne tardent pas à récompenser l'audace de son créateur. Il décède malheureusement avant que le canal ne soit ouvert.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

mais surtout vérifier le statut de l'envoyé¹⁷. Outre la titulature, le sieur de la Baune doit aussi recenser le nombre de personnes officielles qui composent la suite de l'ambassadeur, afin d'évaluer le coût financier mais aussi d'éviter l'ajout d'individus comme ce fut le cas pour Mehmed tel qu'il le rapporte :

« Il y avoit plusieurs Français et Anglais à Toulon, qui étoient venus dans cette île, pour passer de là à Paris, mais que les passages fermés y retenaient depuis sept à huit mois. Ils vinrent me prier de leur permettre de m'accompagner. Je le fis savoir à l'intendant qui l'agréa et ils s'embarquèrent environ au nombre de quinze personnes sur nos tartanes »¹⁸

Il s'en est fallu de peu que ces individus restent à jamais à Toulon. Il en va de même pour Mehmed Efendi et toute sa suite qui ont échappé à la peste et par là même sauvé les Français et les Anglais retenus à Toulon. Comme l'écrit Marcel Courdurié, « en février 1721, la situation s'aggrave. S'étendant dans toute la Provence, la peste dévaste Toulon »¹⁹.

Mais revenons à la question du statut de l'ambassadeur. Le précédent envoyé Suleiman Müteferrika aga, venu en 1699, avait posé de nombreux problèmes. Le diplomate français d'Aubigny²⁰ affirme que c'était un « simple *bostandgi*, c'est-à-dire intendant des jardins du sérail »²¹. C'est pourquoi, après une telle mésaventure, le sieur de la Baune a pour objectif essentiel de vérifier la qualification de l'envoyé afin d'éviter le renouvellement de problèmes protocolaires. Cet épisode nous est raconté en détail dans un document tiré des Archives du

¹⁷ Nous sommes alors le 25 janvier 1721.

¹⁸ Veinstein, Gilles, *Le paradis des infidèles*, Paris La Découverte, p. 67.

¹⁹ Carrière, Charles. Courdurié, Marcel. Rebuffat, Ferreol. *Marseille ville morte : la peste de 1720*, Marseille, M. Garçon, 1968, p. 142.

²⁰ Jules Ludovic Henrys, comte d'Aubigny (1844- ?). On sait qu'il fut diplomate et consul à Tanger en 1894.

Consulté sur <http://urlz.fr/5qa7>

²¹ D'Aubigny, Jules Ludovic Henrys. « Un ambassadeur Turc à Paris sous la Régence », *Revue d'Histoire Diplomatique*, 1889, p. 83.

Pour de plus amples informations voir Mokhberi, Susan. « Finding Common Ground Between Europe and Asia: Understanding and Conflict During the Persian Embassy to France in 1715 », *Journal of Early Modern History* 16, 2012, p. 61.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

Ministère des Affaires étrangères²². Intitulé « *Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne* ». Rédigée par le duc de Roquelaure²³ le 28 février 1721, la relation comprend toutes les haltes de la délégation et décrit minutieusement (grâce aux comptes-rendus des agents locaux qui y ont participé ou assisté) les différentes étapes des multiples entrées effectuées tout au long du parcours. Il rapporte que

« Dès qu'il y fut arrivé [Mehmed, dans la maison de Frontignan], M. de la Baune, gentilhomme ordinaire du roi, se présenta pour entrer dans son appartement, [...] M. de la Baune [...] se couvrit, et luy fit son premier compliment de la part de sa majesté »²⁴.

Après cela, un en-cas est servi, composé de confiture, de gâteaux, de fruits et de café selon la coutume. L'entretien purement formel, a pour objectif de juger le statut de Mehmed. On suppose que celui-ci montre une lettre officielle de la part de l'empereur, déclarant la position qu'il occupe. Toutefois, ni son rapport ni les sources relatives à cette rencontre ne relatent une quelconque indication à ce sujet. Roquelaure consigne que :

« Après quoy, le caractère de l'ambassadeur étant déclaré, les consuls de Frontignan vinrent en robes de cérémonies lui faire leur compliment, et lui apporter les présents de la ville »²⁵.

²² Je souhaite remercier en premier lieu le service des Archives du Ministère des Affaires Etrangères de la Courneuve, et tout particulièrement monsieur Alain Peyrot pour m'avoir procuré copie de ce précieux document.

²³ Antoine-Gaston- Jean Baptiste de Roquelaure (1656-1738) : gouverneur d'Aquitaine depuis 1709 puis du Languedoc, il est élevé au grade de maréchal en 1724.

²⁴ Archives du Ministère des Affaires Etrangères (AMAE), La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f° 279 (verso), *Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne*.

Cf. l'annexe XIV.

²⁵ *Idem*, f°280 (recto).

Veinstein rajoute qu'il est « définitivement reconnu comme ambassadeur et [qu']il peut donc désormais recevoir des hommages des corps constitués », p. 73.

D'Aubigny ajoute que « Célibi-Mehemet-Effendi est le premier ambassadeur turc qui soit venu à Paris en ambassade solennellement [avec] des titres non-contestés »²⁶.

Suite à cette entrevue, l'ambassadeur retourne à Sète et se dirige vers son logement où il reçoit les présents des notables locaux, puis être confronté pour la première fois pendant sa halte à un phénomène qui se renouvellera à plusieurs reprises tout au long de son périple : de nombreuses femmes viennent le scruter avec beaucoup d'intérêt²⁷. Le lendemain, l'ambassade monte à bord des barques préposées pour le trajet. La délégation est escortée par le régiment de grenadiers des Vaisseaux envoyé par le duc de Roquelaure, sous la houlette d'un capitaine, le sieur de Fontbernard²⁸. Nous sommes le dimanche 26 janvier 1721 et l'ambassade continue son périple via le Canal du Midi²⁹, se mettant ainsi hors d'atteinte des terres désolées de la Provence, marquée par les exhalaisons mortifères et les ravages de la peste. Voyons donc de quelle manière se déroule le voyage de l'ambassadeur tout au long du Canal du Midi. Quelles rencontres effectue-t-il tout au long de son trajet et à quelle fréquence ? Mehmed est-il perçu comme un spectacle vivant, exotique, un voyageur hors du commun par les locaux ou bien est-il ignoré ?

D) Echanger : un tourisme diplomatique le long du Canal du Midi

Au travers de son périple, Mehmed met à profit le temps qu'il a devant lui pour se mettre en spectacle. L'enjeu est bien évidemment de se faire voir du plus grand nombre de personnes possibles mais aussi et surtout de mettre en avant son orientalisme. Cette phase de découverte ne s'arrête pas forcément à des échanges visuels. Une véritable interaction par personne interposée se profile. Grâce au truchement du drogman de la délégation, Philibert

²⁶ D'Aubigny, Jules Ludovic Henrys. « Un ambassadeur Turc à Paris sous la Régence » *Revue d'Histoire Diplomatique*, 1889, p. 83.

²⁷ Épisode qui le marquera profondément, puisqu'il fera un aparté sur la position sociale des femmes en France.

²⁸ Lors de sa rencontre avec le capitaine, Mehmed « prit un biscuit qu'il luy donna fort gracieusement », AMAE, La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f° 280 (recto), *Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne*.

²⁹ Cf. l'annexe XIII qui détaille le tracé du Canal du Midi.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

Lenoir³⁰, la discussion devient possible, certes peu commode mais vivante. On assiste au spectacle d'un ambassadeur du Grand Seigneur interagissant de manière volontaire avec une réelle aisance. Cependant, on remarque que Mehmed choisit de relever principalement dans son *sefâretnâme* les rencontres qu'il effectue avec des dames. Du moins fait-il une sélection de ses observations, chose qui amènerait le sultan Ahmed III à se représenter le royaume de France comme un royaume où les femmes sont plus ou moins libertines. De fait, la rédaction d'un écrit à caractère officiel produit une vision forcément faussée, amputée, falsifiée du royaume visité. Comme l'affirme dans son article, Mathieu Grenet :

« Le voyage d'une ambassade à travers le royaume de France est aussi un espace où d'autres formes d'interactions sociales coexistent, que ce soit des rencontres occasionnelles à des discussions informelles et même des amours passagers »³¹.

Observons si ce schéma semble se reproduire pour l'ambassade de Mehmed Efendi. Relevons à chaque halte les rencontres de l'ambassadeur, cela permettra de montrer toutes les réactions qu'il suscite. Lors de son voyage par les eaux, Mehmed affirme consterné que :

« Les Français étaient si curieux de me voir que, lorsque j'étais sur le canal, il en venait de quatre ou cinq lieues à la ronde pour me regarder passer sur le rivage. Ils se pressaient quelquefois si fort par l'envie d'être les uns devant les autres qu'ils en tombaient dans l'eau »³².

A la première écluse du canal, le gouverneur Roquelaure écrit :

« L'ambassadeur se fit mettre à terre pour la voir, et s'appliqua beaucoup à la considérer, il fit ensuite étendre des tapis en pleine campagne, où il fit sa prière avec toute sa suite, ayant chaqu'un un chapelet à la main, et baisa la terre à plusieurs reprises, en présence d'un assés grand nombre

³⁰ Interprète officiel, il embarque de Constantinople avec Mehmed Efendi et sert de truchement dans toutes les discussions de l'ambassadeur. Veinstein signale que Philippe Lenoir souhaite ardemment remplacer le sieur Bonnac, alors ambassadeur à la Porte, en gagnant les faveurs de Mehmed ; cependant, la détérioration des relations entre les deux hommes au cours du voyage va interrompre ce projet.

Voir la définition « Drogman » de M. Grenet dans *Dictionnaire de la Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2016, p. 391.

³¹ Grenet, Mathieu. « Muslim missions to Early Modern France, c.1610-c.1780: Notes for a Social History of Cross-Cultural », *Journal of Early Modern History* 19, 2015, p. 5.

³² Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 76.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

d'habitants des lieux voisins, qui étoient venus pour le voir à son passage ». Le soir du 26 janvier 1721, « il arriva à Agde à quatre heures, à travers un nombre infiny de peuple, depuis l'écluse ronde jusques à la ville, qui crièrent tous Vive le Roy »³³.

[A Agde] Une jeune demoiselle de dix ans, vint lui faire la révérence, d'un air assés familier, et le baisa, elle lui parut fort jolie, il lui trouva beaucoup d'esprit, et la fit souper avec luy, le drogman ne fut occupé pendant le repas qu'à interpreter à l'ambassadeur, tout ce que cette jeune dem(oisel)le lui disoit ». Le 27 janvier au matin, l'ambassadeur monta « dans la barque de Madame le prézidente de Riquet³⁴ ». A Béziers, il arrive en fin de soirée à « onze heures du soir, ce qui lui fit prendre le party de ne point mettre pied à terre, et de coucher dans sa barque aussi bien que toute sa suite, au grand regret des habitants de Béziers, qui avoient fait de préparatifs pour le recevoir »³⁵.

Le 28, devant attendre des barques retardataires, l'ambassadeur en profite pour étudier l'œuvre de Riquet : « [Il] se fit expliquer par le sieur Rousset, directeur du Canal qui lui en montra la carte, tous les travaux, et les écluses du Canal », ainsi Mehmed a pu se renseigner sur l'agencement du Canal, sa relation comporte une partie décrivant minutieusement la formation et e soir il arrive au port du Sommail, étape construite par Riquet pour effectuer une halte. Bien que ce ne soit qu'un petit hameau, on note tout de même la présence de « curieux qui y étoient venus de Narbonne, et d'autres lieux du voisinage, ayant couché au bivouac » Le 29, son arrivée à Trèbes ne provoque pas de rassemblement puisqu'il n'arrive que vers minuit. Lorsque le 30 janvier, il navigue à plusieurs lieues³⁶ de la cité de Carcassonne :

³³ AMAE, La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f° 281 (verso), Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne.

³⁴ Marie-Louise de Montaigne de son nom de jeune fille, d'origine saintongeaise, (proche parente, semble-t-il, d'un frère de Michel de Montaigne). A 28 ans elle devient la troisième épouse de Jean-Mathias de Riquet (1638-1714) alors âgé de 64 ans, fils du défunt Pierre-Paul Riquet (1604-1680), concepteur du Canal du Midi. Ils se marient en 1702. Suite au décès de son époux, Louise de Montaigne hérite de la charge du Canal du Midi grâce au don de son beau-frère qui lui confie la gestion de l'œuvre monumentale, ainsi que le titre de présidente de son défunt mari, alors président à mortier au parlement de Toulouse.

³⁵ AMAE, La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f°282 (recto), Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne.

³⁶ A cette époque, la délégation passe par une autre écluse éloignée d'un quart de lieu de la cité selon Mehmed (il n'en reste actuellement que des ruines). Celle-ci a été détruite pour que le canal traverse dans la cité. Cette modification est due aux pouvoirs publics qui avaient refusé à Riquet dans un premier temps, de participer financièrement à la construction. Par la suite, au début du XIX^e siècle, voyant les richesses que procurait le

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

« plusieurs dames de cette ville allèrent le voir et entrèrent dans sa barque, elles avoient toutes des capes d'écarlatte assés uniformes, ce qu'il trouva fort à son gré, et leur demanda si céstoit leur habillement ordinaire, et qu'il étoit assés semblable au sien, l'interprete lui dis qu'il y avoit des Mississipiens qui souhaitoient lui faire la révérence, il ordonna qu'on les fit entrer, et dit qu'il étoit fort curieux de voir s'ils étoient faits comme les autres françois, on sentit bien que céstoit une plaisanterie de sa part »³⁷.

Le 31, à son arrivée à Castelnaudary, autre port-étape du Canal, Mehmed reçoit les honneurs et présents puis se dirige à son hôtel :

Après quoi « il se mit ensuite à une fenêtre, où il resta très longtemps pour se faire voir au peuple, mais s'ennuyant de ne pas voir les dames, il pria l'officier de garde, et son premier interprete, d'aller proposer à celles qui étoient à une fenêtre vis à vis de luy, de venir prendre le caffè, elles y vinrent un moment après, et furent très bien receues, cela mit les autres dames de la ville en goût de le venir voir, et sa chambre en fut toujours remplie, jusqu'à quatre heures du soir »³⁸.

Enfin, il quitte la ville le 31 vers les quatre heures de l'après-midi direction Toulouse où il arrive le lendemain³⁹. Nous sommes le 1^{er} février 1721, et l'administration toulousaine semble fin prête à recevoir dans les meilleures dispositions Mehmed et toute sa suite. Nous constatons que l'ambassadeur a fait des rencontres atypiques le long du Canal du Midi et même a assisté à des bains de foule. Spectacle vivant, son passage éphémère confère à Mehmed Efendi une popularité croissante au fur et à mesure de son trajet, l'amenant à être confronté aux autochtones et à les considérer avec attention.

Voyons comment le circuit de l'information s'est structuré pour élaborer l'accueil et la réception du Turc. Pour ce faire, il convient de se pencher sur les premières dépêches qui circulent au sujet de Mehmed. Quelles nouvelles sont arrivées en premier ? Et selon quelle hiérarchie ?

canal, la ville demanda à ce qu'il passe en son sein, moyennant la construction d'écluses encore présentes de nos jours. Dans sa relation, Mehmed Efendi ne parle à aucun moment de la cité, celle-ci n'était pas encore restaurée lors de son passage.

³⁷AMAE, La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f°282 (verso), Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne.

³⁸ *Idem*, f°283 (recto).

³⁹ *Idem*, f°283 (verso).

E) La circulation de l'information, un enjeu primordial

Le 21 janvier 1721⁴⁰, à Toulouse, le conseil de bourgeoisie s'est rassemblé afin de se concerter sur les affaires de la ville⁴¹. Il évoque le cas de l'ambassadeur ottoman, suite à deux lettres qui sont arrivées. L'une est de l'intendant de Bernage⁴²: elle annonce la venue prochaine de l'ambassadeur et porte sur l'organisation, l'accueil et le logement de la suite. L'autre est écrite de la main du duc de Roquelaure, et n'est malheureusement pas en notre possession (l'archive est peut-être égarée ou classée dans un autre fond). Les délibérations stipulent « que la ville logera l'ambassadeur de la Porte et les personnes de sa suite »⁴³. Par l'intermédiaire de l'intendant, le conseil de bourgeoisie a une estimation de l'arrivée et du temps du séjour de l'ottoman. L'intendant de Bernage évoque un jour précis dans sa dépêche datée du 14 janvier 1721 : en effet, il assure que « l'ambassadeur de la Porte arrivera à Toulouse le premier du mois prochain »⁴⁴. Par conséquent, on en déduit donc que l'intendant a déjà établi un calendrier basé sur des estimations selon l'avancée de la délégation, puisqu'il fournit les bateaux, prépare le logement à Maguelonne et met à disposition son carrosse à Frontignan pour Mehmed Efendi. De ce fait, il prend en charge la délégation ottomane dès

⁴⁰ Cf. annexe IV.

⁴¹ Archives Municipales de Toulouse (AMT), BB 47, Délibérations (1719-1723), f°79, du 21 janvier 1721. Il se compose de Guillaume Cortadebetou, chef du consistoire, et des anciens capitouls de 1720 Antoine Caminel, Raimond Drogoul et Jean Fraiche. En outre on constate la présence de « de Saintlaurens et de Lafont St. Rustice conseillers en la cour et commissaires députés par icelle, de Sager avocat général, de Carrière juge-mage, Lespinasse et Labadens assesseurs honoraires, Marcassus, Olivier, Astruc et Daymerique nouveaux capitouls, Balbarix, Caumelz, Thomas Villepigue, Labonne Peres Martin, Larrieu, Begué, Bonnemain, BoutaricVignes Pontier, Pemeja, Gayrard Finiels, Coudougnan, Revel, Fortic Despinasse, Daruié Villepigue, Martin Fertuc Campunaut et Rolland anciens capitouls ».

⁴² Louis de Bernage (1663-1737) accomplit une riche carrière dans l'administration. D'abord membre du Grand Conseil dès 1687, il est passé par diverses fonctions dont celle de maître des requêtes de l'Hôtel du roi. Plusieurs fois intendant, il occupa cette fonction à Limoges (1694-1702), puis en Franche-Comté (1702-1708), à Amiens (1708-1717), fut maître des requêtes honoraires en 1717, puis conseiller d'Etat semestre en 1718. Il devient intendant de la province de Languedoc de 1718 à 1725.

Consulté sur <http://urlz.fr/5Y9F>

⁴³ AMT, BB 47, Délibérations (1719-1723), f°79, du 21 janvier 1721.

⁴⁴ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°453, du 14 janvier 1721.

qu'elle apparaît dans la province du Languedoc. Par ailleurs, il affirme toujours avec netteté que Mehmed Efendi vient à Toulouse pour « y coucher 2 nuits et en partir le trois lendemain »⁴⁵, cela confirme l'élaboration d'un planning, dans le but de pouvoir transmettre les données précises aux villes qui logeront l'ambassadeur. En outre il indique la cause de cette halte à Toulouse : l'envoyé du sultan doit « suivre sa route par la Garonne jusqu'à Bordeaux »⁴⁶, et doit donc changer de bateaux, ceux en usage pour le Canal du Midi n'étant pas appropriés. L'escorte de soldats est elle aussi annoncée, puisqu'il faut la loger, De Bernage stipule qu'une « une compagnie⁴⁷ de grenadiers du régiment Roial [*sic*] des Vaisseaux accompagneront cet ambassadeur »⁴⁸.

Quelques jours plus tard, dans son second message du 24 janvier 1721, l'intendant précise qu'une autre escorte viendra prendre la relève de la première lors du départ de l'ambassadeur pour Bordeaux : « le maréchal de Berwick enverra une compagnie de grenadiers de régiment de Touraine pour relever celle du régiment des Vaisseaux »⁴⁹. Toutes ces réponses viennent combler les incertitudes de l'administration toulousaine. Celle-ci a demandé la rédaction d'un mémoire produit pour la venue de l'ambassadeur afin de s'organiser au mieux. Le registre de compte du trésorier de l'année 1721 nous indique qu'une somme de 8 livres a été « payée au sieur Mis, greffier pour diverses escritures quil a faites pour la ville contenant les mémoires dont M. l'ambassadeur de la Porte devoit estres receus »⁵⁰. Il réunit toutes les interrogations qui peuvent être utiles pour recevoir Mehmed. On constate que ces questions reviennent au conseil de bourgeoisie ; les capitouls n'interviennent que dans la mise en scène du cérémonial. Du moins le suppose-t-on, puisque c'est le greffier qui produit le mémoire. Les commissaires doivent sans doute rajouter les multiples annotations présentes dans la source. Elle stipule que « premièrement on s'informerà du jour

⁴⁵ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°453, du 14 janvier 1721.

⁴⁶ *Ibidem*.

⁴⁷ Soir environ 100 à 150 soldats d'élite.

⁴⁸ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°458, du 14 janvier 1721.

⁴⁹ *Idem*, f°462, du 24 janvier 1721.

⁵⁰ AMT, CC 2189, Comptabilité, Comptes du trésorier (1721), f°69, 20 septembre 1721.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

de son arrivée », qu'il « il faut scavoïr aussy le jour de son arrivée et à peu près l'heure » ou encore « combien de jours il restera en cette ville »⁵¹.

Le registre des dépenses effectuées pour la délégation comporte le détail d'une somme alléguée à un certain « Baillet syndic⁵² de la ville, pour aller et retour à Castelnaudary en poste avec son valet, dix postes à 5 livres chacune ». Cela permet de conjecturer d'une part que Baillet⁵³ s'est rendu en personne prendre des nouvelles de l'ambassadeur, et d'autre part, qu'il est parti avec plusieurs barques de poste⁵⁴ afin de faire embarquer les membres de la délégation ottomane. Ce procédé est mis en place afin de gagner du temps, les barques s'arrêtent au port de Castelnaudary, où les personnes débarquent et remontent dans une autre embarcation fin prête à partir. On suppose que ce procédé est aussi mis en place pour les ottomans afin d'aller plus vite. En outre, le syndic Baillet dîne [avec] « Caumels et Villepigner commissaires [...] en attendant l'ambassadeur ». Mehmed ayant débarqué le 31 janvier au matin est conduit à son hôtel, le Lyon d'Or, où il passe la nuit⁵⁵. De fait, on conclut que l'on a averti le syndic Baillet de la venue imminente de Mehmed et qu'il doit peut-être l'escorter jusqu'à Toulouse.

⁵¹ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées (1533-1787), *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

Voir l'annexe II pour le document en question.

⁵² Le syndic de la ville est choisi par les capitouls pour représenter pleinement la ville et défendre ses intérêts auprès des institutions provinciales et royales et joue un rôle important lors des assemblées du conseil de bourgeoisie.

⁵³ On le trouve aussi annoté sous la forme de Bailot.

⁵⁴ La barque de poste est ainsi nommée puisqu'elle transporte souvent des marchandises ou des personnes. Le trajet via le Canal est jonché de « poste ou relais de poste, [c'] est un établissement de louage de chevaux, on y remplace les attelages fatigués par des bêtes fraîches ».

Voir Sicard, Jean-Michel, *La barque de poste du Canal du Midi*, France, Empreinte, 2012, p. 137.

⁵⁵ C'est ce qu'affirme Veinstein (p. 76), car après confrontation avec la relation du duc de Roquelaure, ce dernier écrit qu'il arriva « le 31 à deux après minuit, il arriva à Castelnaudary, il se reposa dans sa barque jusques à huit heures du matin qu'il mit pied à terre » puis que « le même jour 31, sur les quatre heures après midy il s'embarqua pour Toulouse ».

Voir AMAE, La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f°283 (verso), Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne.

Le voyage de Mehmed Efendi : un périple fastidieux

Après que Mehmed ait terminé son séjour à Toulouse et soit parti vers Bordeaux, le duc de Roquelaure souhaite s'informer du bon déroulement de sa halte. Le sieur de Finiels⁵⁶ écrit depuis Montpellier le 12 février 1721 que :

« Monseigneur le duc de Roquelaure se plaignoit de ce que mrs les capitouls ne lui avoient pas répondu sur le passage de l'ambassadeur turc. J'aurai l'honneur de le voir incessamment et de lui dire que sans doute la lettre [*sic*] a été retardée à la poste »⁵⁷.

Une autre lettre non datée, cette fois de Bordeaux, écrite par le jurat Fumel et adressée au syndic Baillot : « Je vous suis très obligé monsieur de la bonté que vous avés bien voulu avoir de me faire le faire détail de la réception de l'ambassadeur turc à Toulouse »⁵⁸. On le voit, transmettre l'information est un enjeu crucial dans le cas d'un envoyé ottoman. Il en ressort que toutes ces archives mettent en avant un réel souci de communiquer, d'assurer un contrôle pertinent des faits et gestes de l'ambassadeur. Où est-il en ce moment ? Que fait-il ? Qui l'accompagne ? sont des préoccupations constantes qui animent le corps administratif des villes où la délégation passe. L'ambition de structurer, de poser un maillage bureaucratique pertinent semble se faire voir au travers des sources.

La prochaine étape de notre étude va se pencher sur les modalités de réception d'une délégation ottomane et musulmane. Autrement dit, il s'agit de dévoiler les politiques mises en place pour héberger Mehmed Efendi ainsi que sa suite, et voir si la ville de Toulouse s'est adaptée à l'Orient pendant ces quelques jours de résidence.

⁵⁶ Etienne Finiels (1668-1740) fut avocat, Président au Présidial de Toulouse, Conseiller du Roi, Maître Général des Ports, Ponts et Passages, Visiteur des Gabelles, seigneur de Bonrepos et Goudourville et écuyer.

⁵⁷ AMT, BB 184, Correspondance capitulaire, Adressée aux capitouls, au syndic etc, du 12 février 1721.

⁵⁸ AA 84/43, Cérémonies (1533-1787), *Cérémonies, entrées royales*, non daté.

Cf. l'annexe III.

CHAPITRE II

QUAND L'ORIENT OTTOMAN S'INVITE À TOULOUSE

II) Accueillir : élaborer la réception d'un ambassadeur ottoman au XVIII^e siècle

L'élaboration d'un plan pour réceptionner et loger une délégation requiert une logistique spécifique et produite avec tous les soins possibles. Pour ce faire, il n'est pas question de préserver les finances de la ville dans un tel contexte, bien au contraire, il s'agit de mobiliser tous les moyens et de mettre en œuvre les dispositifs adéquats dans ce but. Le premier enjeu est de garantir à la délégation le meilleur confort possible. Mais avant tout, il importe de satisfaire pleinement l'ambassadeur lui-même. Il s'agit de produire un espace à peu près similaire au cadre de vie de l'invité, l'accommodant selon les us et coutumes de son pays d'origine. Ainsi, l'apprêt d'un logis meublé selon un style et des caractéristiques typiquement traditionnelles du pays de l'envoyé a pour but d'indiquer un certain respect vis-à-vis de l'invité qui est « comme chez lui », mais aussi la prise en compte de son mode de vie au travers de recherches et de questionnements sur sa culture. Se pencher sur les modes de vie témoigne d'une démarche pensée et réfléchie, d'une interrogation sur autrui.

Le second enjeu concerne tout ce qui touche aux habitudes quotidiennes, et comprend plusieurs thématiques concernant l'ensemble des pratiques qui touchent aux règles alimentaires et éventuelles prescriptions ou interdits d'ordre religieux. La manière de coucher ou de manger ainsi que les aliments consommés amènent aussi à de multiples réaménagements en l'absence d'un équipement adapté. Dans notre cas d'étude toulousain par exemple, face à la venue d'orientaux, nous verrons que l'administration locale doit inévitablement faire face à de multiples interrogations qui émergent à ce sujet. Un autre domaine renvoie essentiellement à des conventions d'ordre diplomatique¹. Il s'agit avant tout de mettre en œuvre une série de règles tendant à conférer à l'ambassade du prestige et à la revêtir d'un caractère unique et authentique. Cela s'incarne au travers d'une haie d'honneur bien disposée ainsi que d'un accueil en bonne et due forme. Il est donc primordial de garantir la protection du corps diplomatique d'heurts incertains, d'éviter tout débordement ou encore de signifier un intérêt pour sa personne et la position sociale qu'il occupe. Tout ce montage complexe permet aussi aux agents de la ville de mettre en avant leur rôle dans la préparation

¹ Nous évoquons beaucoup plus amplement ce sujet dans le chapitre suivant de notre étude. Voir « La règle et le protocole : un langage silencieux ».

du cérémonial, règle qui a pour but d'accueillir comme il se doit un ambassadeur, en appliquant un dispositif particulier pour recevoir une personne de haut rang.

Au XVIII^e siècle, Toulouse est une ville essentiellement marquée par des bâtisses datées de l'époque médiévale. Face à des édifices décrépités et menaçant de s'effondrer, les pouvoirs publics entreprennent de nombreuses réformes urbaines, tendant à élargir et aérer le tissu urbain encore encombré de quartiers anciens irrespirables et insalubres. Comme l'évoque l'historien Michel Taillefer, souvent très exigües les rues toulousaines sont propices au développement des contagions et à la diffusion d'exhalaisons mauvaises : « Les maisons « menaçant d'une chute prochaine [...] font donc partie du paysage urbain. »². Et pour cause, les *Annales municipales* font encore ce constat en 1732 :

« Si l'on voit avec plaisir la ville de Toulouse se renouveler pour ainsi dire par les constructions nouvelles et magnifiques que l'on y fait tous les jours, il faut accorder néanmoins qu'il y a encore une infinité de maisons mal bâties, anciennes et ruineuses, où l'on ne peut entrer qu'en tremblant »³.

Les politiques de transformation globale débutent dans la deuxième moitié du siècle, le réaménagement et la refonte du paysage entraînent la destruction des nombreuses bâtisses décrépités et vieillotés. Très austère, la ville est visuellement marquée par l'emploi massif de la brique rouge, uniformisant et assombrissant le paysage urbain. Au-delà de la thématique plastique, Toulouse garde un certain statut : prestigieux de par la présence du siège du parlement, elle est aussi un centre de gravité pour les étudiants grâce à son ancienne université⁴. Ses principaux atouts économiques reposent sur un réseau marchand particulièrement florissant, grâce à l'usage du Canal du Midi qui simplifie le transport. Celui-ci devient un chemin de communication fortement emprunté pour rejoindre la ville marchande par excellence qu'est Bordeaux. En plus d'être une halte sur le long et sinueux canal,

² Taillefer, Michel. *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Toulouse, Ombres blanches, rééd 2014, p. 159.

³ *Ibidem*.

Cf. les annexes VII et VIII pour un aperçu de Toulouse au XVII^e siècle.

⁴ Fondée en l'année 1271, l'université de Toulouse est l'une des premières à être construite après l'obtention de la permission du roi.

Toulouse perçoit des revenus conséquents au travers de « l'essor du commerce des grains consécutif à l'ouverture du canal des Deux-Mers [qui] entraîne une hausse de la rente foncière, sur laquelle repose principalement la richesse de la cité »⁵. L'économie toulousaine profite pleinement de sa situation géographique, qui lui permet de s'assurer une position de carrefour commercial actif incontournable.

Après avoir effectué un tour d'horizon des évolutions de la ville, mettons en parallèle ces données et les problématiques liées à la réception d'un ambassadeur ottoman à Toulouse : comment s'est organisée l'administration toulousaine pour aménager au mieux un logement digne et correct ? Note-t-on des précautions particulières prises dans le choix d'un logement original ? Assiste-on à une marginalisation spatiale de l'ambassade pendant ces quelques jours, ou au contraire préfère-t-on la rendre visible auprès des Toulousains en forme de spectacle exotique vivant ? Loge-t-elle dans un seul et unique lieu, un bâtiment quelconque ? Selon quelles méthodes l'administration prépare-t-elle ce lieu d'habitation ? Autant d'interrogations qui vont nous permettre de comprendre les nombreux enjeux que se pose l'administration toulousaine pour satisfaire un ambassadeur. Rechercher et comprendre, saisir l'altérité et s'adapter, tels sont les enjeux auxquels doit faire face l'administration toulousaine.

A) Préparer le logement : un enjeu essentiel

a) « Faire toutes les dépenses qu'il convient pour la dignité de la ville »

Le 14 janvier 1721, le conseil de bourgeoisie toulousain reçoit une missive de la part de l'intendant du Languedoc, le duc de Bernage. Son message contient toutes les instructions en vue de la venue de l'ambassadeur turc Mehmed Efendi. De Bernage écrit que sa « dépêche se réduira à ce qui regarde le logement »⁶. En effet, nous avons pu relever dans le premier chapitre, les nombreux enjeux qui ressortent de la circulation de l'information dans le Languedoc. L'intendant informe en premier lieu le conseil de bourgeoisie toulousain de la venue prochaine de l'ambassadeur et lui ordonne de mettre à sa disposition un lieu propre,

⁵ Taillefer, Michel. *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Toulouse, Ombres blanches, rééd 2014, p. 30.

⁶ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°454, 14 janvier 1721.

afin que Mehmed Efendi effectue son séjour dans de bonnes conditions. Cela implique d'avertir au plutôt les agents de l'administration pour que celle-ci puisse s'organiser sereinement. Cependant cette dernière ne sait pas encore de combien de jours elle dispose pour tout préparer. Un deuxième courrier de l'intendant doit se charger de l'avertir en temps et en heure et de lui fournir des précisions sur la question des présents. Cependant Bernage ajoute que selon la tradition, la ville doit respecter les consignes venant du pouvoir royal puisque « l'intention du roy est qu'il soit fourni et à tous ceux de sa suite dans les villes et places où il passera »⁷. On perçoit une certaine insistance sur l'importance primordiale de la dignité de la ville comme relais du pouvoir royal, qui doit se montrer à la hauteur mais également bien représenter le pouvoir royal. Ici, il s'agit surtout de l'image de la bonne ville, relais du pouvoir central : chaînon de puissance, elle sert de relais et contribue à produire un maillage administratif cohérent.

b) Le logement : entre prestige et stratification sociale

A propos du logement, l'intendant de Bernage affirme qu'« il luy faut [Mehmed Efendi] une maison propre où il puisse loger avec M. son fils et 4 ou 5 officiers des plus distingués »⁸. On le constate, la composition de la délégation provoque plusieurs interrogations quant à la répartition des personnes de la suite. En premier lieu, elle se fait selon des notions de puissance et de distinction : ainsi on ne mélange pas tout le monde dans un lieu commun, qui plus est lorsqu'il s'agit de l'ambassadeur en personne. Le reste de la suite se répartit selon le statut et la fonction. On assiste alors à une hiérarchisation spatiale tant dans la distance qui sépare l'ambassadeur de ses officiers et valets que dans la structuration des groupes sociaux au sein même de la suite. Dans notre cas, Mehmed Efendi s'entoure d'un cercle privilégié liant acteurs majeurs de la suite⁹ et liens de sang au travers de son fils Sa'id Efendi. De ce fait, l'intendant semble porter un intérêt particulier à ce principe lorsqu'il met en avant la « distinction » de ces officiers ottomans et affirme que « vous pouvés mettre les autres officiers dans une ou deux autres maisons les plus à portées de l'ambassadeur que vous

⁷ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°454, 14 janvier 1721.

⁸ *Idem*, f°455, 14 janvier 1721.

⁹ On peut supposer que ces parmi ces « 4 ou 5 officiers des plus distingués » se trouve l'imam, le muezzin, l'intendant (*kahya*) et le médecin.

pourrés »¹⁰. Il en va de même pour les domestiques, que leur statut social et leur fonction réduit à être relégués. La correspondance stipule à leur sujet qu'« à l'égard des domestiques, comme ils couchent sur des paillasses sans draps et sans couvertures »¹¹, il n'est pas nécessaire de s'occuper d'eux outre mesure ou de leur porter une attention particulière. L'aspect pratique et économique est accolé au principe de séparation, et se reproduit dans l'organisation, puisque ces derniers sont confinés dans un seul et même local, comme l'évoque le message : « vous en pourrés mettre plusieurs dans une même chambre »¹². Concernant les accompagnateurs de l'ambassade, on compte d'autres distinctions particulières envers le sieur de la Baune et le fournisseur des denrées alimentaires. Ces derniers ayant une fonction jugée de premier plan, ils sont avantagés aussi puisque de Bernage affirme qu'« il faut un logement distingué pour M. de la Baune et un autre pour le contrôleur [*sic*] de la bouche qui pourvoira à la subsistance »¹³.

Par conséquent, la classification intègre plusieurs aspects comme les notions de hiérarchie, de respectabilité et de fonctionnalité. On conclut sur ce dernier point en indiquant qu'il serait préférable qu'il y ait « une maison aussi près de M. l'ambassadeur qu'on pourra »¹⁴. Puisque le gentilhomme du roi est la personne la plus expérimentée pour traiter des questions relatives à Mehmed Efendi, il est fortement souhaité et même recommandé de le placer non loin de l'ambassadeur en cas de problème. Par ailleurs, lors de l'arrivée de l'ambassade il est conseillé par l'intendant de se référer uniquement au sieur de la Baune « à son arrivée et scaurés exactement ce qu'il vous prescrira »¹⁵. Enfin concernant les troupes armées, le régiment de grenadiers des Vaisseaux qui escorte la délégation doit aussi résider à Toulouse : « vous aurés soin de donner des logements aux officiers et autres grenadiers dans le faubourg en payant de gré à gré »¹⁶ pour assurer la sécurité des alentours de l'hôtel particulier. Idem dans le courrier du 24 janvier 1721 pour le régiment de grenadiers de Touraine, envoyé par le duc de Berwick pour prendre la relève lors du départ de Toulouse de

¹⁰ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°455, 14 janvier 1721.

¹¹ *Ibidem*.

¹² AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°456, 14 janvier 1721.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

¹⁵ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°457, 14 janvier 1721.

¹⁶ *Idem*, f°460, 14 janvier 1721.

Mehmed : « je vous prie de les faire loger l'une [le régiment de grenadiers des Vaisseaux] et l'autre dans le faubourg en payant de gré à gré »¹⁷.

Au sujet du logement, on sait précisément où l'ambassadeur ottoman a effectué son séjour. Celui-ci a droit à un habitat particulier, cossu et original. Une occasion de ce type nécessite de choisir le plus singulier de Toulouse. L'administration toulousaine opte pour une demeure particulière, appartenant au sieur Daguin : il s'agit du fameux hôtel de Bagis, autrement appelé du nom de son propriétaire originel. Surnommé la Maison de pierre¹⁸. L'hôtel particulier est situé dans le quartier de la Dalbade, près du Pont-Neuf où l'Église de Notre-Dame de la Dalbade domine le quartier.¹⁹. De manière générale, la maison doit être aménagée par le propriétaire, à la mode turque si possible, entraînant des coûts pour l'ajout d'un sofa ou de carreaux²⁰. Dans notre cas, on note que l'édifice se voit embellir. Les dépenses présentées par les comptes de l'administration nous montrent que celui-ci est décoré

¹⁷ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°463, 24 janvier 1721.

¹⁸ Appelé aussi hôtel de Bagis, de Clary ou de Daguin, il se situe au 25 rue de la Dalbade. « L'hôtel de pierre en place aujourd'hui résulte de plusieurs campagnes de travaux. En 1535, Jean Bagis réunit cinq parcelles pour la construction de son hôtel dont le maître d'œuvre est Nicolas Bachelier, selon le bail passé le 3 mars 1537. L'architecte conçoit quatre corps de bâtiment disposés en quadrilatère, ouverts par une cour centrale. L'œuvre de Bachelier est encore visible sur l'élévation ouest, la façade aux atlantes, la moins remaniée par les campagnes de travaux successives. Des ouvertures similaires se retrouvent néanmoins sur les façades sud et est. De 1609 à 1616, Gabrielle Guerrier et son mari François de Clary, premier président au parlement de 1611 à 1615, font transformer l'hôtel. Pierre Souffron en est le maître d'œuvre et les sculpteurs et maîtres tailleur de pierre se succèdent sur le chantier : Pierre Bouc, Thomas Heurtematte, Pierre Monge et Arthur Legoust. La présence de ce dernier n'est pas attestée par les sources mais par une forte tradition locale qui lui attribue une partie des éléments sculptés. François de Clary fait reconstruire la façade sur rue, fait modifier les façades des corps de bâtiment sud et est sur cour en y faisant construire des portiques. Il fait également apposer des plaquages de pierre avec pilastres, mascarons, chapiteaux destinés à supporter des statues. Clary meurt en 1616, les statues ne seront placées dans les niches et la façade ne sera terminée qu'au 19e siècle. En 1857, l'hôtel appartient à la famille Calvet-Besson qui fait terminer les sculptures de la façade, en particulier les motifs sur les pilastres par le sculpteur Calmettes, sous la direction de l'architecte Urbain Vitry ». Commentaire historique issu de Urban-Hist. Consulté sur <https://www.urban-hist.toulouse.fr/uhplus/?context=ydg5>

Cf. les annexes X, XI et XII pour les différents aperçus actuels de l'Hôtel de Pierre.

¹⁹ Ce monument religieux situé à seulement quelques mètres de l'Hôtel de Pierre, n'a pas pu échapper au regard de Mehmed Efendi.

²⁰ L'équivalent des coussins, très utilisés dans les maisons ottomanes pour le confort, néanmoins, les sources n'indiquent pas la présence de ces éléments.

de « guirlandes mises aux portes de l'hôtel », de « lauriers employés autour des devises » ou encore d'« emblèmes et devises qui ont été mises aux portes dehors et dedans de l'hôtel de l'ambassadeur »²¹. Cette décoration a pour but d'impressionner et de signifier clairement à l'Ottoman la puissance et la majesté de la ville dans laquelle il se trouve. L'ornementation de la façade de l'hôtel est l'œuvre du sieur Rivalz²². Les deux bénédictins Vaissète et Devic²³ certifient à ce sujet que « le peintre Rivalz avait décoré d'emblèmes & et de devises, placés sur les portes avec des lauriers & et des guirlandes ». C'est donc une demeure architecturalement imposante et frappante dans le sens où elle casse avec le ton des bâtisses environnantes construites en brique. La façade en pierre finement sculptée et ornementé de statues, confère à la bâtisse un cachet qui la rend unique dans le paysage urbain toulousain, marqué essentiellement par la brique et les façades uniformes.

Cependant, comment ce choix est-il venu aux autorités ? Les archives ne nous renseignent malheureusement pas sur de possibles réflexions relatives au choix du logement. Les seules traces relatives à l'habitat choisi sont contenues dans les pièces à l'appui des comptes, qui recensent des dépenses effectuées pour le sieur Daguin dont on sait qu'il est alors propriétaire de la maison particulière. Denise Viennet écrit que « l'ambassadeur fut installé dans l'hôtel de M. Daguin, appelé la Maison de pierre »²⁴. *L'Histoire Générale du Languedoc* précise encore à cet effet qu'à « Toulouse, on le logea [Mehmed Efendi] dans l'hôtel de M. Daguin »²⁵. Enfin, la dernière source de référence est bien entendu le rapport de Mehmed lui-même. Que nous dit-il à ce sujet ? A-t-il été frappé, ébloui par le logement ? Il

²¹ AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc*, f°2, 19 février 1721.

²² Antoine Rivalz (1667-1735) : Peintre officiel de Toulouse, il participa à la création de la première école de dessin de Toulouse. En 1750, Louis XV l'a promu en Académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture. Voir Bénézit, Emmanuel. *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, Paris, Librairie Gründ, 1966, tome VII, p. 264.

²³ Devic, Claude et Vaissète, Joseph. *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1876, tome XIII, p. 948.

²⁴ Viennet, Denise., « Voyage de l'ambassadeur Méhémet Efendi Tefderdar sur le canal des Deux-Mers en 1721 », p. 145 in sous la dir. de Bergasse, Jean-Denis. *Le canal du Midi : trois siècles de batelleries et de voyage*, France, Cessenon, 1983, tome III.

²⁵ Devic, Claude et Vaissète, Joseph. *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1876, tome XIII, p. 948.

semble que cela ne l'a pas marqué, puisqu'il écrit simplement « je montai en carrosse au sortir de ma barque pour aller au logis qu'on m'avait préparé »²⁶. Tous les efforts de l'administration ont-ils été vains ? Il semblerait que le Turc ne note dans son rapport uniquement des éléments de prime importance méritants vraiment d'y figurer. Si l'on prend en compte cette hypothèse, il apparaît tout à fait vraisemblable que Mehmed Efendi ait choisi de ne pas épiloguer plus qu'il ne devait sur son éphémère halte à Toulouse, hormis les phases protocolaires toujours relevées.

Maintenant que nous avons pu constater et décrire les diverses démarches mises en œuvre pour planifier la répartition de la délégation ottomane comme la décoration de l'hôtel, il est intéressant de se pencher sur la thématique religieuse. En effet, au travers de cet exemple, nous pouvons mettre en avant les différentes démarches entreprises à cet effet par l'administration locale pour mieux saisir la culture religieuse d'un Ottoman. Que ce soit sur le plan des coutumes alimentaires ou de la manière de décorer la chambre de l'ambassadeur, nous remarquons que les diverses interrogations recensées prennent la forme d'une enquête : il faut savoir pour se conformer aux habitudes d'un Turc. Voyons quels éléments et interrogations ressortent des documents relatifs aux mœurs d'un Turc.

c) Coutumes et mœurs des Ottomans : au cœur d'une ignorance toulousaine

En premier lieu, nous observons que beaucoup d'interrogations restent momentanément en suspens pour la bureaucratie toulousaine. Elles touchent à des aspects concrets comme la manière de recevoir et de loger un ottoman selon ses habitudes. Seulement, dans le cas de Toulouse, l'administration est ignorante vis-à-vis des us et coutumes d'un Ottoman musulman ; même si le royaume prend goût à la mode orientale, il n'en demeure pas moins que l'orientalisme ne pénètre que d'une façon très diffuse. Par conséquent, Toulouse entre dans cette catégorie de villes reléguées, en retrait des passages d'Orientaux. Comme le relève l'historienne et anthropologue Hélène Desmet-Grégoire, l'orientalisme s'est introduit peu à peu en France depuis le XVII^e siècle et se dissémine lors d'une forte phase d'expansion vers la fin du XVIII^e siècle, mais d'une manière inégale :

²⁶ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 76.

Quand l'Orient ottoman s'invite à Toulouse

« Les Français restés dans le royaume, avaient très peu de chances de connaître d'une façon directe choses et hommes turcs, qui ne parvenaient que de façon parcimonieuse dans le pays, à travers des canaux très étroits, des organisations spécialisées qui touchaient irrégulièrement les différents groupes sociaux »²⁷.

Par les termes de « canaux étroits » ou « d'organisations spécialisées », Hélène Desmet-Grégoire se réfère sans aucun doute aux missions et aux ambassades diplomatiques qui étaient des intermédiaires entre les Français et l'Orient. Néanmoins cela ne concerne pas uniquement les grandes villes commerciales situées sur les façades maritimes (comme Marseille, Bordeaux ou Toulon) ou certaines villes à l'intérieur du pays possédant une part importante de populations orientales (à l'instar de Lyon). De fait Toulouse méconnaît les traditions du Turc puisqu'elle n'a pas une frange importante de Levantins dans sa population, la présence musulmane reste très minoritaire et dispersée. Convertis au catholicisme pour certains, noms modifiés pour d'autres, il est difficile de cerner la présence musulmane, ou "mahométane" comme on le dit à la fin du XVIII^e siècle²⁸. Par ailleurs, l'archiviste Jules Mathorez affirme concernant les Ottomans que « ceux, assez rare, qui y ont fait souche, étaient de pauvres hères que les circonstances avaient contraint de s'habituer dans le royaume »²⁹ ou encore que « nul

²⁷ Desmet-Grégoire, Hélène. *Le Divan Magique : l'Orient turc en France au XVIII^e siècle*, Paris, Le Sycomore, 1980, p. 217.

Néanmoins, nous avons constaté lors de notre recherche, le cas d'un « *Compte pour un sofa* » construit pour les capitouls et s'élevant à 20 livres 15 sous et 6 deniers. Indice de civilisation matérielle, il montre que la pénétration de certains objets ottomans et leur diffusion laissent des traces. On assiste donc à une porosité de certaines zones considérées comme imperméables au sein du royaume de France, puisque que l'on peut rencontrer un objet typiquement oriental à Toulouse.

Voir AMT, CC 2738, f°64, Comptabilité, Pièces à l'appui des comptes (1720-1721), 24 janvier 1721.

²⁸ Sur ce sujet voir Dakhliya, Jocelyne. *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe : une intégration invisible*, Paris, Albin Michel, tome I, 2011.

On a retrouvé à Toulouse une épitaphe d'une certaine « Simona Volpilhiga, hôtesse à l'enseigne du Maure, rue d'Astorg à Toulouse, décédée le 5 juin 1530 ». L'original se trouve au Musée des Augustins.

Consulté sur <http://urlz.fr/5nWr>

²⁹ Mathorez, Jules. *Les étrangers en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Edouard Champion, tome I, 1919, p. 188.

d'entre eux n'a marqué l'histoire de notre pays »³⁰. Loin de confirmer ses dires, on peut quand même attester qu'une certaine méconnaissance vis-à-vis de la culture orientale s'exprime incontestablement au travers de ces interrogations.

Par conséquent, de nombreuses questions émergent, au travers du mémoire intitulé « Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur »³¹. A la fin du mémoire est stipulé qu'il faut se renseigner en amont pour savoir « de quelle manière il couche, il mange, pour que l'on prépare le local de la manière qu'il peut le désirer »³² ou « s'il faut laisser des tableaux dans sa chambre »³³, ceci afin de correspondre aux prescriptions religieuses. On peut en déduire que les autorités se sont documentées sur les proscriptions dictées par les préceptes de la religion islamique³⁴. Autre aspect, la thématique alimentaire nourrit beaucoup de réflexions, puisqu'il faut fournir des aliments acceptés par les Turcs. L'interrogation « quelles espèces et quelles sont les provisions qu'il faut lui donnée [sic] »³⁵ montre bien une certaine ignorance en la matière. Le porc est bien évidemment proscrit, néanmoins on remarque que d'autres viandes sont fournies et correspondent à l'alimentation orientale. Le mémoire comporte de nombreuses annotations, parmi lesquelles une qui nous intéresse particulièrement. A côté des interrogations relatives à sa manière de coucher ou de manger, il est écrit que l'ambassadeur s'accommode de « trois moutons, un veau et de la volaille en vie »³⁶, animaux consommés habituellement. La mention « en vie » n'est pas anodine : ici l'on retrouve de nouveau une pratique spéciale d'apprêt de la nourriture selon un rite musulman particulier, la *dhabiha*, consistant à saigner les bêtes avant de les consommer selon la loi islamique. De fait il est nécessaire d'ériger un local spécial pour effectuer la préparation. A ce titre, le duc de Roquelaure évoque cette pratique dans sa relation lors de la deuxième quarantaine effectuée par Mehmed sur l'île de Maguelonne. Il écrit que : « leur manière de prêter à manger est particulière, ils égorgent eux-mêmes leur viande, mais ne mangent que des quatre quartiers de

³⁰ Mathorez, Jules. *Les étrangers en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Edouard Champion, tome I, 1919, p. 189.

³¹ Cf. l'annexe II relative à cette archive.

³² AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

³³ *Idem*.

³⁴ Il s'agit de l'interdiction de représenter le Prophète mais aussi des hommes et des animaux.

³⁵ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

³⁶ *Idem*.

mouton, veau, et volaille, et jettent tout le reste »³⁷. Toujours dans cette optique, une autre annotation indique de ce fait que « les officiers préparent le sol sur le champ »³⁸. En effet, les agents de l'administration doivent installer un lieu adéquat où le cuisinier de la suite (ou ses aides de cuisine) puisse préparer les viandes. Par conséquent, on suppose que ces animaux vont nourrir l'ambassadeur (et peut-être toute la suite) pendant les trois jours de sa halte à Toulouse.

Nous avons pu constater au travers de cette partie que les autorités toulousaines ont tout mis en œuvre pour créer un espace répondant aux normes et aux attentes de Mehmed Efendi : nous avons vu que divers logements apprêtés comme il fallait ont été mis à disposition pour répartir la suite. Maintenant, voyons de quelle manière les Toulousains effectuent la gestion des fournitures et des provisions ? Qui est en charge du paiement ? Quels critères ressortent spécialement des sources ? Comment s'organise l'administration et que prévoit-elle en premier lieu ?

B) Organiser et gérer les fournitures

S'informer sur les spécificités culturelles et religieuses des turcs est une préoccupation essentielle pour recevoir une ambassade, prévoir et ordonnancer en est une autre. Pour l'administration toulousaine, il s'agit en premier lieu de prévoir et calculer au plus juste les fournitures nécessaires à la nombreuse délégation ottomane. D'une part parce que cela entraîne des coûts non négligeables pour la ville, et d'autre part car il s'agit de bien agencer l'ensemble pour éviter tout désagrément. Quelles fournitures remarquons-nous dans les archives de la municipalité ? Elles touchent en particulier bien évidemment à la vie quotidienne et au logement, à la logistique ou au type de transport qui serait le plus adapté lors de l'entrée. On remarque aussi une prise en compte de la garde : recevoir une délégation aussi imposante oblige à être attentionné pour un nombre infini d'éléments et de détails.

³⁷ La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f°276 (recto), « Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son départ en Guyenne ».

³⁸ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

Afin d'aménager l'hôtel on se renseigne sur les meubles, point trop n'en faut on espère : « on scaura de luy la quantité de lits, appartements et chambres qu'il faut, tant pour luy que pour toute sa suite »³⁹. La réponse écrite en marge informe uniquement sur le cas du logement de l'ambassadeur : « il faut dans la maison un pour luy, un pour son fils et cinq ou six lits même plusieurs dans la même chambre »⁴⁰. Ainsi on sait exactement les meubles qu'il faut réquisitionner. Pareillement pour le gentilhomme du roi : « pour M. de la Bonne, [il faut] une maison où il y aye une douzaine de lits et de quoy donner à manger, une cuisine et une salle à recevoir du monde »⁴¹. Logiquement, il est prévu que le sieur de la Baune ait un logis à part où il puisse gérer ses affaires, discuter et peut-être éventuellement inviter les capitouls et les élites toulousaines lors de son séjour.

a) Dépenses en tout genre

Autre élément non négligeable et coûteux : la suite de l'ambassadeur, importante, nombreuse et socialement diversifiée. Ainsi, il est décidé de s'informer en amont de ce « qu'elles font et en quel nombre sont les personnes qu'il faut indispensablement loger dans la maison de M. l'ambassadeur »⁴². Nous entrevoyons de nouveau un élément que nous avons analysé plus en avant, celui de la sphère privilégiée de l'ambassadeur. La missive de l'intendant du Languedoc répond en signalant que « ce ministre à M. son fils, 12 à 15 officiers de distinction et environ 60 domestiques avec luy »⁴³. Pour nourrir l'ambassadeur et sa suite, il est prévu d'installer plusieurs locaux spécialement conçus pour apprêter les mets : « vous jugés bien qu'il faut des cuisines, du bois et du charbon ainsy [*sic*] vous ferés attention »⁴⁴. Cela nécessite en conséquence de fournir en plus des matériaux pour cuire les aliments et assurer la pitance de l'ensemble de l'ambassade. A propos de la subsistance, le mémoire du greffier stipule qu'il faut prendre soin de l'ambassadeur en « offrant de luy procurés en payant toutes les provisions de bouche tant pour luy que pour toute sa suite »⁴⁵. Heureusement pour

³⁹ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

⁴⁰ *Idem*.

⁴¹ *Idem*.

⁴² *Idem*.

⁴³ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°455, 14 janvier 1721.

⁴⁴ *Idem*, f°456, 14 janvier 1721.

⁴⁵ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

la ville et le conseil de bourgeoisie, l'intendant de Bernage affirme que « le contrôleur paiera tout, il n'y aura que le logement à la charge de la ville »⁴⁶. Par ailleurs on sait qu'une lettre du sieur Hocquart adressée au Régent affirme, interloqué, qu'« ils mangent la nuit comme le jour »⁴⁷ lors de leur quarantaine effectuée à Maguelonne. Par conséquent, la fourniture du *tain*⁴⁸ incombera au contrôleur de la bouche pour nourrir les nombreux acolytes de Mehmed Efendi. Pour tout le reste, on se doit de recourir à nouveau exclusivement au gentilhomme du roi : « que vous ajoutiez créances à ce qui vous sera dit sur cela par M. de la Baune gentilhomme ordinaire de sa majesté [qui] conduit l'ambassadeur »⁴⁹. La charge financière s'allège donc considérablement pour Toulouse, puisqu'il ne faut s'occuper que des habitations et de leur ameublement.

Mis à part la délégation et les officiers français, s'ajoute également un autre élément : la prise en charge du régiment de grenadiers des Vaisseaux qui escortent l'ambassadeur depuis Toulon. Ils vont surveiller les résidences durant la nuit, ce qui nécessite que leur soit fourni « deux quintaux de bois et une livre de chandelles pour le temps qu'il [Mehmed efendi] y restera »⁵⁰, en établissant « un foyer de garde à portée de la maison de l'ambassadeur »⁵¹. Cependant, l'intendant assure que « cette dépense sera à la charge de la ville »⁵². Les dépenses montrent qu'une somme de 30 livres a été versée pour le « capitaine et le lieutenant du guet du tem [sic] qui ont monté la garde chés l'ambassadeur suivant le compte de l'hôte réduit à 30 livres »⁵³. La garde durant tout son séjour a elle aussi eu droit à un dédommagement, puisqu'il est écrit « pour la dépense des 30 soldats des 3 jours qui ont été en garde »⁵⁴. Outre la question sécuritaire, on constate également que l'hôtel de Bagis voit l'intervention de

⁴⁶ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°456, 14 janvier 1721.

Cependant, nous n'avons pas de traces des dépenses effectuées par ce fameux contrôleur de la bouche.

⁴⁷ D'Aubigny, Jules Ludovic Henrys. « Un ambassadeur Turc à Paris sous la Régence » *Revue d'Histoire Diplomatique*, 1889, p. 86.

⁴⁸ Signifie « ration alimentaire ».

⁴⁹ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°454, 14 janvier 1721.

⁵⁰ *Idem*, f°459, 14 janvier 1721.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°460, 14 janvier 1721.

⁵³ AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc*, 19 février 1721.

⁵⁴ *Ibidem*. La somme versée est de 63 livres et 8 sous. Chaque soldat a donc obtenu environ 2 livres et 12 sous.

sommaires réparations, puisque l'on note le concours de « Lassale maître vitrier » le 1^{er} février 1721, jour durant lequel est présent Mehmed Efendi. Il est écrit que l'artisan reçoit 14 livres pour « avoir mises lest lanternes an ploum [sic] neuf, pour garnir la maison, lotél [resic] où il a loché [resic] monsieur l'ambassadeur turc »⁵⁵. Un autre personnage, nommé Lafont, offre ses services et est dédommagé pour des « clous, chevilles, aux lanternes à l'hôtel »⁵⁶. Enfin on rémunère le sieur Durfort, capitaine à la santé (c'est ainsi qu'il est appelé dans les sources) pour 10 livres : ce dernier a sans doute dirigé les artisans qui ont effectués les diverses besognes en vue de mettre à disposition un logement propre et ordonné.

Après avoir constaté les diverses dépenses effectuées pour la logistique, l'équipement des cuisines, les fournitures des gardes ou encore les diverses réparations, nous allons nous pencher sur le cas de la réception. Il s'agira ici de voir le processus d'élaboration, la manière dont est pensé l'accueil au travers du mémoire du greffier. Comment celui-ci prévoit-il de réceptionner l'ambassadeur ? Quels acteurs de la ville entrent en jeu et de quelle manière ? A quels moments sont-ils sollicités ?

b) Accueil et scénarisation : l'élaboration d'un projet protocolaire

Pour commencer, nous allons analyser toute la théorisation d'une réception⁵⁷. Ici, il est essentiel de distinguer la disposition des agents municipaux et leur rôle respectif. Pour organiser l'ensemble des fournitures et des services, on fait appel au capitaine à la santé. En l'occurrence il s'agit de nouveau dans le cas de Toulouse du sieur Durfort. Directeur général des services, il se charge de distribuer les tâches et multiples services pour nettoyer et accommoder. Cela peut concerner de simples travaux comme le balayage, l'entretien des

⁵⁵ AMT, CC 2740, Pièces à l'appui des comptes (1721), f°351, Mémoire de ce que Lassale mestre vitrier a fait par ordre des messieurs les capitouls ce premier février 1721.

Dans la source CC 2739, il est écrit que ce dernier est payé 10 livres uniquement pour « le raccommodage des lanternes ».

⁵⁶ AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc*, 19 février 1721.

⁵⁷ La troisième partie de notre étude consacrée au protocole abordera plus en détail ce thème, dans notre cas actuel, il s'agit de montrer que cette théorisation a pour but de recenser tous les éléments nécessaires à la réception l'ambassade.

locaux, l'hygiène et les petits achats, de disposer les emblèmes ou encore d'organiser la décoration. En outre, si du mobilier manque, il est disposé à équiper l'Hôtel de Pierre si le propriétaire ne dispose pas de tout le nécessaire pour le séjour.

D'autres acteurs entrent en jeu : les capitouls nomment des commissaires « pour faire à ces effets toutes les dépenses qu'il convient pour la dignité de la ville »⁵⁸. Ces agents s'emploient donc à pourvoir aux diverses besognes à effectuer et font appel aux services des artisans locaux. Cela peut toucher à l'élaboration des présents ou à la décoration de la Maison de Pierre. On sait que tous ces commissaires sont d'anciens capitouls nommés par le conseil de bourgeoisie. Le rapport écrit du conseil de bourgeoisie daté du 21 janvier 1721 permet d'identifier les personnes désignées pour préparer le terrain : le président écrit qu'il a « nommés commissaires monsieur Balbarix, Larrieu, Boutaric, Caumels, Villepigue et Rolland anciens capitouls »⁵⁹. L'accueil doit se faire au son d'instruments pour solenniser et immortaliser le moment. Il contient un scénario précis, traitant du rôle de chacun ou du moment de leur entrée en scène. Nous reproduisons ici un passage extrait du fameux mémoire sur la « Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur », et ô combien éclairant sur l'accueil. Pour l'instant laissons parler la source :

« Ce jour-là [de son arrivée] deux de messieurs les capitouls avec quatre de messieurs les anciens capitouls l'yront prendre à l'entrée du gardiage et deux autres de messieurs les capitouls le prendront à la dessente de la barque où la compagnie du guet se trouvera rangée en haye avec leurs casaques rouges, leurs officiers à la tête, les tambours battants au champ dès que M. l'ambassadeur paroîtra. Après quoy s'il veut entrer en carrosse il faut y mettre sur le devant deux de messieurs les capitouls, un sur le fond, avec luy la personne qu'il trouvera à propos. S'il veut entrer à cheval, en ce cas il y aura quatre de messieurs les capitouls portant la robe capitulaire, deux devant luy et il

⁵⁸ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

⁵⁹ AMT, BB 47, Délibérations (1719-1723), f°80, 21 janvier 1721, *Arrivée de monsieur l'ambassadeur de la Porte*.

Jean de Balbaria (exerce en 1683, peut-être est-ce un de ses descendants) avocat en parlement ; Louis Larrieu (exerce en 1701), avocat au parlement ; François Boutaric (exerce en 1707) avocat ; Guillaume Caumels (exerce en 1690, peut-être est-ce un de ses descendants) écuyer, nommé après le décès de M^e. Salviac, avocat ; Pierre-Jacques de Villepigue (exerce en 1717, peut-être est-ce un de ses descendants), écuyer, seigneur de Lagardelle ; Jean Rolland (exerce en 1719) procureur au parlement.

Consulté sur <http://tolosana.univ-toulouse.fr/fr/notice/104823763>.

Quand l'Orient ottoman s'invite à Toulouse

sera entre les deux autres, dès qu'il sera arrivé chez lui, il y sera complimenté par quatre de messieurs les capitouls, après quoy, monsieur le syndic de la ville lui donnera le présent de la ville, on estime que les flambeaux doivent être de cire blanche et le reste du présent en la forme ordonnée, on laissera à sa porte un détachement de la compagnie du guet avec le capitaine lieutenant qui feront garde chez M. l'ambassadeur tout le temps qu'il restera à Toulouse, l'accompagneront au cas où il veuille sortir et le conduiront jusqu'en sa barque le jour de son départ, observant toujours de faire battre aux champs lorsque M. l'ambassadeur sortira ou paroîtra »⁶⁰.

Nous constatons que l'ambassade a droit à un accueil empreint de dignité, où un ensemble d'individus vont participer à la promotion de la diplomatie dans toute sa splendeur. Pour l'instant, cette planification ne reste pour le moment qu'au stade purement hypothétique, puisque l'on essaie de prévoir toutes les possibilités. Que ce soit pour la durée estimée de son séjour ou pour la manière d'entrer en carrosse ou à cheval comme il est noté :

« Au cas que M. l'ambassadeur veuille entrée en carrosse, on scaura le nombre qu'il en faut [pour] luy et toute sa suite, s'il veut entrer à cheval au cas qu'il ne même pas de chevaux avec luy, on s'informerá également du nombre qu'il faut pour luy et pour toute sa suite »⁶¹.

En outre, d'autres interrogations surviennent qui concernent la relation que peut entretenir l'Ottoman avec les Toulousains, à savoir : sa figure et son caractère peuvent-ils être exposés aux yeux de tous ou à un cercle socialement restreint ? A quel moment et selon quels critères ?

Pour cela, il est prévu de solliciter encore et toujours l'inévitable gentilhomme du roi : « il faut encore s'informer avec M. de la Bonne, si M. l'ambassadeur voudra être veu s'il mange en public »⁶². Effectivement, on note déjà une certaine notoriété de l'ambassadeur acquise tout au long de son trajet qui s'est diffusée, parvenant jusqu'aux oreilles de l'administration toulousaine. Bien plus tard, Mehmed confirme cette rumeur pendant son séjour parisien lorsqu'il écrit :

⁶⁰ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

⁶¹ *Idem*.

⁶² *Idem*.

« Ce qu'ils désiraient [les hommes et les femmes] était de me voir manger. On venait m'annoncer la fille ou la femme d'un tel, qui demandaient permission d'assister à mon dîner. Il se rencontrait quelquefois que c'étaient des personnes que je ne pouvais pas refuser et auxquelles j'étais obligé de permettre l'entrée, mais, se trouvant pour lors dans leur carême, elles ne pouvaient manger avec moi. Elles ne faisaient qu'entourer la table pour nous regarder. Ces manières très nouvelles pour moi me gênaient beaucoup, mais ma complaisance me faisait prendre patience »¹.

On comprend dès lors que ces demandes étaient inhabituelles par rapport à la manière ottomane où le repas se déroule en silence et dans l'intimité². De fait, cette question laisse supposer que l'ambassadeur a dû faire face à des cas similaires lors de son voyage jusqu'à Toulouse. Autre aspect, celui des visites, qui doivent être surveillées et limitées « autant que faire se pourra pour ne pas le lasser par les honnêtetés qu'il fait à tout le monde, donnant des présents aux dames »³. On remarque que sa respectabilité s'est forgée tout au long du voyage : on sait de Mehmed Efendi qu'il a la réputation d'être affable et ouvert envers ses invités et les curieux en tous genres. Certains Toulousains indiscrets auront peut-être eu l'occasion et le privilège d'entrevoir le Turc lors de son séjour dans Toulouse. D'autres, socialement plus élevés, auront ce privilège comme le stipule le mémoire, il faut « ne laisser à son entrée absolument qu'aux heures masquées (marquées ?) gens de bonne façon »⁴. L'entrée et le protocole doivent permettre d'apprêter une représentation vivante, unique en son genre : celle d'un Ottoman dans la ville.

¹ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, p. 94.

² Göçek Fatma Müge, *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York, Oxford University Press, 1987, p. 38.

³ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

⁴ *Idem*.

CHAPITRE III

UN OTTOMAN DANS LA VILLE :
ENTRÉE ET SÉJOUR
DE MEHMED EFENDI
À TOULOUSE

III) La règle et le protocole : un langage silencieux

Comme le souligne Lucette Valensi¹, le protocole tient une large place dans l'élaboration de la réception d'un diplomate, et ce quel que soit le souverain qu'il représente. Le caractère exceptionnel conféré à l'accueil est un phénomène amenant à une mobilisation des agents de la municipalité. Celle-ci a pour objectif de répondre à des exigences relevant de la diplomatie et de la sauvegarde ou de la pérennisation d'alliances. En conséquence de quoi elle applique une règle, c'est-à-dire :

« Un protocole rigoureusement établi, qui fixe le nombre et le statut des personnes [...], détermine leur usage de l'espace ou des sièges. Il implique, pour l'ambassadeur, le port d'un costume et d'armes appropriés, une minutieuse chorégraphie pour l'entrée à l'audience, [...] le choix des termes de l'adresse, l'emploi d'une titulature »².

C'est-à-dire une série de mesures conformes à la préséance, aux honneurs et à l'étiquette. Ces deux derniers points sont scrupuleusement respectés, puisqu'il s'agit de mettre en application une posture spécialement adaptée pour réceptionner un diplomate. Qui plus est, une série de critères et de prescriptions rigoureuses mis en place doivent correspondre au statut de l'envoyé accueilli par les autorités locales. La notion de « langage silencieux » convient bien en tant que métaphore du protocole où les gestes, les paroles et les actions sont régies par une sorte de ritualisation codifiée, institutionnalisée. Le terme de théâtralisation ce processus normatif. Il s'agit avant tout d'appliquer un schéma préconstruit, et presque inévitable pourrait-on dire, puisqu'il sert à tous les cérémoniaux relevant de la diplomatie. La mise en scène, les paroles et le jeu des acteurs locaux est calculé au millimètre près : chaque disposition, chaque attitude n'est pas le fruit du hasard, car l'enjeu est de correspondre aux attentes de l'ambassadeur tant dans sa perception du faste que du cérémonial élaboré pour sa venue. Cependant, cette phase théorique n'est pas toujours au point lorsque l'on s'éloigne de la cour parisienne et de Versailles. Certaines villes peu fréquentées par des délégations

¹ Valensi, Lucette. *Ces étrangers familiers : musulmans en Europe, XVIe-XVIIIe siècles*. Paris, Payot, 2012. L'auteur décortique précisément les composantes et la pratique de la diplomatie entre les envoyés de l'Orient et la France. Cf. tout particulièrement le chapitre VII intitulé « Les envoyés des monarques musulmans ».

² *Idem*, p. 200.

étrangères doivent s'adapter, se familiariser aux principes et étiquettes lorsque la situation l'exige. Le protocole devient ainsi un poids, une charge importante, comparable à la préséance entre les élites locales qui entre en fonction à son tour. Comme l'écrit Fanny Cosandey :

« Les rangs et préséances renvoient chaque position à un état, une dignité, et sont en ce sens une projection de l'imaginaire collectif qui classe, ordonne, hiérarchise » [qui permet d'établir] « un code intelligible par tous les acteurs-spectateurs de ce théâtre de pouvoir. [...] Le rang désigne, à savoir la position dominante de leur capital de dignité »³.

En cas de méconnaissance sur le protocole à adopter pour la venue d'un émissaire extra-européen, il n'est pas rare de voir une bourgade se renseigner sur le procédé, et à défaut d'être appliqué selon les strictes règles, laisser une part d'improvisation plus ou moins voulue.

A) De l'usage et des fonctions de l'étiquette

Le diplomate Wicquefort affirme que « les civilités qu'on fait aux ambassadeurs à leur réception et à leur entrée sont réglées dans presque toutes les cours »⁴. A travers ces mots, il semble que l'étiquette soit internationale. Seulement l'auteur suggère qu'elle ne serait présente que dans les cours royales et princières. Peut-on en dire autant pour une municipalité locale, qui plus est d'une ville à l'échelle de Toulouse ? Peut-on supposer que l'administration de Toulouse n'aurait pas un ensemble de règles applicables en cas de venue d'une personne d'envergure ? Pour faire simple, note-on l'application d'une étiquette, d'usages théorisés en conséquence ?

La mise en place d'une « grammaire du langage diplomatique »⁵ comporte de

³ Cosandey, Fanny. *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Editions EHESS, 2005, p. 169 et p. 175.

⁴ Boppe, Auguste. *Les introducteurs des ambassadeurs*, Paris, Félix Alcan, 1901, p. 1.

⁵ Valensi, Lucette. *Ces étrangers familiers : musulmans en Europe, XVIe-XVIIIe siècles*. Paris, Payot, 2012, p. 200.

nombreuses étapes et rituels, comme la descente du carrosse, selon une préséance bien établie représentant les graduations du pouvoir local.

L'entrée du diplomate dans la ville est l'une des parties privilégiant la mise en spectacle de la délégation. Elle se compose d'un accueil aux sons d'instruments, de haies de soldats apprêtés et voit se succéder plusieurs étapes bien définies : l'offrande d'un ou plusieurs présents et l'échange de quelques paroles de convenance par le biais de l'interprète. L'enjeu de ce procédé est de se conformer aux usages en vigueur dans la diplomatie afin de correspondre aux attentes de l'invité. Celui-ci peut se distinguer par le port d'un vêtement spécial pour l'occasion et organise de son côté la disposition de sa suite de manière à mettre en exergue la puissance et la gloire de son souverain. De fait, la délégation doit impressionner les spectateurs. Cela passe par une série d'éléments bien distinctifs et imposants visuellement, que ce soit le nombre de personnes, les costumes traditionnels aux couleurs éclatantes ou la démarche imposante. Cela passe aussi par les aspects sonores particuliers, tels le bruit des chevaux richement harnachés ou la marche au pas de la garde personnelle, brisant par conséquent le silence environnant, ou dans d'autres cas, surplombant les clameurs et le brouhaha ambiant des spectateurs de tout rang. L'espace public doit être dominé par le bruit de la délégation.

De son côté, la ville hôte se doit d'incarner au mieux la figure et l'honneur du roi, ainsi que les acteurs de la municipalité, qui se matérialise au travers de cette scénarisation. Par ailleurs, ce discours diplomatique n'étonne pas le diplomate puisque ce langage est présent sous différentes formes dans toutes les cours⁶ et s'applique à l'ensemble des délégations étrangères à des degrés plus ou moins différents. Cela dépend de la stature ou de la personnalité du souverain représenté, ou encore du contexte géopolitique dans lequel s'inscrit cette démarche. On le voit, le respect des normes diplomatiques amène à instaurer un climat propice à la concertation avec le représentant étranger, puisque les usages en la matière sont respectés. Toutefois les honneurs rendus varient en fonction de critères liés au statut de

⁶ Par ailleurs, Valensi affirme que ce langage diplomatique est déjà international du fait de la pratique des réceptions dans les cours européennes et l'extension de celles-ci à des délégations étrangères. Dans notre cas d'étude, nous abordons le cas de Mehmed comme un signe de réaffirmation des réseaux diplomatiques anciens entre la France et l'Empire ottoman.

l'individu. Plus un diplomate à un statut élevé, plus cela requiert de lui donner de grands honneurs. De fait, il détermine tout le protocole qui doit s'ensuivre, et par conséquent le degré de renommée qui rebondi sur le diplomate. Ce constat est aisément vérifiable avec la titulature des envoyés de la Porte. Ainsi un simple envoyé turc (*elçi*) ne peut-il prétendre à des droits et honneurs élevés, car ce n'est pas une charge en soi, n'étant pas reconnue tant sur le plan juridique qu'administratif. A contrario, il est clair que le statut d'ambassadeur (*elçilik*) procure un ensemble de prérogatives, car l'envoyé personnifie symboliquement le pouvoir temporel de son souverain éloigné. Cependant comme le souligne l'historien turc Güneş İşiksel : « *l'elçilik* en tant que charge instituée n'a pas lieu d'exister puisqu'elle n'est perçue que comme une action politique exécutée au nom du sultan »⁷. De fait on assiste à une appréciation différentielle entre l'invité et les hôtes : les Français reçoivent l'ambassade avec beaucoup d'estime et se nourrissent de ce prestige, celui du passage d'un diplomate représentant un illustre souverain qui passe par Toulouse et faire rejaillir sa gloire sur la ville. Paradoxalement, Mehmed Efendi semble lui aussi honoré, mais l'on peut penser qu'il doit percevoir son rôle avant tout comme une démarche politique, essentiellement, et ne s'attarde pas sur sa titulature qualifiée d'honorable et de respectable par ses hôtes en France. D'une part, sa fonction fait qu'il ne se perçoit pas de la même manière que les Français le voient, d'autre part, il s'enorgueillit de son rôle en tant que représentant du sultan mais n'y attache pas la même importance symbolique que ne le font les Français.

Après avoir vu les principales composantes du protocole, nous allons nous pencher sur le cas concret de Mehmed Efendi. Comment s'est organisée l'administration de Toulouse, puisque cette dernière ne devait pas recevoir un envoyé de ce rang ? En effet, l'épisode tragique de peste qui touche Marseille en 1720 contraint la Provence à instaurer une politique de salubrité publique très sévère et strictement réglementée⁸. Il en va de même pour la province du Languedoc, vaste territoire où va circuler la délégation ottomane. Le principe de précaution passe essentiellement par des quarantaines pour les convois et personnes venant du Levant, mais aussi par la destruction des denrées et marchandises circulant en Méditerranée qui déchargent au port de Marseille. Effectivement, à l'origine, l'ambassadeur devait passer

⁷ Güneş, İşiksel. « Les méandres d'une pratique peu institutionnalisée : la diplomatie ottomane, XV^e-XVIII^e siècles », *monde(s)*, n°5, mai 2014, p. 54.

⁸ Voir l'ouvrage de Carrière, Charles. Coudurié, Marcel. Rebuffat, Ferreol. *Marseille ville morte : la peste de 1720*, Marseille, M. Garçon, 1968.

par la vallée du Rhône et non Toulouse. Face à la menace de la peste, les autorités de Toulon décident de prendre les précautions nécessaires pour éviter tout danger de contamination avec la délégation. Il est donc prévu de modifier le trajet de l'ambassade en optant pour un chemin via l'Ouest.

Par conséquent, comment s'organise l'administration toulousaine pour répondre à une situation d'urgence ? Quels éléments importants ressortent de la cérémonie ? De quelle manière se met en place le protocole et sous quelles formes ? En effet, l'absence de rapports de témoins oculaires (qui devaient être fort nombreux tout de même) oblige à formuler des hypothèses quant au déroulement de l'entrée que l'on peut toutefois recouper avec le *sefâretnâme* de l'ambassadeur lors de son entrée à Toulouse.

Dans les faits, le mémoire précautionneusement rédigé par le greffier de la ville est conçu sans doute pour lister les multiples interrogations qui surviennent à l'occasion du séjour d'une délégation étrangère (dans le cas d'une ville étape comme Toulouse, peu familière des délégations orientales) et constitue une mine de renseignements⁹. C'est là l'expression la plus sensible de l'interculturalité : puisque l'on méconnaît les usages des Turcs, il faut se renseigner, connaître les us et coutumes de l'étranger en vue de créer un espace apprécié des hôtes. Cela passe essentiellement par le mobilier et l'alimentation, éléments de la vie quotidienne. Intitulé sobrement « Manière de recevoir Monsieur l'ambassadeur », le document constitue une précieuse source d'informations dans ce cas-là. Il permet de recouvrir les multiples aspects susceptibles d'entrer en ligne de compte à travers un jeu de questions/réponses, permettant de passer en revue l'ensemble des étapes de la réception. Il contient ainsi toutes les démarches à effectuer en amont pour bien organiser l'accueil et ajuster l'étiquette, comme l'indiquent les nombreuses notes écrites en marge du mémoire : « Il faut décidé [*sic*] s'il doit être complimenté par quatre de M les capitouls ou de quatre en quatre »¹⁰. Les grands thèmes concernent le lieu d'arrivée, le logement, le caractère de l'ambassadeur et des gens de sa suite. Certains points du mémoire sont beaucoup plus détaillés, notamment ceux portant sur le rôle de chacun des agents de la municipalité toulousaine, et soulèvent de nombreuses problématiques, en particulier en ce qui concerne

⁹ Voir l'archive AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

¹⁰ *Idem*.

l'entrée et les honneurs. Voyons donc de quelle manière est pensé l'accueil de l'ambassadeur Mehmed Efendi à Toulouse.

B) Entrée et honneurs à Toulouse : une élaboration protocolaire

Dans le cas de de la « joyeuse entrée » du roi François I^{er} le 1^{er} août 1533, la scénarisation protocolaire relève d'un tout autre niveau : considérée comme un événement spectaculaire de par son caractère royal, la cérémonie est un enjeu crucial, nécessaire au roi pour affermir son pouvoir par la symbolique de la remise de la clé de la ville. Enjeu politique et vitale pour la ville aussi, celle-ci souhaite avant tout « garder et conserver les privilèges, franchises et libertés »¹¹. Hormis cela, peu de délégations ou occasions spéciales permettent de mobiliser l'administration locale et de susciter autant d'engouement. Cela est dû surtout au fait que les ambassades orientales passent toutes par la Provence et longent la frontière orientale du royaume, ce qui par conséquent, relègue Toulouse au second plan lors de passages de délégations extra-européennes¹².

Symbole fort, l'entrée constitue l'événement majeur, le clou du spectacle où la magnificence et l'allure de toute la délégation, l'ambassadeur en tête, s'exposent aux yeux de tous. Dans le cas ottoman, son origine orientale lui confère un caractère « d'exotisme » qui la rend attrayante et devient un spectacle public captivant toutes les couches sociales de la ville. Nous avons constaté auparavant que l'ambassadeur reçoit les honneurs dus à son statut : « il mesure la qualité et la nature des signes d'honneur qui s'étalent à ses yeux et à ceux de son entourage »¹³. Cependant on peut se demander si autant de faste et de calcul politique entre en ligne de compte lors d'une entrée dans une ville comme Toulouse, qui n'a pas l'air d'émerveiller beaucoup Mehmed Efendi. Pour preuve, ce dernier affirme que « cette ville est

¹¹ Taillefer, Michel. *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Toulouse, Ombres blanches, 2014 pour la présente édition, p. 261.

¹² Cependant il est à noter que les délégations espagnoles devaient couramment passer par cette région, cela reste une affirmation purement hypothétique puisque n'avons pas regardés si des sources faisaient référence au passage d'ambassades espagnoles.

¹³ Bély, Lucien, Géraud Poumarède (dir.). *L'incident diplomatique : XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, A. Pedone, 2010, p. 253.

très grande mais un peu ruinée »¹⁴. Autre question, comment doit-on mettre en scène l'entrée et sur quel modèle se focaliser ? Etant donné qu'aucun ambassadeur ottoman n'est venu à Toulouse¹⁵ auparavant, la tâche se complique. L'ouvrage de Rousset de Missy¹⁶ comporte de petites sections relatives à la manière d'appliquer un cérémonial pour les ambassades orientales. De fait, il écrit que :

« Comme il n'y a rien de bien réglé au sujet des ministres envoyez par les Potentats de l'Orient & du Midi, comme de Moscovie, de la Chine, de Perse, de Turquie, de Maroc etc. On est obligé d'examiner ce qui s'est pratiqué en pareil cas, ou plutôt on forme à chaque occasion un nouveau Cérémonial suivant que le Roi veut leur faire plus ou moins d'honneurs, je vais rapporter des relations de quelques-unes de ces réceptions »¹⁷.

Loin de nous éclairer, Rousset de Missy montre l'attitude ambiguë et le flou qui règnent parmi les juristes et les diplomates. Cependant, en l'absence de règle « à la française », il est décidé d'imiter le modèle appliqué à la Porte : « la réception de l'envoyé d'un souverain musulman doit répondre aux codes respectés par celui-ci. [...] En la matière, l'usage devient règle et le précédent fait jurisprudence »¹⁸. Peut-être s'inspire-t-on alors de la venue du précédent envoyé ottoman, Soliman Aga Mustapha-Raca en 1669, dont les multiples controverses sujettes à son statut.

Avant d'aller plus en avant, cherchons à savoir ce que disent les archives. Dans les pièces à l'appui des comptes de la trésorerie toulousaine, nous avons pu relever qu'exactement un siècle avant Mehmed Efendi, soit en septembre 1621, un ambassadeur anglais, le sieur de Castries, était passé à Toulouse. Chose intéressante, une retranscription de la lettre envoyée pour réceptionner l'Anglais est présente dans les dépenses effectuées pour l'ambassadeur

¹⁴ Veinstein, Gilles, *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 77.

¹⁵ C'est aussi le premier ambassadeur en titre qui vient dans le royaume.

¹⁶ Jean Rousset de Missy (1696-1762) est un écrivain protestant réfugié aux Provinces-Unies réputé pour ses écrits sur le droit international.

¹⁷ Rousset, de Missy. *Le cérémonial diplomatique des cours de l'Europe*, Waesberge, Librairie Janssons, 1739, Tome I, p. 93.

¹⁸ Valensi, Lucette. *Ces étrangers familiers : musulmans en Europe, XVIe-XVIIIe siècles*. Paris, Payot, 2012, p. 200.

Mehmed Efendi. Selon toute vraisemblance, l'accueil de Mehmed a donc été partiellement calqué sur celui réservé à un ambassadeur anglais un siècle auparavant¹⁹. Le mémoire de 1621 stipulait ainsi que « le comte de Doncastries ambassadeur extraordinaire d'Angleterre doit venir au plus tôt en cette ville lequel Mr désire d'être accueillie et receu selon le mérite de sa qualité à son arrivé »²⁰. Concernant Mehmed Efendi, on sait qu'un premier courrier provenant de Montpellier et daté du 14 janvier 1721, annonce la venue prochaine de l'ambassadeur et affiche d'emblée une préoccupation cruciale : il s'agit de rendre « les honneurs qui sont dus au caractère de cet ambassadeur »²¹. Ils seront ordonnés par « M le duc de Roquelaure [qui] vous fera scavoir ce que vous aurés à faire [pour les honneurs] »²². L'information est on ne peut plus claire : c'est un grand événement en soi qu'un ambassadeur d'une telle stature passe par ici : ainsi il ne faut surtout pas omettre d'appliquer soigneusement le protocole sans quoi le risque serait de se ridiculiser. A défaut de renseignements pertinentes, le conseil de bourgeoisie liste les diverses questions dans le fameux mémoire du greffier, afin de lister les principales préoccupations pour préparer au mieux le terrain.

C) Entrée et divertissement(s) à Lyon

Cette seconde partie va nous permettre de mettre en avant d'autres éléments absents de la réception à Toulouse, car Lyon est une étape récurrente, plus habituée par le passage de délégations ottomanes²³. L'autre argument relève de la sphère marchande : par son statut de carrefour commercial et ses activités artisanales particulières, Lyon a acquis une certaine renommée. Comme le souligne l'ambassadeur lui-même, « elle est fort bien bâtie et fort marchande »²⁴. Les délégations orientales ont l'usage de s'y arrêter, sa position géographique

¹⁹ Du moins en partie, nous reviendrons un peu plus loin sur le cas des présents.

²⁰ CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc*, 19 février 1721.

²¹ AMT, BB 188, Correspondances des intendants et divers, *Correspondance des intendants*, f°453, 14 janvier 1721.

²² *Ibidem*.

²³ Nous renvoyons à l'épisode sans doute apocryphe mais comique du *Salamalec Lyonnais* par le célèbre auteur Jean de La Fontaine, cité dans l'article de Grenet, Mathieu. « Muslim missions to Early Modern France, c.1610-c.1780: Notes for a Social History of Cross-Cultural », *Journal of Early Modern History* 19, 2015, p. 2.

²⁴ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La découverte, p. 164.

étant commode, elles s'y arrêtent à l'aller comme au retour lors leur périple. Ceci étant dit, rappelons que l'ambassade de Mehmed Efendi va inverser le parcours du fait du mal contagieux, en passant à Lyon pendant son voyage de retour. Il y séjourne quelques jours avant de repartir en direction de Toulon : l'ambassade arrive à Lyon le 20 août et en repart le 28 suivant. Durant son séjour, un cérémonial est mis en place pour manifester le pouvoir et montrer à l'ambassadeur les principales activités de la ville. L'échevin lyonnais Léonard Michon tient alors un journal dans lequel il relève tous les événements qui ont marqué la ville²⁵. Il se trouve qu'il a décrit une partie du cérémonial mis en place pour Mehmed lors d'une visite le 22 août 1721²⁶. Nous allons donc pouvoir comparer les deux cérémonies de manière à faire ressortir d'autres procédures ou visites absentes de Toulouse et constater si la réception est plus fastueuse à Lyon. L'intérêt du rapprochement entre ces deux cas est de mettre en avant un certain degré de faste, plus ou moins élevé selon l'importance économique et le prestige de la ville hôte. En outre, il s'agit de relever la présence ou l'absence de certaines phases protocolaires dans l'un ou l'autre cas. En ce qui concerne le cérémonial, on constate que Toulouse est largement dans le flou : la présence de plusieurs documents attestent qu'une large part est donnée à l'accumulation de renseignements concernant l'ambassade de du fait de l'absence d'expérience similaire antérieure. Au contraire, l'épisode lyonnais est l'application du langage diplomatique par ses expériences antécédentes.

A Lyon donc, le prévôt des marchands ouvre la marche en envoyant un carrosse pour chercher Mehmed Efendi (ainsi que son fils Sa'ïd et l'interprète Lenoir) à son logis. Ils traversent la place des Terreaux accompagné par des arquebusiers. Lorsque l'ambassadeur défile en carrosse, il est accueilli par les consuls lyonnais et plusieurs régiments de soldats ; Michon note :

²⁵ Léonard Michon (1675-1746) est un notable lyonnais, avocat du roi au bureau des finances de la généralité de Bordeaux. La rédaction de son *journal de Lyon* pendant 30 ans constitue une source impressionnante d'informations pour décrire et recenser les événements de la ville.

²⁶ Je tiens à remercier tout particulièrement Rosemonde Letricot qui a accepté de mettre à ma disposition ce document tiré d'un travail en cours. Je remercie également le professeur Olivier Zeller pour avoir attiré mon attention sur l'existence de cette précieuse source.

Un ottoman dans la ville : entrée et séjour de Mehmed Efendi

« [qu'] Il y avoit à la place des Terreaux un détachement de vingt hommes sous les armes de chaque quartier. Cela composait avec les officiers neuf-cents ou mille hommes »²⁷. Mehmed est invité à assister à la manœuvre des troupes et à une série de canonnades : « Pour lors, les troupes qui étoient sous les armes firent pendant plus d'une grosse demie heure des décharges de mousqueterie qui ne cessoient point. On n'a jamais dans Lyon entendu un si grand bruit car le canon qu'on avoit placé le long de l'hôtel de ville avec des boëtes tiroit successivement »²⁸.

Ensuite, Mehmed découvre le travail « des étoffes d'or et d'argent, la manière de dorer les lingots, de tirer l'or et l'argent, de l'écacher »²⁹ typique de Lyon. Enfin, la cérémonie se termine par un rafraîchissement typiquement turc : du café et des liqueurs fraîches. On constate que Mehmed semble emballé par son séjour lyonnais, puisqu'il affirme dans son rapport que la ville « mérite d'être regardée comme un second Paris ». Qui plus est, elle entre pleinement dans l'estime de l'ambassadeur, puisqu'il affirme tout bonnement que « de toutes les villes que j'ai vues, Lyon est la plus peuplée et la plus vaste »³⁰. Durant son séjour, il assiste aussi à des divertissements comme les feux d'artifice, très répandus dans la société ottomane³¹. On constate donc que les consuls lyonnais ont tenu à impressionner l'ambassadeur par une manœuvre militaire (détonations des canons et exercices de l'armée) mais aussi par la mise en valeur du savoir-faire technique, en l'occurrence le travail de la soie (alors travaillée dans l'Empire ottoman) et l'utilisation de fils d'or et d'argent. Ceci correspond parfaitement aux attentes de l'ambassadeur, qui a pour objectif de se renseigner sur toutes les innovations et technologies susceptibles de plaire au sultan et applicables à la société ottomane ; le cas le plus célèbre concerne ainsi l'introduction de l'imprimerie dans l'Empire en 1727³². En effet,

²⁷ Rosemonde Letricot, *Édition critique numérique des Mémoires de Léonard Michon*, Université Lyon 3, LARHRA (CNRS UMR 5190), <http://journal-michon.symogih.org/>

²⁸ Rosemonde Letricot, *Édition critique numérique des Mémoires de Léonard Michon*, Université Lyon 3, LARHRA (CNRS UMR 5190), <http://journal-michon.symogih.org/>

²⁹ *Ibidem*. Dans son rapport il note que « C'est là que l'on travaille les étoffes de France, les damas et les velours », p. 164.

³⁰ Veinstein, Gilles, *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 164.

³¹ Göçek Fatma Müge, *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York, Oxford University Press, 1987, p. 51.

³² Elle est mise en place par Sa'ïd Efendi et un renégat hongrois, Ibrâhîm Mutefferika, après accord du grand-vizir et du cheikh (*seyh*) ul-islâm. Cependant, imprimer des ouvrages religieux incluant le Coran était interdit. Son premier tirage sera la relation de Mehmed Efendi en caractères arabes, suivie d'une vingtaine d'ouvrages relatifs à la science, l'histoire ou la géographie. Suite à la mort d'Ibrâhîm Mutefferika en 1745, l'imprimerie est

on retrouve dans son *sefâretnâme* l'évocation de ses observations : l'objectif des consuls lyonnais est donc accompli. En outre l'ambassadeur est convié à plusieurs fêtes organisées par les Lyonnais, ce à quoi il semble s'être habitué depuis son arrivée en France³³. Il a rencontré de nombreuses figures locales à travers cette sociabilité festive. La personnalité ouverte de l'ambassadeur peut aussi expliquer l'intérêt croissant des élites locales, puisque ces dernières apprécient le caractère délicat et cultivé de l'Ottoman. Une véritable mobilisation des acteurs locaux enchante Mehmed Efendi. Il indique par exemple dans son rapport que le vice-gouverneur « venait tous les jours chez moi et me menait promener dans son carrosse », ou encore que le fils du maréchal « rendît deux visites et [m'] invita à aller chez lui où il [me] donna un magnifique repas »³⁴ La personnalité de l'Ottoman continu de toucher tout autant les femmes, et cristallise l'attrait (que l'on peut qualifier d'obsessionnelle) du diplomate pour les dames, quelque soit le lieu ou la situation comme il l'écrit :

« L'intendant de la ville vint aussi me voir deux fois et m'invita à manger chez lui. [...] Toutes les plus belles dames de la ville se trouvèrent au festin, de sorte qu'il y eut une assemblée si charmante que je confesse n'en avoir point vu de semblable à Paris »³⁵.

Michon remarque par ailleurs qu'il ne paraît pas indifférent aux grandes figures qui ont façonné la ville, car « il vit avec plaisir les différens portraits des princes et des seigneurs qui sont dans la chambre du consulat »³⁶ lors de la visite, témoignage à la fois de son respect et de sa nature curieuse pour l'histoire des hauts personnages lyonnais. Pour résumer, le cérémonial de Lyon montre plusieurs éléments : faste et honneurs sont rendus à l'ambassade,

supprimée sous l'action des oulémas conservateurs. Elle ne réapparaîtra qu'en 1784, sous le règne d'Abdülhamid I^{er}.

³³ Göçek affirme que les ottomans n'apprécient pas d'inviter un ambassadeur étranger à leurs fêtes. A l'inverse, en France, l'on convie les étrangers à ces fêtes, moyen de présenter l'invité et d'attirer curiosité et intérêt des convives tel un spectacle vivant. La sociabilité ottomane est donc beaucoup plus restrictive et en quelque sorte privatisée.

Voir Göçek Fatma Müge, *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York, Oxford University Press, 1987, p. 51.

³⁴ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèle*, Paris, La découverte, 2004, p. 164.

³⁵ Ibidem.

³⁶ Rosemonde Letricot, *Édition critique numérique des Mémoires de Léonard Michon*, Université Lyon 3, LARHRA (CNRS UMR 5190), <http://journal-michon.symogih.org/>

réjouissances et festivités animent l'espace public. La place publique sert de zone bien délimitée, comme un espace qui confère à donner un certain cachet et concentre l'événement tout entier. On peut penser qu'un programme a été établi en amont par l'administration lyonnaise afin de mettre en place un climat particulier et une stratégie ostentatoire des atouts de la ville.

D) La suite, reflet du pouvoir ottoman

Similaire à une démonstration de force et de prestige, la suite représente la puissance et la gloire du souverain qui s'exprime de deux manières. Par son nombre³⁷, elle s'impose et impressionne tant par la démarche, l'apparat que par les couleurs ou le vêtement porté spécialement pour l'occasion. D'autre part, sa composition hétérogène permet de distinguer une structuration du corps diplomatique. La suite a un objet précis : par son image, signifier le respect accordé par le souverain ottoman au roi de France.

En outre, l'historienne turque Fatma Müge Göçek³⁸ a recensée tous les individus qui composent la suite. La mise en place de la délégation a été coordonnée en amont par l'administration ottomane et la suite de l'ambassadeur comprend : Sa'îd Efendi³⁹ le secrétaire personnel, l'intendant, l'imam, le muezzin, le trésorier, le garde des sceaux, le maître de garde-robe, le maître d'hôtel, le maître de cérémonie, le maître d'office, l'écuyer avec son valet, le pourvoyeur, le capitaine Soliman, le médecin avec son valet, le physicien et son valet, le fournisseur de la maison avec ses deux valets, le cafetier, le barbier, le parfumeur, le préposé

³⁷ Il suffit de se rappeler que la récente délégation ottomane d'Ibrahim Pasa à Vienne était alors composée de plus de quatre cents personnes. Alors que son objet même (la signature du traité de Passarowitz) marquait une défaite cinglante face à la coalition réunie par le Saint-Empire, il s'agissait pour les Ottomans de procéder à une démonstration de force à la mesure de leurs moyens et de montrer leur capacité de résistance. Cité dans Aubigny, Jules Ludovic Henry. Un ambassadeur turc sous la Régence, *Revue d'Histoire diplomatique*, 1889, p 87.

³⁸ Göçek Fatma Müge, *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York, Oxford University Press, 1987, p 140.

³⁹ Sa'îd Efendi, contribue à l'introduction dans l'Empire ottoman de l'imprimerie en 1727 et effectue plusieurs missions diplomatiques : en Suède en 1733 puis de nouveau en France en 1742 où il est à la tête de la délégation, Il contribue à diffuser les modes franques (*Alafranga*).

au remplissage de la pipe, le préposé aux chandeliers, les treize *aghas*⁴⁰, le chef de cuisine et ses six hommes d'aide, cinq traiteurs et leurs deux valets, le tailleur, deux pelissiers, quatre garde-tentes, le blanchisseur, vingt valets de pied, un *saca* (porteur d'eau), le steward, deux palefreniers, l'interprète Lenoir avec sa sœur et trois valets, l'interprète du roi Fiennes, l'interprète du roi Yon, le consul Monthenant⁴¹ avec sa femme et leur valet, l'ingénieur Lebon, six consuls ou vice-consuls français, cinq Anglais et un Hollandais.

Escortée par treize *aghas* (officiers militaires), la délégation comprend plusieurs valets assignés à des tâches spécifiques (service, cuisine). Outre ces individus, on note la présence de certains personnages clés comme le cuisinier, l'imam ou le muezzin, révélant l'importance du domaine religieux même lors d'un voyage diplomatique. On conserve donc les habitudes culinaires et le respect des prescriptions religieuses, tandis que la pratique assidue et ostentatoire de l'islam s'exprime. Pour les ottomans, il n'est aucunement question de se conformer aux mœurs des infidèles sur ces points, même si l'ambassadeur reste par ailleurs ouvert aux coutumes françaises et assiste par exemple à divers dîners et spectacles où des femmes sont présentes sans que cela le gêne. Cependant, un point reste en suspens : dans le rapport de l'intendant de Bernage, celui-ci nous fait comprendre clairement que Mehmed se laisse quelquefois tenter par le vin avec quelques officiers. Cette pratique reste marginale, puisque l'ambassadeur punit sévèrement tout contrevenant aux préceptes de l'islam. Il s'agit de ne pas s'attirer de problème et surtout d'éviter de produire des événements fâcheux pouvant briser le prestige de la délégation auprès des locaux. Ceci a plusieurs avantages, puisque l'opinion publique va se forger une autre représentation de l'ambassadeur oriental souvent entaché d'une image de débauché. De fait, si l'envoyé sait se comporter avec courtoisie et adopte les coutumes locales, cela va aussi garantir une popularité croissante de l'ambassade ottomane à mesure que celle-ci parcourt les villes du royaume. La suite permet ainsi un

⁴⁰ « Terme d'origine mongole désignant le grand frère, le chef, la maître, le responsable. Placé après un nom propre, *ağa* (passé en français sous la forme *agha*) sert de titre usuel à certaines catégories de serviteurs du sultan (à l'exclusion des fonctionnaires des finances ou des secrétaires, qui sont *efendi*) : gradés des troupes soldées, comme l'agha des janissaires, les aghas des corps de chevalerie de la Porte, les commandants des garnisons, et, de façon plus générale, les officiers ne pouvant prétendre aux titres de pacha et de bey ; officiers des services « intérieurs » (*enderun*) ou « extérieurs » (*birun*) du Palais ; eunuques du Sérail ».

Voir la définition « Agha » de N. Vatin dans *Dictionnaire de l'empire Ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 48.

⁴¹ Il est alors consul de France à Tripoli.

processus d'autoglorification en créant une forme de symbiose avec les habitants, émerveillés par l'arrivée d'une délégation étrangère venue de si loin. Le fait de passer par des petites villes et hameaux renforce d'ailleurs ce caractère proprement « spectaculaire » de l'ambassade.

E) Les présents toulousains : des mets à la mode

Échanger des cadeaux fait partie intégrante du processus diplomatique. Vecteurs de réciprocité, les présents informent l'historien tant sur l'importance qu'accorde l'administration à l'ambassadeur en fonction du souverain qu'il représente, mais aussi des attentes et de la considération du roi. Chaque don appartient à une catégorie qui le détermine en raison de son utilité : matériel (bijoux, chevaux) ou alimentaire (gâteau, confitures). Il reflète la situation économique, les productions locales et la prise en compte des aspects culturels. Ceux des ottomans relèvent plus de la guerre et de produits en usage dans les steppes : chevaux, équipements de guerre ou fourrures⁴². Ceux des Européens représentent l'innovation et le développement technologique, par exemple du textile, des pendules, des montres ou des miroirs. On trouve en revanche peu de dons alimentaires dans les cours.

En respectant cette étape de l'échange de présents, les interlocuteurs s'engagent dans une phase où le langage et la politesse sont à l'honneur. L'hôte prononce quelques mots, une formule consacrée de convenance comme un hommage rendu par le souverain qu'il est censé représenter, puis entame la phase d'offrande des présents avec l'invité, par des membres de l'administration soigneusement choisis et préparés à l'avance. Le don de cadeaux alimentaires (ou « présents de bouche ») fait partie intégrante du processus d'échanges lors de la venue d'un invité d'envergure, et constitue en outre un moyen de mise en avant des « spécialités locales ». A l'échelle d'une ville, Un budget est mis en place et varie selon les capacités financières de la commune qui peuvent évoluer en fonction de la dignité requise pour

⁴² Notons que lors de la réception de Mehmed Efendi à la cour de Louis XV, les cadeaux ottomans consistent essentiellement en armes, chevaux, pierreries et hermines. Les présents français se composent de biens matériels typiquement en vogue comme des commodes, des bureaux, du velours ou des tapis. Göçek Fatma Müge, *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York, Oxford University Press, 1987, p. 142.

accueillir l'hôte étranger.

Voyons donc de quelle manière est élaboré le choix des cadeaux. Quels intérêts priment au travers de ce préparatif ? Comment se mettent-ils en place ? Peut-on y voir la présence d'une approche économique des dons ? Quels acteurs locaux entrent en jeu ? Peut-on percevoir une volonté d'adaptation des Toulousains aux goûts des Turcs ?

Le 21 janvier 1721, le conseil de bourgeoisie réuni doit s'occuper des présents selon les ordres invoqués par les lettres de l'intendant et du gouverneur de Roquelaure. En conséquence, le conseil décide de mettre un fonds à disposition pour l'achat des présents (pour l'heure, il n'est pas stipulé de somme précise) mais il ne faut pas regarder à la dépense dans un cas comme celui-ci. Le conseil affirme à ce propos que l'on doit « faire à ces effets toutes les dépenses qu'il convient et pour la dignité de la ville et pour l'exécution des ordres du Roy »⁴³. Pour ce faire, plusieurs aspects sont privilégiés comme les présents et l'étiquette.

Cependant une autre lettre de Montpellier écrite par l'intendant de Bernage, en date du 24 janvier 1721 prévient que « les turcs ne boivent point de vin, ainsy les présens que vous devés faire à l'ambassadeur doivent être en confiture et en gâteaux, dans des corbeilles propres en y employant une centaine de livres il me paroist qu'il y en aura suffisamment »⁴⁴. Nous pouvons en déduire plusieurs informations : une idée de budget apparaît car le sieur de Bernage évoque une estimation de frais pour les présents (« une centaine de livres »). Les présents d'alcools et de spiritueux sont naturellement proscrits du fait de l'interdit religieux. Cependant on en déduit que ces cadeaux alcoolisés sont fréquents lorsque Toulouse accueille un diplomate. Preuve à l'appui, pour l'ambassadeur de Castries il est écrit que l'on doit « luy faire présent de soins et des vins »⁴⁵. Il faut donc s'adapter afin d'offrir des présents qui puissent satisfaire sûrement les Ottomans. Toutefois, notons qu'à plusieurs occasions Mehmed Efendi passe outre cette prohibition et semble s'accommoder pleinement de la boisson. Lors

⁴³ AMT, BB 47, Délibérations (1719-1723), f°80, 21 janvier 1721.

⁴⁴ AMT, BB 188, Correspondance des intendants, f°461, 24 janvier 1721.

Cf. l'annexe XIV.

⁴⁵ AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc*, 19 février 1721.

de son trajet vers Toulouse, le sieur de la Beaune écrit une missive au Régent Philippe d'Orléans où il déclare à ce sujet :

« L'ambassadeur défend avec soin qu'on donne du vin à ceux de sa suite ; il n'est pas si rigoureux en ce qui le regarde et en boit en cachette avec quelques-uns de ses principaux officiers ; ils ont même fait demander du vin de Champagne ; Je le leur en ai fait fournir. Toutefois, il n'est point encore sorti des bornes que les honnêtes gens doivent se prescrire... J'aurai grande attention pendant le voyage à ce qu'ils n'en boivent que modérément et qu'on ne leur en fournisse point assez pour attirer quelque embarras »⁴⁶.

Cette méfiance n'est pas nouvelle. Les ambassadeurs turcs ont la fâcheuse réputation d'être très sensibles aux effets de la boisson, ou d'avoir un goût prononcé pour les liquides alcoolisés. Par conséquent on veut à tout prix éviter des désagréments qui porteraient atteinte aux relations diplomatiques, ou du moins puissent nuire aux rapports et indigner le roi. Rappelons à cet égard l'attitude du tout premier ambassadeur perse envoyé en mission diplomatique en 1714 auprès de Louis XIV : Riza Bey allait incarner le stéréotype de la décadence des Orientaux, se faisant remarquer tant par son attitude qualifiée de vulgaire que par son caractère déplaisant en tout point. D'Aubigny rapporte d'ailleurs que ce simple envoyé « durant son séjour à Paris, se livra à une débauche effrénée, et par la violence de son caractère s'attira plusieurs affaires désagréables »⁴⁷. De fait, l'envoyé perse a contribué à renforcer l'image négative des Orientaux.

Grâce au registre des pièces à l'appui des comptes, on peut relever les dépenses effectuées à l'intention de l'ambassadeur ottoman à Toulouse⁴⁸ Le documents recense l'ensemble des sommes allouées à chaque individu ayant participé à la confection des cadeaux. Le conseil affirme que « les capitouls et commissaires sont remerciés des soins qu'ils se sont donné [*sic*] à l'arrivée et durant le séjour de l'ambassadeur de la porte et que la dépense qu'ils ont faite au nom de la ville en cette occasion est approuvée et quelle leur sera

⁴⁶ D'Aubigny, Jules Ludovic Henrys. « Un ambassadeur Turc à paris sous la Régence » *Revue d'Histoire Diplomatique*, 1889, p. 86.

⁴⁷ *Idem*, p. 80.

⁴⁸ Voir AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour l'ambassadeur turc*, du 19 février 1721.

passée à compte »⁴⁹. Selon la formule consacrée, le conseil de bourgeoisie note le 19 février 1721 qu'il remboursera les dépenses effectuées par les personnes désignées. Intitulé « État de la dépense qui a été faite pour l'ambassadeur turc »⁵⁰, le document nous informe des différentes tâches et interventions des Toulousains ainsi que des cadeaux. Dans la première section du document, on peut y lire : « premièrement pour le présent qui lui a été donné ». Nous voyons qu'un certain sieur Bastide a contribué, en qualité de pâtissier, à concocter le gâteau s'élevant à la somme importante de 40⁵¹ livres, ou encore le sieur Dumas, confiseur, qui a confectionné plusieurs confitures pour 51 livres. D'autre part, les Turcs apprécient les fruits, et les villes situées sur le parcours de la délégation en ont toutes offerts, par conséquent, il est décidé de rajouter des fruits au présent. L'administration prévoit d'offrir à Mehmed Efendi un assortiment divers : le "plateau" est composé de poires de bon chrétien d'Auch⁵² (peut-on l'interpréter comme une boutade ?), de pommes rainettes ou encore d'oranges du Portugal (compensant alors la production locale absente en pleine saison hivernale), le tout disposé dans quatre corbeilles prévues à cet effet.

On constate donc que les ordres de l'intendant de Bernage ont bien été respectés depuis sa lettre du 24 janvier 1721. Autre élément intéressant, des dragées sont rajoutés au présent. On retrouve cette information dans le fameux mémoire dans lequel la section spécifique intitulée « particularités de pareille espèce »⁵³ comporte la section de questions/réponses sommaires touchant aux aspects, religieux, culturels et alimentaires. Il est écrit qu'il faut s'informer « s'il [Mehmed Efendi] aime les dragées parce qu'on en mettra dans les présents de la ville »⁵⁴. La partie gauche de la section⁵⁵ comporte toutes les réponses aux interrogations. Sans doute après s'être renseignée en amont auprès des villes qui ont réceptionné la délégation, l'administration toulousaine conclut qu'« il aime les dragées : celles-ci seront donc

⁴⁹ BB 47, Délibérations (1719-1723), f°86, 18 février 1721.

⁵⁰ AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour l'ambassadeur turc*, du 19 février 1721.

⁵¹ Le système monétaire de l'Ancien Régime correspond à : 1 livre vaut 20 sous qui équivaut à 12 deniers.

⁵² Autrement intitulée « poire de bon chrétien d'hiver », elle est un fruit saisonnier hivernal à bon rendement d'où sa présence dans les présents. Variété prestigieuse, elle est souvent offerte aux invités de marque pour sa couleur dorée.

⁵³ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

⁵⁴ *Ibidem*.

⁵⁵ Cf. l'annexe II.

rajoutés au présent pour une quantité de 25 livres⁵⁶. D'ailleurs, il est intéressant de noter que l'emploi de dragées relève de plusieurs aspects : comme l'affirme l'historien Philippe Meyzie, « [...] certains cadeaux (dragées, confitures, vins de liqueur) sont habituels d'une ville à l'autre et correspondent avant tout au goût de l'époque pour les douceurs sucrées »⁵⁷. D'un côté, Toulouse met en avant des cadeaux typiques du XVIII^e siècles, faciles à produire et à faire transporter si la ville ne peut en produire ; de l'autre les édiles savent qu'elles vont pleinement satisfaire le diplomate ottoman. Toutes les villes situées en aval du parcours en ayant offert, l'on est sûr que des sucreries de ce genre dont raffole l'ambassadeur vont permettre de s'attirer sa bienveillance.

Après avoir montré l'élaboration et la structure de la cérémonie en amont, souligné l'importance du protocole lors de l'entrée, nous pouvons maintenant comparer toutes ces données produites par l'administration toulousaine avec ce qu'en a dit concrètement Mehmed Efendi. Comment a-t-il réagi lorsqu'il est sorti de sa barque de poste, du Canal du Midi et qu'il a posé un pied sur le port de Saint-Etienne ? Quels aspects l'ont marqué et à quel degré ? Comment s'est déroulé le plan conçu en amont par l'administration, que ce soit pour le cérémonial ou l'accueil ?

Pour ce faire, nous allons nous référer à deux documents clés qui ont relaté ce moment. Il s'agit en premier lieu du rapport de Mehmed Efendi, dans lequel ce dernier a décrit son entrée toulousaine parmi tant d'autres qu'il effectua durant son voyage. Nous pourrions cerner toute la sensibilité de l'ambassadeur ottoman, ainsi que tenter de voir l'application des préceptes silencieux de la diplomatie au travers de cette expérience toulousaine. Le second document à notre disposition est tiré de la fameuse « *Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne* ». Mémoire utile pour la monarchie, le document montre à nouveau son utilité : celle de dessiner un portrait de l'ambassadeur tant au niveau de son caractère et

⁵⁶ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

⁵⁷ Meyzie, Philippe. *L'alimentation en Europe à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 198.

Par ailleurs l'auteur révèle que les présents alimentaires toulousains consistent généralement en pâtés, jambons et fromages de Roquefort, cadeaux qui ne seraient guère à un ambassadeur oriental.

relater ses précédentes entrées effectuées jusqu'à son arrivée en Guyenne. En outre, on peut supposer qu'il permet au pouvoir central de prendre compte de l'attitude de la province du Languedoc : son comportement envers l'ambassade, sa gestion de la délégation, la bonne représentation du souverain et la qualité des rapports entretenus avec Mehmed Efendi. L'enjeu de la prochaine partie est de voir la construction théorique élaborée par les consuls et l'expérimentation concrète au travers de l'entrée de Mehmed Efendi à Toulouse. Nous allons donc nous arrêter un court instant sur ce jour spécial : est-ce une entrée plutôt réussie, autrement dit empreinte de faste, ou simplement protocolaire ?

F) Dimanche 1^{er} février 1721 : l'entrée de Mehmed Efendi à Toulouse

Dans son *sefâretnâme*, Mehmed Efendi nous renseigne malheureusement peu sur son séjour toulousain. La majeure partie de son rapport sur cette escale aborde surtout le statut de la ville : « elle a privilège de ne point recevoir garnison du roi » ou « les cinquante soldats [...] qui m'avaient accompagné depuis Toulon prirent congé de moi aux portes de la ville »⁵⁸. Comme le note Fatma Muge Göcek, aux yeux de Mehmed, Toulouse apparaît comme une ville libre, cependant il se méprend en l'assimilant aux villes du Saint-Empire qu'il a pu voir lorsqu'il était plénipotentiaire lors du traité de Passarowitz⁵⁹. Par ailleurs il assiste aux jeux de pouvoirs qui se jouent entre le gouverneur et le président du parlement⁶⁰ : « La dispute qu'il y a entre lui et le gouverneur de la province a obligé celui-ci de choisir Montpellier pour le lieu de sa résidence »⁶¹. Enfin il fait un long aparté sur la personne du duc de Berwick⁶² qui semble avoir impressionné Mehmed. Les seules observations concernant l'application concrète du protocole tiennent en ces quelques mots :

⁵⁸ Veinstein, Gilles, *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p 77.

Cependant, la lettre de Bernage, du 14 janvier, stipulait que le régiment de grenadiers des Vaisseaux devait être logé dans le faubourg. Il semble que cela ne se soit pas fait comme indiqué.

⁵⁹ Göcek Fatma Muge, *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York, Oxford University Press, 1987, p 30.

⁶⁰ Devic, Claude. Vaissète. Joseph. *Histoire générale du Languedoc*, Toulouse, J.-B Paya, 1889, tome XIII, p. 479. L'ouvrage indique que c'est François de Berthier.

⁶¹ Veinstein, Gilles, *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 77.

⁶² Fils illégitime de Jacques II d'Angleterre, ancien gouverneur de la Guyenne en 1716, il est promu maréchal dès 1706 pour ses hauts faits d'armes lors de la Guerre de Succession d'Espagne.

Un ottoman dans la ville : entrée et séjour de Mehmed Efendi

« Lorsque je fus donc arrivé à Toulouse, je montai en carrosse au sortir de ma barque pour aller au logis qu'on m'avait préparé. [...] Les grands de la ville et les consuls vinrent me voir à l'ordinaire, les gens de qualité et les gentilshommes y vinrent aussi »⁶³.

Cependant, plusieurs indices nous permettent de confirmer certains éléments grâce aux pièces à l'appui des comptes. On sait par exemple par le mémoire rédigé pour sa venue que Mehmed Efendi arrive aux alentours de deux heures de l'après-midi⁶⁴ au port Saint-Etienne⁶⁵ et qu'il aperçoit les nombreux carrosses dans lesquels lui et les personnes les plus distinguées de sa nombreuse suite sont invités à prendre place⁶⁶. Il ne peut en être autrement puisque l'administration a elle-même stipulé lors des préparatifs la chose suivante : « il faut tâcher d'éviter qu'il entre à cheval par la difficulté qu'il y aura de trouver de beaux chevaux et parce que cette manière d'entrée seroit plus embarrassante que l'autre »⁶⁷. L'entrée se doit de marquer les esprits, et surtout celui de l'ambassadeur en personne ; cependant les capitouls préfèrent que l'ambassadeur fasse son entrée en carrosse. L'usage de chevaux n'est pas forcément un moyen adéquat pour recevoir un Ottoman. En effet, cela pose des questions d'ordre symbolique : peut-on permettre à un infidèle, quand bien même serait-il ambassadeur, de chevaucher librement dans la ville ? Indubitablement, cela est mal perçu par les autorités aux yeux desquels ceci apparaît comme inadmissible qu'un « mahométan » circule à cheval. En outre, sa confession musulmane peut révolter les autorités, dans le cas précis d'une entrée dans une ville comme Toulouse, fière de sa catholicité⁶⁸. Prenons une autre source, en l'occurrence la fameuse

⁶³ Veinstein, Gilles, *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 76.

⁶⁴ AMAE, La Courneuve, f°283 (verso), « Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son départ en Guyenne ».

⁶⁵ Cf. l'annexe IX.

⁶⁶ On peut supposer que cela comprend bien évidemment son fils, l'intendant, l'imam, le muezzin, le trésorier, le drogman Lenoir, le maître des sceaux, le maître de cérémonie, le maître de garde-robe... Tous ayant un statut important contribuant à apporter de la dignité.

⁶⁷ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

⁶⁸ En 1562, dans le contexte des violences liées aux guerres de religions, les protestants avaient tenté de s'emparer par la force de Toulouse et la livrer ainsi au prince de Condé, chef de la rébellion huguenote. A l'issue de combats de rues, les protestants, très inférieurs numériquement, déposent les armes le 17 mai 1562. Dès lors, cette date devient un point marquant dans la mémoire collective toulousaine. La ville devient un symbole, celle d'une cité garante de l'orthodoxie catholique. Par ailleurs, jusqu'en 1791, Toulouse célèbrera la fête de la « Délivrance ».

relation du duc de Roquelaure, comportant une partie sur Toulouse. Cette dernière est beaucoup plus détaillée que le rapport ottoman, puisque la relation du gouverneur est adressée au Régent. Concernant le transport, Roquelaure affirme après s'être informé que :

« Il [l'ambassadeur] trouva à son débarquement, un grand nombre de carrosses qui l'attendoient, et dans lesquels luy, et toutes les personnes distinguées de sa suite se mirent pour aller dans une fort belle maison de la ville, qui lui avoit été préparée »⁶⁹.

En effet, la délégation est escortée par le régiment des grenadiers jusqu'à la porte de la ville et laisse la place à la milice du guet « qui le receut les officiers à la tête, et le conduisit à son logis où cette compagnie demeura pour sa garde »⁷⁰. On suppose que le transfert de l'escorte donne lieu à un intermède musical ou du moins rythmique car les dépenses stipulent le paiement de « quatre tambours et fifres de même »⁷¹ pour 6 livres. Là, une fois arrivé à la Dalbade⁷² devant la maison Daguin, on laisse l'ambassadeur prendre ses aises dans l'hôtel. Une annotation présente dans le mémoire stipule que « Mrs les capitouls ne le verront que chez luy une demie-heure après son arrivée »⁷³. Cette information a donc été rajoutée postérieurement, après que l'administration toulousaine se soit informée sur cet élément. Ensuite, les capitouls entrent en jeu et vont faire les présents que nous avons étudié auparavant : « dès qu'il y fut arrivé, six capitouls en robes de cérémonies, vinrent le haranguer, et lui porter les présents de la ville à l'ordinaire »⁷⁴. Après sa réception, l'ambassadeur fait preuve de réciprocité en invitant les capitouls comme il a pu le faire tout au long de ses haltes. Le duc de Roquelaure raconte à ce propose que ces derniers « furent receus

Voir Taillefer, Michel. *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Toulouse, Ombres blanches, rééd 2014, p. 308.

⁶⁹ AMAE, La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f°283 (verso), « Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son départ en Guyenne ».

⁷⁰ *Ibidem*.

⁷¹ AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc*, 19 février 1721.

⁷² Cf. l'annexe IX pour avoir une vue d'ensemble du quartier de la Dalbade.

⁷³ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

⁷⁴ AMAE, La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f°283 (verso), « Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son départ en Guyenne ».

comme ceux des autres villes, et avec encore plus de distinction, l'ambassadeur leur ayant fait donner le café, et des confitures »⁷⁵. On constate que le gouverneur de Roquelaure insiste sur le degré de distinction plus élevé pour Toulouse. Celle-ci serait plus prestigieuse que les précédentes haltes. S'agit-il ici de donner un poids plus conséquent au cas toulousain ? Ou bien est-ce un moyen d'exalter l'exceptionnalité de la ville en affirmant que l'ambassadeur semble plus enthousiasmé par cette réception que par les précédentes⁷⁶ ? L'historien John Tolan rappelle que :

« L'ambassade est aussi une mise en scène théâtrale avec un message symbolique souvent important. Impossible pour l'historien, bien entendu, de séparer la performance "réelle" de la description qu'en font nos sources, qui épousent en général soit la perspective de l'hôte, soit celle de l'ambassadeur »⁷⁷.

Quoiqu'il en soit, il n'en demeure pas moins qu'à la lecture de ces documents et du *sefâretnâme*, l'entrée de Mehmed Efendi semble s'être déroulée dans de bonnes conditions. Le protocole a été exécuté avec soin et respecté de chaque côté, puisque chaque personne désignée a accompli son devoir en bonne et due forme.

G) Séjour et départ de Mehmed Efendi :

Nous ne connaissons malheureusement pas les activités ou festivités auxquelles Mehmed Efendi a pu participer lors de son séjour à Toulouse. Il en va malencontreusement de même en ce qui concerne un programme de festivité complet produit et réfléchi par l'administration toulousaine. En ce sens où nous savons seulement que le mémoire rédigé par le greffier contient un vague projet de lui faire admirer quelques lieux : « l'on doit s'ynformer

⁷⁵ AMAE, La Courneuve, MNESYS 134CP/11, f°283 (verso), « Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son départ en Guyenne ».

⁷⁶ Surtout lorsque l'on sait que Mehmed n'est pas vraiment élogieux vis-à-vis de l'aspect plastique de Toulouse.

⁷⁷ Sous la dir. de Drocourt, Nicolas. *La figure de l'ambassadeur entre mondes éloignés : ambassadeurs, envoyés officiels et représentations diplomatiques entre Orient islamique, Occident latin et Orient chrétien (XI^e-XVI^e siècle)*, Rennes, PUR, 2015, p. 164.

s'il veut venir à l'hôtel de ville ou s'il voudra allée [*sic*] voir quelques édifices de cette ville ». Il est donc prévu d'animer son séjour en lui montrant les monuments symboliques de la ville de Toulouse, à l'image de « l'hôtel de ville, le pont, la chaussée du Bazacle »⁷⁸. Peut-être est-ce le fait du court séjour de l'ambassadeur qui n'a permis à l'administration de prévoir quelques fêtes et spectacles en son honneur. Ou peut-être les sources n'énumèrent-elles pas les possibles dépenses faites à ce sujet. Peut-être l'ambassadeur a-t-il opté pour la tranquillité en restant à l'Hôtel de Pierre. A ce propos, nous apprenons que l'ambassadeur a endommagé des meubles appartenant au propriétaire de l'Hôtel, le sieur Daguin, puisque le livre de compte stipule une dépense de 300 livres « à Monsieur Dag[uin] pour le dommage qui a été fait à ses meubles, par le séjour de l'ambassadeur logé chez luy »⁷⁹. Le bruit court que cette détérioration serait du fait de la pratique religieuse et aurait été causée « probablement par leurs ablutions »⁸⁰. Autre dégât, des lanternes disposées à l'Hôtel de Pierre sont réparées. Peut-on conjecturer que des heurts ont eu lieu pendant le séjour de l'ambassadeur ? Malheureusement, le manque de sources ne nous permet pas d'affirmer cette hypothèse, seuls les contemporains seraient en état de le dire.

Socialement, notre ambassadeur s'est illustré une fois de plus, et en bien, auprès de la gente féminine. Pour preuve, il s'est attiré les bonnes grâces de l'administration locale, puisque Roquelaure note avec un certain enthousiasme que Mehmed :

« Séjourna à Toulouse, depuis le 1^{er} février, jusques au mercredy 5, il marqua pendant son séjour, beaucoup de distinction à Madame la princesse d'Auvergne ». Il invita cette dernière et « luy proposa de souper avec lui, en compagnie de Madame la présidente de Riquet⁸¹ et quelques autres

⁷⁸ AMT, AA 84/42, Cérémonies et entrées, *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

La chaussée du Bazacle correspond au seuil aménagé sous le règne du comte Raymond V de Toulouse.

⁷⁹ AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc*, 19 février 1721.

⁸⁰ Sous la dir. de Bergasse, Jean-Denis. *Le canal du Midi : trois siècles de batellerie et de voyages*, Cessenon, 1983, Tome III, p. 146.

Voir Denise Viennet, « Voyage de l'ambassadeur Méhémet Efendi Tefderdar sur le canal des Deux-Mers en 1721 » in sous la dir. de Bergasse, Jean-Denis. *Le canal du Midi : trois siècles de batelleries et de voyage*, France, Cessenon, 1983, tome III.

⁸¹ Rappelons qu'elle accompagne par ailleurs Mehmed Efendi qui embarque dans ses barques au départ d'Agde, le 27 janvier 1721.

dames qui étoient venues avec elle pour le voir ; elles acceptèrent l'offre, et dirent qu'elles avoient trouvé dans l'ambassadeur pendant son repas à la turque, toute la galanterie d'un ancien courtisan de France »⁸².

On constate que Mehmed Efendi sait mettre à profit son origine orientale, chose qui constitue en soi un facteur qui, inévitablement, semble attiser la curiosité des femmes. En outre, il semble profiter de la diffusion des turqueries, alors à leur apogée dans le royaume⁸³. De plus son attitude ouverte, son aura et son charisme contribuent à renforcer son caractère d'étranger atypique. Très amateur du beau sexe, il n'est pas étonnant que celui-ci soit constamment attiré par l'attitude des femmes, différente de celle des Stanbouliotes. La posture des dames est moins empreinte de réserve. Elles n'hésitent pas à aller le voir quelque soit leur rang, telle l'épouse et la fille du président du parlement qui « ne s'en firent point scrupule » de lui rendre visite. Ébahi, il note dans son journal que « les femmes surtout ne purent ni reposer ni demeurer en place un moment pendant les trois jours de mon séjour »⁸⁴, comme il le pointait auparavant dans son rapport, à Sète :

« En France, les hommes ont beaucoup de respect pour le sexe : les plus grands seigneurs feront des honnêtetés incroyables aux femmes du plus bas état, de sorte que les femmes font ce qu'elles veulent et vont en tel lieu qu'il leur plaît ; leurs commandements passent partout. On dit aussi que la France est leur paradis, parce qu'elles y vivent libres de toute peine et de tout soin et que, quelque chose qu'elles puissent désirer, elles l'obtiennent facilement »⁸⁵.

Hormis ces rendez-vous à n'en pas douter fort appréciés par l'ambassadeur, il n'y a pas lieu de croire que d'autres rencontres l'aient marqué. De plus, le gouverneur de Roquelaure et l'intendant de Bernage sont absents durant tout son séjour car ils sont convoqués aux Etats généraux du Languedoc qui se tiennent à Montpellier et débutent le 30 janvier 1721 pendant plus d'un mois. Par conséquent, les personnes les plus importantes qui étaient susceptibles de

⁸² AMAE, La Courneuve, f°284, « Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son départ en Guyenne ».

⁸³ Desmet-Grégoire, Hélène. *Le Divan magique : l'Orient turc en France au XVIII^e siècle*, Paris, Harmattan, 1994.

⁸⁴ Veinstein, Gilles, *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, 2004, p. 77.

⁸⁵ *Idem*, p. 73.

voir l'ambassadeur n'ont pu se rencontrer faute de temps. Lors de son départ, Mehmed Efendi un autre protocole se met en place : il est escorté de nouveau par les milices toulousaines, à bord de son carrosse par les mêmes cochers avec sa suite⁸⁶. Seulement, les troupes changent : la milice toulousaine est reléguée par une autre troupe armée, en l'occurrence le régiment de Touraine, envoyé par le maréchal de Berwick. Le régiment s'embarque sur d'autres bateaux avec l'ambassadeur, le duc de Roquelaure évoque ce changement dans sa relation⁸⁷ de même que Mehmed Efendi qui décrit cette scène dans son *sefâretnâme* :

« Le mercredi au matin, les bâtiments sur lesquels je devais m'embarquer étant prêts, je montai en carrosse ; la milice de la ville passa devant moi en ordre et m'accompagna jusqu'aux portes de la ville où elle me salua [...] une compagnie de soldats, avec son capitaine et son enseigne, qui était ordonné par le maréchal, prit sa place et, m'ayant conduit à l'échelle, je m'embarquai de nouveau pour continuer mon voyage sur la Garonne »⁸⁸.

Ainsi se termine le court séjour de l'ambassadeur Ottoman à Toulouse. Du reste que pouvons-nous en conclure ? l'administration a accompli son rôle puisque les annales manuscrites de la ville ont tout de même relevé son passage, lorsqu'elles évoquent les fêtes et célébrations données en l'honneur du rétablissement du roi Louis XV⁸⁹ :

⁸⁶ AMT, CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), *État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc*, 19 février 1721.

Il est écrit : « Pour étrennes aux cochers qui ont voituré l'ambassadeur et toute sa suite tant à son arrivée au canal, que pendant son séjour, et à son départ à Garonne » pour 72 livres et 10 deniers.

⁸⁷ AMAE, La Courneuve, f°284, « Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son départ en Guyenne ».

Roquelaure écrit : "Il [Mehmed] partit le 5 en traversant la ville dans les mêmes carrosses, pour aller s'embarquer sur la Garonne, il trouva à la sortie de la ville, la compagnie de grenadiers du régiment de Touraine, qui avoit été envoyée par M. le maréchal de Berwick, elle s'embarqua avec luy, pour l'escorter jusqu'à Bordeaux, celle de grenadiers du régiment royal des Vaisseaux ayant repris le chemin de Montpellier ».

⁸⁸ Veinstein, Gilles, *Le paradis des infidèles*, Paris, La découverte, 2004, p. 78.

⁸⁹ Le 31 juillet 1721, Louis XV est pris de vertiges lors d'une cérémonie religieuse. On craint la vérole, cependant il se remet daplomb le troisième jour donnant lieu à des scènes d'allégresse et de *Te Deum* partout dans les villes du royaume. Voir Antoine, Michel. *Louis XV*, France, Fayard, 1993, p. 87.

Un ottoman dans la ville : entrée et séjour de Mehmed Efendi

« [...] Heureux présage pour le règne de Louis XV. Digne successeur de Louis le Grand. [...] Déjà les plus grands potentats de la terre sont venus luy rendre hommage, témoin cette grande ambassade extraordinaire du Grand Seigneur. Nous avons été témoins de la réception que nous fîmes à cet ambassadeur en cette ville, nous n'oublîâmes rien pour exécuter les ordres de Sa Majesté sans qu'il en aye coûté beaucoup à la ville »⁹⁰.

La halte toulousaine ne sera restée dans sa mémoire sans doute qu'en tant qu'étape nécessaire à la délégation afin continuer son voyage via le canal : « je fus obligé de rester trois jours à Toulouse, pour donner le temps de débarquer mes équipages de ces derniers »⁹¹. Néanmoins, Mehmed Efendi reste émerveillé par le Canal du Midi tout au long de son parcours dans le Languedoc. Toulouse permet de voir l'expérimentation du protocole dans toute sa complexité et les nombreuses questions que cela soulève lorsqu'il faut organiser une entrée. Que ce soit pour l'administration municipale et les capitouls qui ont dû réaliser une prestation et un cérémonial en règle, comme pour l'ambassade qui a fait en sorte de jouer sur le faste afin de marquer les autorités locales. Toutefois, on ne peut certifier que cette entrée constitue en soi une expérience valable, puisqu'elle ne représente qu'un fait microscopique sur l'ensemble du périple de Mehmed Efendi. Sa prochaine destination importante sera Bordeaux, pendant tout son trajet, il logera sur le bateau dans une chambre aménagée pour l'occasion⁹². Entretemps, le sieur Bailot, syndic de Toulouse, reçoit une lettre de remerciements de la part de Fumel, jurat de Bordeaux. Il écrit :

« Nous l'attendons icy samedi ou il sera logé à l'hôtel de ville et vous me l'avez mandé si gracieux et si poli, que pour lui faire voir un plus grand nombre de femmes à la fois messieurs, les jurats doivent lui offrir le bal, s'il l'accepte je crois qu'il y aura du monde »⁹³

L'administration bordelaise prévoit déjà le logement et prépare une festivité où ce

⁹⁰ AMT, BB 283, f° 134, Annales manuscrites de la ville de Toulouse (1713-1760).

Cf. l'annexe VI pour le document cité.

⁹¹ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, p. 77.

⁹² *Idem*, p. 78.

« Entre Toulouse et Bordeaux, l'ambassadeur refusa de coucher ailleurs que sur son bateau, sur lequel on avait aménagé une chambre » (Le Dran).

⁹³ AMT, AA 84/43, Cérémonies et entrées, non datée.

Cf. l'annexe III pour le document cité.

dernier aura l'occasion de contempler d'autres dames. Concernant son étape dans la ville portuaire, Mehmed écrira dans son *sefâretnâme* que « de toutes les villes que j'ai vues en France, il n'y en a point qui mérite d'être comparée à Bordeaux »⁹⁴. Beaucoup d'autres étapes vont agrémenter son long et laborieux voyage afin de rejoindre le centre décisionnel du royaume où siège le tout jeune Louis XV.

⁹⁴ Veinstein, Gilles. *Le paradis des infidèles*, Paris, La Découverte, p. 79.

Conclusion

L'entrée et le séjour de Mehmed Efendi à Toulouse constituent une expérience intéressante et unique en son genre sur plusieurs points. En premier lieu, il est important de rappeler que cette étude avait pour objectif de montrer comment l'ambassadeur ottoman percevait la ville au travers de son *sefâretnâme*, et ce qu'il en retenait. Depuis son départ d'Istanbul, l'ambassadeur n'a eu de cesse de traverser des villes et des hameaux en France, où il a reçu honneurs et présents en quantité.

De fait, Toulouse n'incarne pas une halte de haute-importance, que ce soit au niveau des monuments qui la compose (hormis le Canal du Midi qui la traverse) comme de l'importance des activités économiques de la cité. Néanmoins, on peut supposer que ce fut un évènement diplomatique très spécial pour les élites locales. Une expérience à part entière, dans le sens où le corps administratif a dû s'adapter et faire en fonction, jonglant avec les imprévus : devant prévoir et s'organiser en conséquence pour héberger une délégation importante, numériquement parlant, mais aussi faire au mieux pour l'ambassadeur en prévoyant de mettre à sa disposition un logement à la hauteur de sa réputation. En outre, l'administration souhaitait lui faire visiter les bâtiments et monuments architecturaux représentant la fierté de Toulouse. Cependant, il semblerait que cela n'ait pu se réaliser, la relation de Mehmed restant muette à ce sujet.

Cependant, sur la question administrative, nous avons constaté et même certifié que le passage de l'ambassade ottomane a généré beaucoup de documents, contrairement à ce l'on aurait pu croire, dans le cas d'une ville comme Toulouse¹. Le but n'est pas d'enjoliver la présence d'archives significatives ou uniques pour notre étude, mais de fait un constat : les documents trouvés nous ont permis d'établir, ou du moins de révéler, l'ensemble des rouages de l'administration toulousaine. Il en va de même pour la circulation de l'information, thème qui nous a permis de percevoir l'efficacité du maillage administratif et des circuits de l'information. Grâce au suivi de l'ambassadeur depuis son arrivée à Toulon, nous avons pu

¹ En effet, notre postulat de départ partait sur une l'hypothèse d'une présence infime de documents relatifs au passage ainsi qu'au séjour de l'ambassadeur à Toulouse.

retracer étape par étape le déroulement du périple de Mehmed Efendi, tout en le recoupant avec sa relation. En partant des missives reçues au conseil de bourgeoisie jusqu'aux messages envoyés de Montpellier, par l'intermédiaire de l'intendant, on a pu exposer les circuits de l'information et l'efficacité de celle-ci.

Du reste, que pouvons-nous en conclure ? Certes, sa halte n'a duré que trois jours, et il semble qu'elle n'ait pas attiré plus que cela l'attention et la curiosité des Toulousains, hormis les personnes d'un certain statut social. Cependant, il se pourrait que cela soit dû à plusieurs facteurs, notamment la localisation du logement de l'ambassadeur. La position géographique a peut-être contribué à établir une délimitation spatiale spécifique où les habitants les plus proches du quartier de la Dalbade ont eu l'avantage de savoir qu'un ambassadeur logeait à l'Hôtel de Pierre. Les autres habitants, trop éloignés ou non alertés, n'ont pas eu ce privilège, faute d'une disparité ou d'un manque de relais de l'information dans la ville et, par conséquent, ont manqué le passage de l'ambassade. Pour preuve, nous n'avons pas retrouvé de documents produits par l'administration de la ville à destination des habitants, annonçant la venue d'une délégation extraordinaire du Grand Seigneur. Il n'est donc pas impossible qu'une minorité de Toulousains aient été avertis au dernier moment, voir qu'une frange restreinte et socialement élevée ait eu le privilège d'être au fait que Mehmed Efendi et toute sa suite demeureraient quelques jours à Toulouse, le temps qu'il change de bateau pour naviguer sur la Garonne.

Un autre constat n'a pas manqué d'attirer notre attention. L'absence de témoignages écrits ou de mémoire de particuliers toulousains relatifs au passage du diplomate² est un indice important : c'est-à-dire que dans le cas de Toulouse, le caractère spectaculaire d'un événement de ce type, à l'image de l'entrée de Mehmed, mobilise les pouvoirs de la ville et donnent lieu en général à un accueil fastueux complété quelquefois par des festivités durant le séjour. Dans notre cas, les réjouissances demeurent absentes de l'espace public puisque la délégation, ou du moins Mehmed Efendi et son cercle restreint (c'est-à-dire ses officiers de distinction) ne semblent pas s'être promenés ou avoir contemplé les beautés de la ville. Une

² Néanmoins cette affirmation ne saurait être entièrement valable, dans le sens où l'on n'a pu consulter toutes les archives privées, celles-ci étant susceptibles de contenir une trace écrite qui nous aurait échappé, relative à l'ambassade du Grand Seigneur à Toulouse.

fois que l'ambassade s'en est allée par la Garonne, les références aux Turcs diminuent, jusqu'à se diluer dans le fleuve des occupations quotidiennes de l'administration. Seuls quelques documents traitant des dépenses ou des informations relatives aux Etats du Languedoc qui se déroulent à Montpellier transparaissent, mais les traces s'arrêtent là.³. Passagère éphémère, l'ambassade ottomane de Mehmed Efendi représente un événement discret dans l'histoire de Toulouse au XVIII^e siècle, bien qu'elle ait contribué à glorifier la ville par son importance. La venue et le séjour de la délégation ont intensivement mobilisé le corps administratif, et troublé la quiétude de Toulouse pour quelques jours, puis, une fois partie, les activités et la vie des Toulousains ont inlassablement repris le cours normal de la vie quotidienne, laissant une parcelle de mémoire collective silencieuse quant au passage de Mehmed Efendi et de l'Orient dans une ville du Languedoc.

³ Cf. la lettre de Finiels demandant aux capitouls un compte-rendu pour le duc de Roquelaure ainsi que la missive du jurat bordelais Fumel. Voir AMT, AA 84/43 en annexe III.

Bibliographie

❖ Outils

Bénézit, Emmanuel. *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, Paris, Librairie Gründ, 1966, tome VII.

Sous la dir. de Georgeon, François. Vatin, Nicolas. Veinstein, Gilles. *Dictionnaire de l'Empire Ottoman*, Paris, Fayard, 2015.

Sous la dir. de Albera, Dionigi. Crivello, Maryline. Tozy, Mohammed. *Dictionnaire de la Méditerranée*, Arles, Actes Sud, 2016.

❖ Ouvrages généraux

Antoine Michel, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1993.

Bély, Lucien, *Les relations internationales en Europe*, Paris, PUF, rééd. 2013.

Sous la dir. de Mantran, Robert. *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, rééd. 1998.

Mathorez, Jules. *Les étrangers en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Edouard Champion, tome I, 1919.

Meyer, Jean. *La vie quotidienne en France au temps de la Régence*, Paris, Hachette, 1979.

Meyzie, Philippe. *L'alimentation en Europe à l'époque moderne*, Paris, Armand Colin, 2010.

❖ **Ouvrages spécifiques**

Bély, Lucien et Géraud Poumarède (dir.). *L'incident diplomatique : XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, A. Pedone, 2010

Bély, Lucien (dir.). *Turcs et Turqueries*, Paris, PUPS, 2009.

Sous la dir. de Bergasse, Jean-Denis. *Le canal du Midi : trois siècles de batelleries et de voyage*, Cessenon, J. D. Bergasse, 1983.

Boppe, Auguste. *Les introducteurs des ambassadeurs*, Paris, Félix Alcan, 1901.

Carrière, Charles. Courdurié, Marcel et Rebuffat, Ferreol. *Marseille ville morte : la peste de 1720*, Marseille, M. Garçon, 1968.

Cosandey, Fanny. *Dire et vivre l'ordre social en France sous l'Ancien Régime*, Paris, Editions EHESS, 2005.

Dakhli, Jocelyne (dir.). *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe : une intégration invisible*, Paris, Albin Michel, 2011, tome I.

Desmet-Grégoire, Hélène. *Le Divan Magique : l'Orient turc en France au XVIII^e siècle*, Paris, Le Sycomore, 1980.

Sous la dir. de Drocourt, Nicolas. *La figure de l'ambassadeur entre mondes éloignés : ambassadeurs, envoyés officiels et représentations diplomatiques entre Orient islamique, Occident latin et Orient chrétien (XI^e-XVI^e siècle)*, Rennes, PUR, 2015.

Göçek Fatma Müge. *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York Oxford, Oxford University Press, 1987.

Sicard, Jean-Michel. *La barque de poste du Canal du Midi*, Portet-sur-Garonne, Empreinte, 2012.

Rabih, Saied. *Le regard français sur les envoyés marocains au XVIII^e siècle*, mémoire sous la dir. de Jean-Pierre Duteuil, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis, 1999-2000.

Taillefer, Michel. *Vivre à Toulouse sous l'Ancien Régime*, Toulouse, Ombres blanches, rééd 2014.

Valensi, Lucette. *Ces étrangers familiers : musulmans en Europe, XVI^e-XVIII^e siècles*. Paris, Payot, 2012.

Windler, Christian. *La diplomatie comme expérience de l'autre*, Genève, Droz, 2002.

Zum Kolk, Caroline. Boutier, Jean. Klesmann, Bernd et Moureau, François. *Voyageurs étrangers à la cour de France 1589-1789*, Rennes, PUR, 2014.

❖ **Articles spécialisés**

Güneş, İşıksel. « Les méandres d'une pratique peu institutionnalisée : la diplomatie ottomane, XV^e-XVIII^e siècles », *monde(s)*, n°5, mai 2014.

Haleva, Beki. « La relation de voyage de Yirmisekiz Çelebi Mehmet Efendi et son impact », *Synergies Turquie*, n°5, 2012, p. 30.

Hitzel, Frédéric. « Sefâretnâme : comptes-rendus des ambassadeurs ottomans en Europe », dans *Turcs et Turqueries*, Paris, PUPS, 2009, p. 97-110.

Veinstein, Gilles. « La diplomatie ottomane en Europe. I. Les fondements juridiques », cours magistral, Collège de France.

Grenet, Mathieu. « Muslim missions to Early Modern France, c.1610-c.1780: Notes for a Social History of Cross-Cultural », *Journal of Early Modern History* 19, 2015.

Mokhberi, Susan. « Finding Common Ground Between Europe and Asia: Understanding and Conflict During the Persian Embassy to France in 1715 », *Journal of Early Modern History* 16, 2012.

Yerasimos, Stéphane. « Explorateurs de la modernité. Les ambassadeurs ottomans en Europe », *Genèses*, 35, 1999.

Bibliographie commentée

Nous avons sélectionné un ensemble d'ouvrages et une majorité d'articles scientifiques qui nous paraissent avoir le mieux servi à compléter nos propos.

Bély, Lucien et Poumarède, Géraud (dir.). *L'incident diplomatique : XVI-XVIII siècles*, Paris, Pedone, 2010.

Un livre clé pour comprendre l'essor ou plutôt l'intensification des relations diplomatiques et des problématiques liées à la rupture d'une entente. En effet, la diplomatie est un jeu d'équilibre constant où les mots, les usages, les protocoles, les présents ont tout autant d'importance que l'accueil et les bonnes relations déjà existantes entre deux souverains. Pour maintenir ces relations il faut éviter à tout prix de rompre ce code car les conséquences peuvent être multiples et désastreuses pouvant amener à un conflit ouvert. Cet ouvrage est intéressant dans mon cas car on peut le mettre en parallèle avec le cas toulousain. Il est nécessaire pour l'administration locale de donner une vision positive à l'ambassadeur. Sur une échelle nationale, la ville se doit de transmettre « le colis » en bonne et due forme, donc de ne pas rompre le trajet par de mauvais traitements qui mettraient en péril la diplomatie du pays accueil.

Göcek, Fatma Müge. *East encounters West, France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New-York, Oxford University Press, 1987.

Œuvre majeure et précise concernant l'ambassade de Mehmed Efendi, l'auteur s'attache à décrire minutieusement les étapes de la délégation sur le territoire français à partir du *sefâretnâme*. Outre cela, elle met en avant les composantes des interactions sociales qui s'opèrent au fil du séjour. En débarquant à Toulon pour aller à Paris, elle montre que ces interactions sont le fruit d'une nécessité pour revitaliser l'empire ottoman. Autrement dit, la pratique de la diplomatie ottomane s'insère de manière plus active au travers de cette ambassade, ce qui rompt avec les pratiques antérieures. L'auteur s'attache ensuite à mettre en avant les conséquences d'une possible occidentalisation de l'Empire ottoman par le biais de ces échanges diplomatiques, argument contestable qui rentre dans l'idée d'une

interdépendance qui ne se serait affichée clairement qu'à partir de 1720-1721, dates à laquelle la délégation effectue sa mission.

Grenet, Mathieu. « Muslim Missions to Early Modern France, c.1610-c.1780: Notes for a Social History of Cross-Cultural Diplomacy », *Journal of Early Modern History*, Toulouse, 2015, p. 1-22.

Cet article s'attache à étudier la présence musulmane dans des localités inattendues, donc sur une micro échelle, sur le temps long en France. Alliant les études de Valensi sur les protocoles et l'approche interculturelle développée par Göcek, le texte traite aussi bien des interactions qui s'installent par le langage et le truchement de locaux, souvent des renégats ou de commerçants. Ce transfert culturel s'exprime aussi par la domestication de certaines formes de culture. Le schéma d'une relation asymétrique des pays du Levant envers l'Europe devient faux et la construction des relations s'établit différemment. Par ailleurs, le religieux est mis au second plan puisque les ententes priment sur le sentiment confessionnel. Durant le trajet, une organisation administrative se met en place pour reléguer la délégation à la province suivante et son maillage administratif, ses relais de pouvoir s'activent. L'article permet de saisir toutes les logiques nécessaires à cet effet.

Haleva, Beki. « La relation de voyage de Yirmisekiz Celebi Mehmet Efendi et son impact », *Synergies*, Turquie n°5, 2012, p. 27-39.

Article récent, il offre de nouvelles perspectives de recherche ainsi que des apports. Recherche car il questionne sur les conséquences parfois invisibles de cette rencontre, de l'interculturalité et de la perception d'autrui. Apports car l'auteur affirme que de cette mission diplomatique va en ressortir beaucoup, notamment au niveau des avancées technologiques comme l'imprimerie ou le développement des sciences. Il est donc utile dans le sens où il permet de resituer cette délégation dans le contexte interne de l'empire, de restituer des faits qui se sont déroulés pendant le séjour de l'ambassade. C'est donc un outil de compréhension puisqu'il survole de manière générale le passage de la délégation, son impact et fait le portrait de Mehmed Efendi. Je le considère comme un article de vulgarisation, quoique très utile en tant qu'aide-mémoire.

Hitzel, Frédéric. « Le Sefâretnâme : comptes-rendus des ambassadeurs ottomans en Europe » dans *Turcs et Turqueries, PUPS, 2009, p 97-110.*

Extrait d'actes de colloque tenus sur le thème Turcs et Turqueries, Hitzel s'intéresse au support diplomatique du Sefâretnâme. Il montre principalement l'orientation prise par le rapport au fil du temps. On passe d'une nécessité de l'intérêt porté sur la civilisation matérielle et de la culture considérés comme des enjeux, à une volonté de copier ou du moins de s'inspirer des modèles structurels et organisationnels d'une ville, d'un pays (politique, réforme, institutions, gouvernement...). Ces éléments vitaux donnent un caractère important aux séjours effectués par les délégations et ambassades. De là aussi le besoin d'établir plus tard des ambassades permanentes. De fait, le rapport de Mehmed peut être classé entre le registre littéraire, exotique mais aussi diplomatique, officiel puisque ses informations sont vitales pour la maintenance ou la réforme de l'empire.

Işiksel, Günes. « Les méandres d'une pratique peu institutionnalisée : la diplomatie ottomane XV-XVIII siècles », *Monde(s), 2014, n°5, p. 43-55.*

Article très complexe et dense, il soulève de nombreuses interrogations sur la diplomatie. Partant des prémices de la diplomatie ottomane, il relève que cette pratique est purement utilitaire à ses débuts pour se révéler vitale pour l'empire au XVIII^e siècle. Cette prise de conscience s'effectue par le contexte « inter-étatique » qui fluctue, plutôt en défaveur des ottomans. Or l'auteur entend démonter l'ensemble des arguments faisant croire qu'auparavant l'empire ne souhaite pas établir de relations diplomatiques du fait de sa suprématie militaire sur les occidentaux. Non seulement il prouve qu'il y a bien l'existence d'un souci d'établir des relations diplomatiques en dépit du droit musulman, mais que la présence d'innombrables traités (surtout avec le Saint-Empire) prouve tout le contraire. Il est utile pour mettre en avant le souci de « Realpolitik » des ottomans qui ne date pas du XVIII^e siècle.

Mantran, Robert. *Histoire de l'empire Ottoman, Paris, Fayard, 1989.*

Retraçant la genèse et la formation du clan puis son apogée et sa puissance sur la scène internationale jusqu'à son déclin, l'ouvrage tend à dresser un portrait non-exhaustif de l'empire. Intéressant pour la partie de la fin XVII^e et début XVIII^e siècles dans mon cas, il

permet de retracer et de placer un ensemble contextuel complexe pour tenter d'expliquer et de répondre à plusieurs questions propres à mon sujet. Elles concernent en particulier au pourquoi et comment se produit la déliquescence de l'empire, quelles régressions au niveau technologique, politique ou administratif amènent à un lent déclin interne mais qui, paradoxalement, se voit être la période d'une (ré)ouverture dans la diplomatie internationale. Cette nécessité s'incarne aussi bien au travers d'une recherche d'alliés politiques et militaires à des fins stratégiques que par l'envie de connaître mieux la culture européenne et notamment française. L'enjeu est important puisque c'est sous le règne de Ahmed III que s'institue cette politique d'ouverture.

Taillefer, Michel. *Nouvelle Histoire de Toulouse*, Toulouse, Privat, 2002.

Ouvrage indispensable qui pose le décor de la ville sous la période moderne, Taillefer fait un condensé des études entreprises par les étudiants du Mirail. Ainsi il expose et analyse les cadres structurants la vie quotidienne dans la cité, les habitudes et mœurs, les pratiques religieuses des toulousains. Son livre me permet de reconstituer le décor et le cadre dans lequel a séjourné l'ambassadeur et toute sa suite. Cela peut aider à clarifier certains points, notamment comment a-t-il débarqué et où. Mais aussi à faire des suppositions, par exemple quel a été son trajet lorsqu'il a posé sa pierre à terre pour aller loger à la maison de pierre, quels peuvent être les animations auxquelles il a pu assister ou encore renseigner sur les agents de l'administration qui l'ont accueilli... C'est donc un livre essentiel même s'il est dommage qu'il n'aborde pas assez des faits extérieurs (comme la présence des étrangers dans la ville).

Valensi, Lucette. *Ces étrangers familiers : musulmans en Europe XVI-XVIII siècles*, Paris, Payot, 2012.

Valensi étudie une « présence silencieuse » mais incontestable, celle des musulmans dans une Europe catholique qui, de fait, serait parfaitement homogène d'un point de vue religieux. Au travers de cas concrets comme les récits de prisonniers dans les galères chrétiennes, la présence de commerçants du Levant dans les ports européens ou de renégats convertis, elle montre que cette présence n'est pas chose nouvelle. Les intérêts commerciaux et les échanges de plus en plus réguliers ont amené à ces interactions. Plus encore, l'apport de cet ouvrage provient essentiellement de son analyse des interactions au travers de la

diplomatie, ottomane ou persane. Par son concept de « langage silencieux », elle affirme que le protocole, les présents ou le dispositif du cérémonial entre en ligne de compte dans la bonne réception d'un ambassadeur, en fonction des honneurs qui lui sont dus. Ouvrage très prolifique sur ce dernier thème, il contribue à valoriser et à corrélérer mon sujet de recherche.

Veinstein, Gilles. « La diplomatie ottomane en Europe, les fondements juridiques », *Collège de France, Paris, 2005, p. 733-751.*

Ce texte tiré du cours donné au Collège de France aborde les notions que l'on retrouve dans le texte Günes. Il s'agit avant tout de déconstruire le schéma historiographique traditionnel selon lequel la diplomatie ottomane n'émergerait que lorsque le contexte tournerait à son désavantage d'un point de vue purement militaire. Veinstein montre que toute une législation entoure et codifie les opérations militaires extérieures, le droit des non-musulmans, des résidents temporaires, des zones territoriales conquises. Il montre que les relations diplomatiques s'établissent même avec d'autres pays considérés comme « infidèles » par le biais de trêves, les capitations et accords commerciaux sont des preuves d'une concorde sous-jacente (dans le cas Français par exemple). On peut faire des ententes mais il ne faut pas le montrer ouvertement pour ne pas trahir son appartenance religieuse. C'est un texte utile qui permettra de montrer toute la complexité du droit musulman et de la diplomatie

Liste de sources

Sources manuscrites

Archive de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille (ACCIM)

J 1564, *Lettre de M. Hocquart, intendant de la marine*, 11 juin 1721.

Archives Municipales de Toulouse (AMT)

AA 84/42, Cérémonies et entrées (1533-1787), *Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur*.

AA 84/43, Cérémonies (1533-1787), *Cérémonies, entrées royales*, folio, non daté.

BB 47, Délibérations (1719-1723), du 21 janvier 1721.

BB 184, Correspondance capitulaire, *Adressée aux capitouls, au syndic etc*, 12 février 1721

BB 188, Correspondance des intendants et divers, *Correspondance des intendants*, 14 janvier 1721.

BB 188, Correspondance des intendants, f°461, 24 janvier 1721.

BB 283, f°134, Annales manuscrites de la ville de Toulouse (1713-1760).

CC 2189, Comptabilité, Comptes du trésorier (1721), 20 septembre 1720.

CC 2738, Comptabilité, Pièces à l'appui des comptes (1720-1721), 24 janvier 1721.

CC 2739, Pièces à l'appui des comptes (1721), État de la dépense qui a été faite pour la dépense de l'ambassadeur turc, 19 février 1721.

CC 2740, Pièces à l'appui des comptes (1721), f°351, Mémoire de ce que Lassale mestre vitrier a fait par ordre des messieurs les capitouls ce premier février 1721,

Archives du Ministère des Affaires Etrangères (AMAE), La Courneuve

MNESYS 134CP/11, « Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusqu'à son entrée en Guyenne ».

Sources imprimées

Aubigny, Jules Ludovic Henrys. « Un ambassadeur Turc à Paris sous la Régence » *Revue d'Histoire Diplomatique*, 1889.

Devic, Claude et Vaissète, Joseph. *Histoire Générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1876, tome XIII.

Mehmed Efendi, *Le paradis de infidèles*, Paris, La Découverte, 2004.

Rosemonde Letricot, *Édition critique numérique des Mémoires de Léonard Michon*, Université Lyon 3, LARHRA (CNRS UMR 5190).

Rousset, de Missy. *Le cérémonial diplomatique des cours de l'Europe*, Amsterdam, Librairie Janssons, 1739, tome II.

Annexes

Annexe I

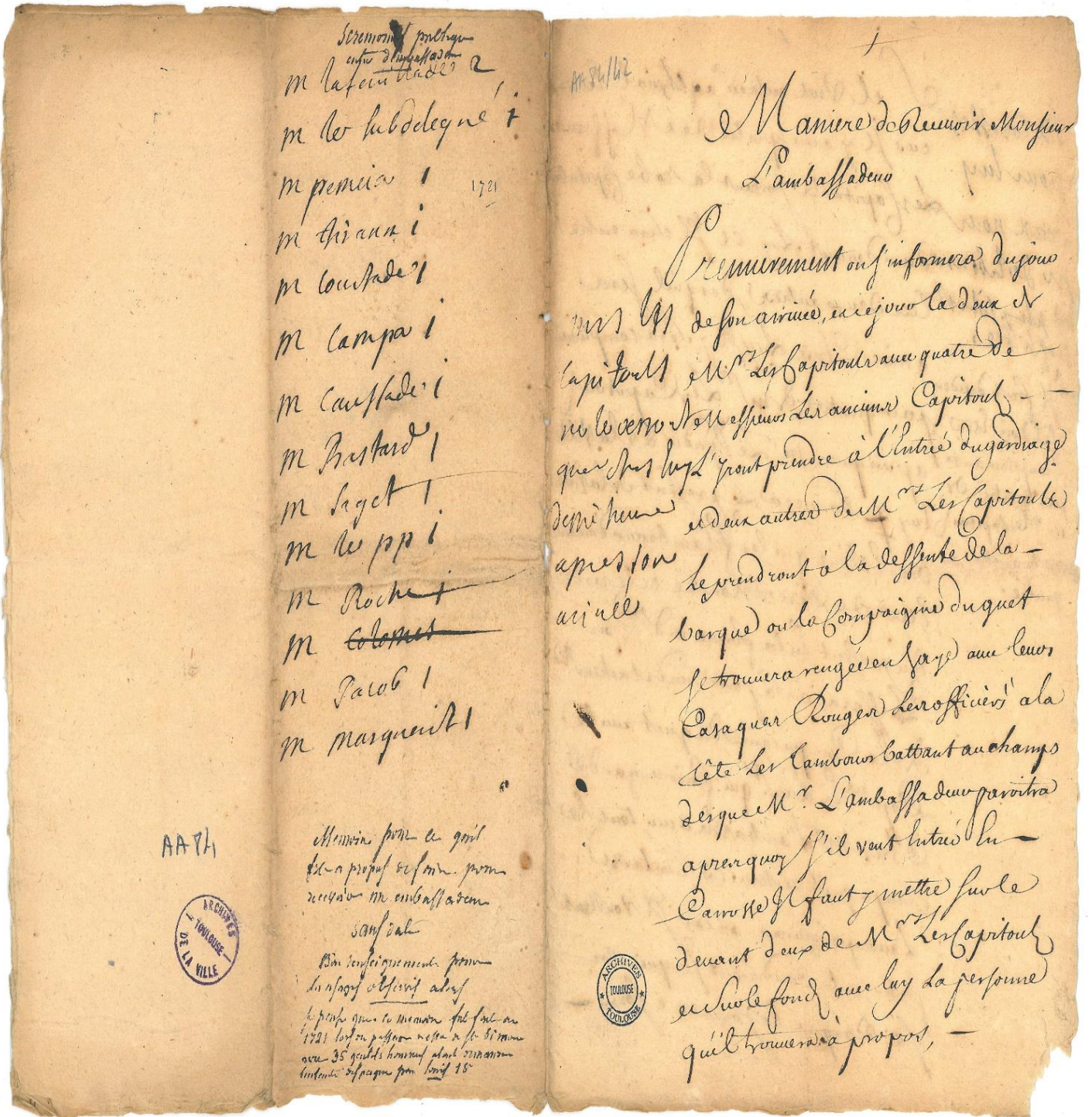
Trajet de Mehmed Efendi sur le sol français, carte extraite de l'ouvrage de Göçek Fatma Müge. *East encounters West France and the Ottoman Empire in the Eighteenth Century*, New York Oxford, Oxford University Press, 1987, p. 19.



Mehmed Efendi's route to and from Paris. The dotted line indicates his route to Paris, the solid line his return route. (Map drawn by H. Desmet-Grégoire, *Le Divan Magique*, Paris 1980.)

Annexe II

Archives Municipales de Toulouse, AA 84/42, Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur



m laferrière
 m le subdelegue
 m penica
 m thianni
 m lousade
 m Campa
 m Caussade
 m Bastard
 m laget
 m le ppi
 m Roche
 m Colomes
 m Jacob
 m marquent

AA 74



Mémoria pour le greffier
 de ce propos de son pour
 recevoir m. l'ambassadeur
 sans faille
 On se fera inscrire pour
 les usages de l'office
 le plus qu'on le voudra fait par
 1721 sur un registre n. 10 p. 31
 avec 35 sols honoraires plus 2000 ans
 tant de chaque par l'art 15

AA 84/42

Manière de recevoir Monsieur
 l'ambassadeur

Premièrement on informera du jour
 mes M de son arrivée, sur le jour la d'ice de
 Capitoul et M^{rs} Les Capitoul avec quatre de
 no le sero de l'effieus des anciens Capitoul
 que des luyz yront prendre à l'entrée du jardinage
 demi heure et deux autres de M^{rs} Les Capitoul
 apres son arrivée se prendront à la dispute de la
 barque ou la compagnie du quel
 se trouvera le greffier avec leurs
 Carraques Rouges des officiers à la
 tête les tambours battant au champ
 de que M^r l'ambassadeur paroitra
 apres quoy s'il veut l'entre la
 Carrouge il faut y mettre sur le
 devant deux de M^{rs} Les Capitoul
 en robe fond avec luy la personne
 qu'il trouvera à propos,



Annexe II (suite)

Archives Municipales de Toulouse, AA 84/42, Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur

six carottes
 pour luy
 deux pour
 me de l'ordonneur
 et plus
 restera
 Il faut de
 il doit être
 Compliments
 pas quatre
 ou de quatre à
 quatre

Si il veut entrer à l'heurel, en ce
 cas il y aura quatre des Messieurs
 Les Capitouls posant la robe capitulaire
 devant luy et il sera entre
 les deux autres, de quel sera
 amie. Cher luy sera complimenté
 par quatre de M^{rs} Les Capitouls
 apres quoy M^{rs} Le Syndic de la ville
 donnera le present de la ville
 luy. Et donneira le present de la ville
 ou l'annee que les flambeaux donner
 et de six blanche et le reste
 du present lui la forme ord^{re}, on
 laissera à la porte, un detachement
 de la Compagnie du quet auale
 Cap^{te} et le d^u qui faisoit garde
 Cher M^{rs} l'ambassadeur, tout le
 temps qu'il restera à Toulouse
 l'accompagneront avec M^{rs} Voullant
 sortis, et le conduiront jusques en
 sa drague le jour et son

de part, observant toujours de
 faire battre aux champs
 Lorsque M^{rs} l'ambassadeur
 sortira ou y entrera, l'on ord^{re}
 de ville, et il voudra aller
 voir quelques edifices de cette ville
 comme l'hotel de ville, le pont
 la Chauffe de Basacle, jusques on
 conferera avec M^{rs} de Rabane
 gentilhomme ord^{re} de la chambre
 du Roy.

on l'aura avec luy la quantité
 de lits, appartements et chambres
 qu'il faut, tant pour luy que pour
 toute sa suite, et icelles sont
 et en quel nombre ont les
 chambres qu'il faut indispensablem^{ent}
 logés dans la maison de M^{rs} l'ambassa^{deur}
 offrant de luy fournir en payant
 toutes les provisions de bouche

Annexe II (suite)

Archives Municipales de Toulouse, AA 84/42, Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur

23 montes
 on veau
 orde la
 volaille
 vie
 les officiers
 préparant
 le dîner
 le champ

qu'il faut tant pour eux que pour
 toute sa suite, de quelle espèce
 et quelle, font les provisions qu'il
 faut leur donner, on s'informera
 encore de quelle manière il
 couche, si mange, pour que les
 préparés le local de la manière
 qu'il le peut servir.
 Au cas que m. l'ambassadeur
 vienne en carrosse, on saura
 le nombre qu'il en faut lui en
 toute sa suite, si l'on veut d'autres
 à cheval avec qu'il ne mené pas,
 & chacun d'eux on s'informera
 de la galanterie du nombre qu'il faut
 qu'il y aura de chevaux pour toute sa suite
 de beaux chevaux
 si par aventure
 manière d'entre
 s'en plus
 carbaruffante
 qu'autre
 par
 tant que
 voudra par gens de bien si on n'a que d'une
 qui donnera à chaque tout le monde le voir et de

suite autant
 que faire le
 pourra pour
 ne pas le laisser
 par la suite
 à d'être
 après
 midy
 le soir
 on ira
 dans

particulier de famille & de
 Il faut savoir au 15 le jour
 de son arrivée à quelle heure
 Combien de jours s'y restera en
 cette ville
 s'en former si faut laisser des
 tableaux dans la chambre
 si aime les dragées par le qua
 on mettra dans le présent
 de la ville
 pour une de la bonne ma
 maison ou il y a une
 de saire de lits et de gens de bien
 à manger ou ne lui en donne
 l'aller avec à du monde ou
 maison ou si possible de l'ambassadeur
 non possible
 ne laisser à son entrée absolument
 qu'un homme marqué gent de figure
 fidèle

Manière de recevoir monsieur l'ambassadeur

Premièrement on s'informerá du jour de son arrivée, et ce jour-là deux de Mrs. Les capitouls avec quatre de messieurs les anciens capitouls l'yront prendre à l'entrée du gardiage et deux autres de Mrs. les capitouls le prendront à la dessente de la barque où la compagnie du guet se trouvera rangée en aye avec leur casaques rouges, les officier à la tête les tambours battants au champs dès que Mr. l'ambassadeur paroitra, après quoy, s'il veut entrer en carrosse, il faut y mettre sur le devant deux de Mrs. les capitouls, un sur le fond, avec luy la personne qu'il jugera à propos. S'il veut entrer à cheval, en ce cas, il y aura quatre des messieurs les capitouls portant la robe capitulaire, deux devant luy et il sera entre les deux autres, dès qu'il sera arrivé chez lui il y sera complimenté par quatre de mrs les capitouls après quoy, monsieur le syndic de la ville lui donnera le présent de la ville, on estime que les flambeaux doivent être de cire blanche et le reste du présent en la forme ord(onnée), on laisser à sa porte un détachement de la compagnie du guet avec le cap(itaine) et le lieut(enant) qui feront garde chez mr. l'ambassadeur tout le temps qu'il restera à Toulouse, l'accompagneront au cas il voullent sortir, et le conduiront jusqu'à sa barque le jour de son départ, observant toujours de faire battre aux champs lorsque monsieur l'ambassadeur sortira ou paroitra, l'on doit s'ynformer s'il veut venir à l'hôtel de ville ou s'il voudra allée voir quelque édifices de cette ville comme l'hôtel de ville, le pont, la chaussée du Bazacle, sur quoy on conférera avec monsieur Labonne gentilhomme ord(innaire) de la Chambre du Roy.

On saura aussi de lui la quantité de lits, appartements et chambres qu'il faut, tant pour lui que pour toute sa suite, ce qu'elles font et en quel nombre sont les personnes qu'il faut indispensablem(ent) loger dans la maison de mr. l'ambassadeur, offrant de luy procurer en payant toutes les provisions de bouche qu'il faut tant pour lui que pour toute sa suite, de quelque espèce qu'elles sont les provisions qu'il faut lui donnée, on s'informerá encore de quelle manière il couche, il mange, pour que l'on prépare le local de la manière qu'il le peut désirer. Au cas que mr. l'ambassadeur veuille entrer en carrosse, on scaura le nombre qu'il en faut luy et toute sa suite, s'il veut entrer à cheval au cas qu'il ne même pas de chevaux avec luy, on s'informerá également du nombre qu'il faut pour loger pour toute sa suite. Il faut encore s'informer au M De Labonne si Monsieur l'ambassadeur voudra être veu s'il mange en

public.

Particularités de pareille espèce

Il faut scavoit aussy et son arrivée et à peu près l'heure.

Combien de jours il restera en cette ville.

S'informer s'il faut laisser des tableaux dans sa chambre.

S'il aime les dragées parce qu'on en mettra dans les présents de la ville

Pour M de Labonne où il aye ait une dousaine de lits et de quoy donner à manger, une cuisine et une salle à recevoir du monde une maison aussy pres de M l'ambassadeur qu'on pourra

Ne laisser à son entrer absolument qu'aux heures masquées de bonne gens de bonne façon.

(Notice supplémentaire sur le côté gauche) Mrs les capitouls ne le verront que chez lui demi-heure après son arrivée.

Six carrosses pour lui deux M de la Bonne et plus s'il est notifié.

Il faut décider s'il doit être complimenté par quatre de M. les capitouls ou de quatre en quatre.

S'il nous est commode d'avoir des carrosses on luy proposera.

Il faut dans sa maison un pour luy un pour son fils cinq ou six lits même plusieurs dans la même chambre.

Trois moutons un veau et de la volaille en vie.

Les officiers préparent le sol sur le champ Il faut tâcher d'éviter qu'il entre à cheval par la difficulté qu'il y aura de trouver de beaux chevaux et parce que cette manière d'entrer seroit plus embarrassantes que l'autre.

Veut tant qu'on voudra par gens de bonne façon parce que (?) qu'il donnera afin que tout le monde le voye et de suite autant que faire ce pourra pour ne pas le laisser par les honnettes qu'il fait à tout le monde, donnant des présents aux dames.

Samedi à deux heures après midy et y séjournera un jour ou deux.

Il aime les dragées.

Annexe III

Archives Municipales de Toulouse, AA 84/43

AA 84/43
 Archives Municipales de Toulouse
 je vous prie m'excuser l'absence de la
 Bourse que vous auriez bien voulu avoir de me
 faire le détail de la réception de la même Bourse de
 me a Toulouse non obstant que j'y tenez de
 il se loge a l'hôtel de ville et comme
 l'avis m'ont si gracieux est si poli, que
 pourriez faire voir un plus grand nombre
 de femmes et de fils et de leurs parents
 tout offris le bal, si l'accepte je suis
 qu'il y aura du monde. j'ay l'honneur
 de me en souvenir avec un attachement très
 sincère et de vos très humble et respectueux
 serviteur
 F. M. L.

Lettre de M. de la Roche
 M. de la Roche
 Relative à l'ambassade
 à M. de la Roche à Paris

AA 84/43
 Archives Municipales de Toulouse

Transcription AA 84/43

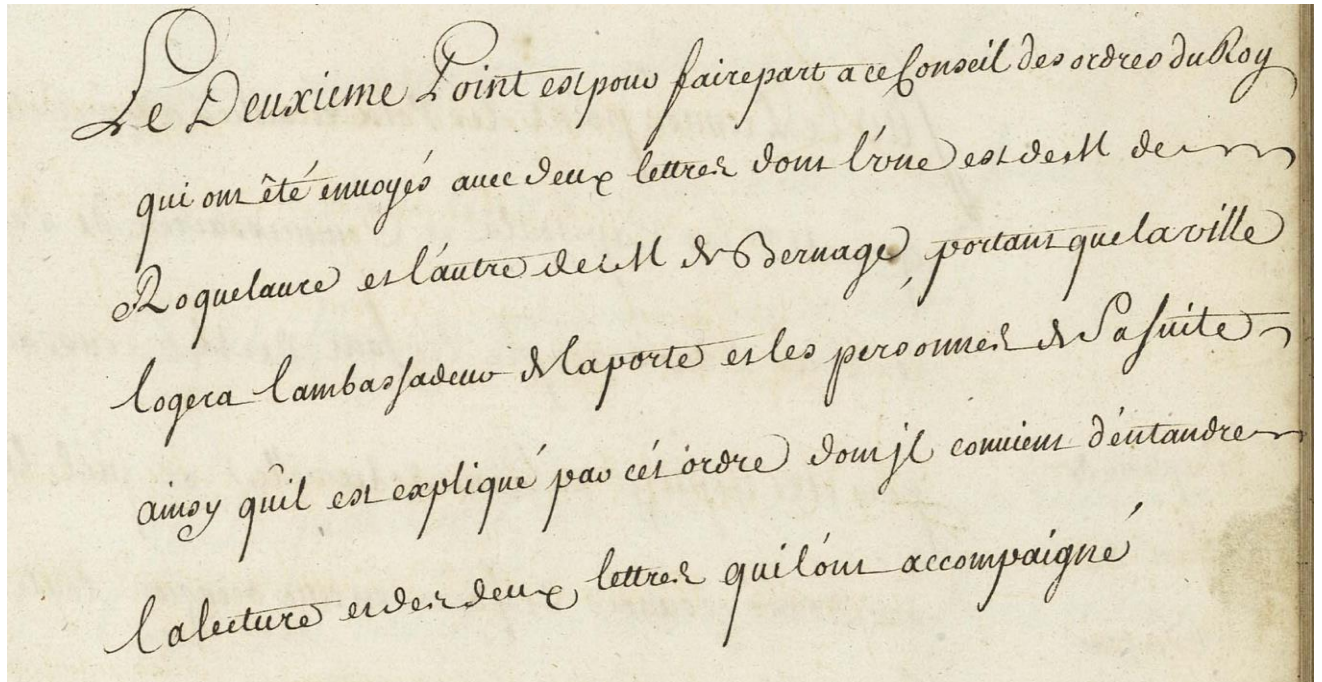
Je vous suis très obligé monsieur de la bonté que vous avés bien voulu avoir de me faire le détail de la réception de l'ambassadeur turc à Toulouse, nous l'attendons icy samedi ou il sera logé à l'hôtel de ville et vous me l'avez mandé si gratieus et si poli, que pour lui faire voir un plus grand nombre de femmes à la fois messieurs les jurats doivent lui offrir le bal, s'il l'accepte je crois qu'il y aura du monde. J'ai l'honneur d'être monsieur avec un attachement très sincère votre très humble et très obéissant serviteur.

Fumel

Monsieur Bailot ancien capitoul et syndic de la ville de Toulouse à Toulouse

Annexe IV

Archives Municipales de Toulouse, BB 47, 21 janvier 1721



Le Deuxieme Point est pour faire part a ce conseil des ordres du Roy
qui ont été envoyés avec deux lettres dont l'une est de M. de
Roquelaure et l'autre de M. de Bernage, portant que la ville
logera l'ambassadeur de la porte et les personnes de sa suite
ainsy qu'il est expliqué par ces ordres dont il convient d'entendre
la lecture et des deux lettres qui l'ont accompagné

Transcription BB 47, 21 janvier 1721

Le deuxième point est pour faire part à ce conseil des ordres du Roy qui ont été envoyés avec deux lettres dont l'une est de M. le duc de Roquelaure et l'autre de M. de Bernage, portant que la ville logera l'ambassadeur de la porte et les personnes de sa suite ainsy qu'il est expliqué par ces ordres sont il convient d'entendre la lecture et des deux lettres qui l'on acompagné.

Annexe V

Archives Municipales de Toulouse, BB 188, 24 janvier 1721.

Monsieur le Comte de Noailles
A 61

Messieurs

Vous sçavez que les taxes ne boient
point de vin d'icy que je pressens
que vous deuis faire a l'ambassadeur
doivent lire en forçatures
et en gatteaux d'au des corbilles
propres en y employant une
certaine delivree de miel assés
quit y en aura suffisamment

Transcription BB 188, 24 janvier 1721.

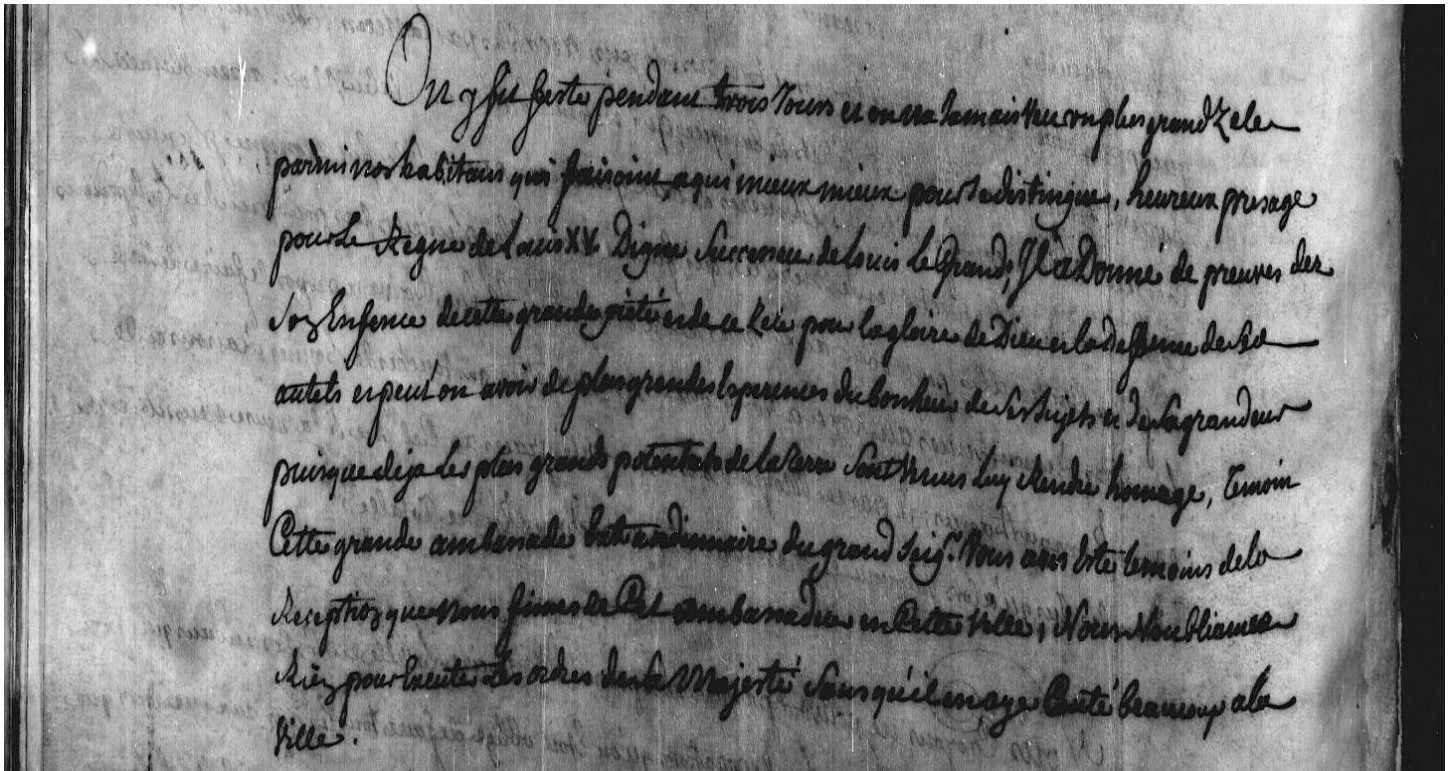
A Montpellier ce 24 janvier 1721

Messieurs

Vous scavez que les Turcs ne boivent point de vin, ainsy les présents que vous devés faire à l'ambassadeur doivent être en confitures et en gâteaux dans des corbeilles propres, en y employant une centaine de livres, il me paroist qu'il y en aura suffisamment.

Annexe VI

Archives Municipales de Toulouse, BB 283



Transcription BB 283

On y feste pendant trois jours et n'a jamais veu un plus grand zèle parmi nos habitants qui faisoit à qui mieux mieux pour e distinguer, heureux présage pour le règne de Louis XV, Digne successeur de Louis le Grand ; il a donné de preuves dès son enfance de cette grande piété et de ce zèle pour la gloire de Dieu et la défense de ses autels, et peut-on avoir de plus grandes espérances de bonheurs de ses sujets de et de sa grandeur puisque déjà les plus grands potentats de la terre sont venus luy rendre hommage, témoin cette grande ambassade extraordinaire du Grzand Seigneur. Nous avons esté témoins de la réception de nous fimes à cet ambassadeur en cette ville, nous n'oubliâmes rien pour exécuter les ordres de Sa Majesté sans qu'il en aye couté beaucoup à la ville.

Annexe VII

Inconnue, Toulouse, « ville capitale du Languedoc, archevesché, parlement et université », Archives Municipales de Toulouse, 45Fi74. Estampe.

Deuxième moitié du XVIIe siècle. Vue d'ensemble de Toulouse depuis une éminence située à l'ouest de la ville. Eau-forte couleur. "A Paris, Basset, imprimeur rue St Jacques.



Annexe VIII

Merian Casper, « Thoulouse, Sauve. Sommières (1655) », Archives Municipales de Toulouse, 45Fi89, *Gravure*.

Planche extraite de "Topographia Galliae..." de Martin Zeiller, présentant 3 gravures de Toulouse, Sauve (Gard) et Sommières (Gard) réalisées par Caspar Merian. La vue de Toulouse en aval du Bazacle est une réduction de la "Vue particulière de Toloze" de François Collignon gravée en 1642. La légende localise les bâtiments principaux dans la ville.



Annexe IX

Albert Jouvin de Rochefort et Nicolas de Fer, « Plan de Tolose divisé en huit capitoulat dédié à Mrs les Capitouls juges et directeurs de la ville et gardiage de Tolose par Mr. Jouvin de Rochefort, Trésorier de France. (1680) », Archives Municipales de Toulouse, 20Fi259, *Plan.*

Vue du quartier de la Dalbade jusqu'au port de St-Etienne.



Annexe X

Photo personnelle, Façade extérieure de l'Hôtel de Pierre



Annexe XI

Photo personnelle, porte d'entrée de l'Hôtel de Ville



Annexe XII

Photo personnelle, cour intérieure de l'Hôtel de Pierre



Annexe XIII

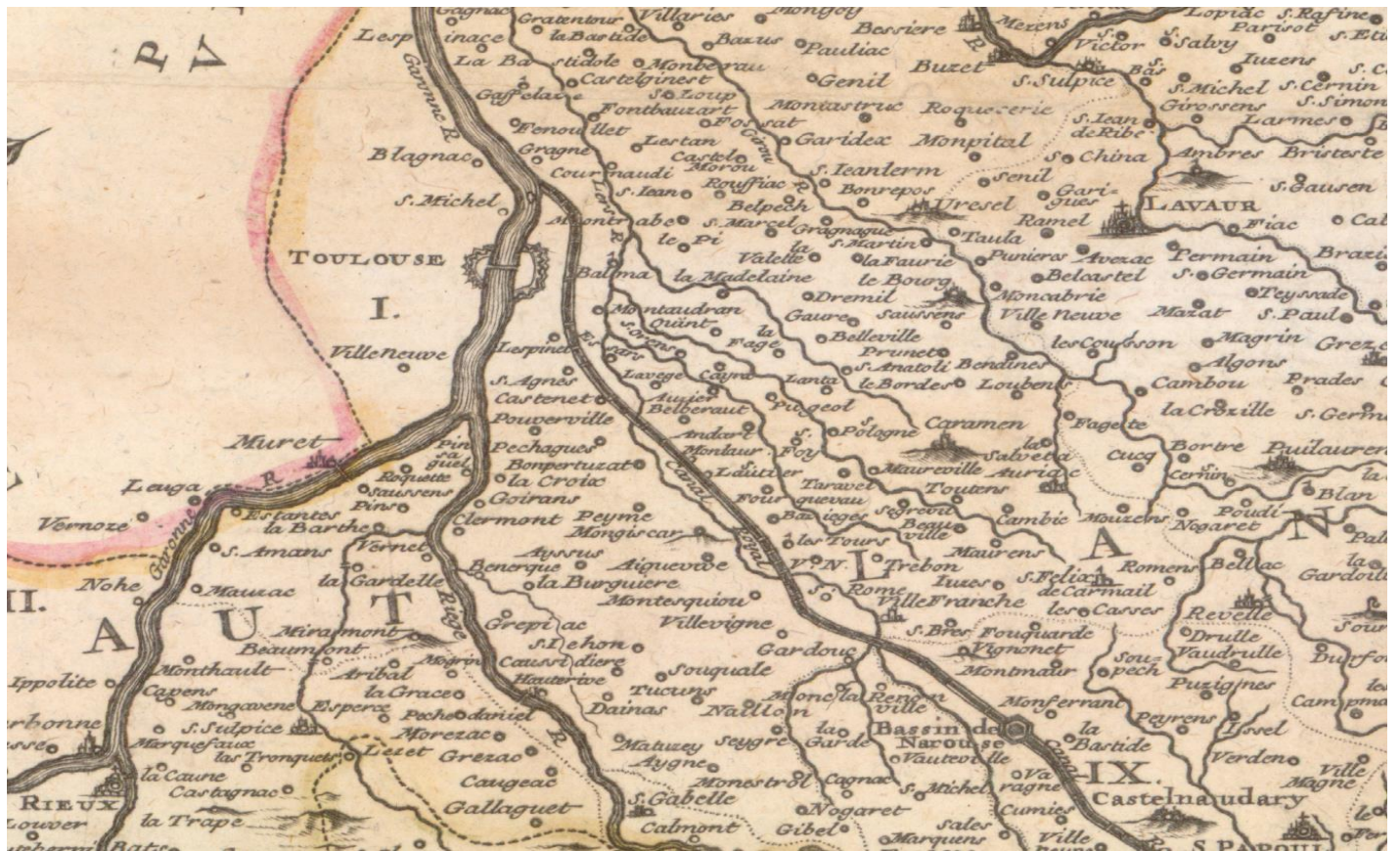
Nicolas de Fer, Carte du Languedoc et son Canal du Midi (1712), Archives du Canal du Midi.

Rétrécissement sur le tracé du Canal du Midi de l'Etang de Thau jusqu'à Toulouse (divisé en quatre parties).



Annexe XIII (suite)

Nicolas de Fer, Archives du Canal du Midi, 1712, Carte du Languedoc et son Canal du Midi.



Annexe XIV

Archives du Ministère des Affaires Etrangères, MNESYS 134/CP 11, première page à titre d'exemple.

avec la lettre de M. le Duc
de Roquelaure du 28. fev. 1711

273

Relation de ce qui s'est

passé à la réception de l'Ambassadeur
du Grand Seigneur et du traitement qui
lui a été fait depuis le seizième decembre
mil sept cent vingt qu'il est arrivé au Port
de Cette en Languedoc, Jusques à son entrée
en Guyenne.

Sur les avis que M. le Duc de Roquelaure
avait reçus de Toulon, que l'Ambassadeur de la
Porte devoit en partir le dixième decembre pour venir
au Port de Cette sur les batimens du Roy, il
envoya les ordres convenables à M. de River
Lieutenant de Roy Commandant à Cette, et au Sr.
Dubois Capitaine des Ports, sur ce qu'il y avoit à
faire pour la reception de l'Ambassadeur, M. de
Bernage Intendant de cette Province envoya aussi
de concert avec M. le Duc de Roquelaure les
ordres à l'Isle de Haguetonne qui avoit été
destinée pour y faire faire quarantaine à
l'Ambassadeur, afin que tout fut disposé à le
recevoir, avec toute l'aduite.

Le 16. Decembre à quatre heures après midy, les
batimens du Roy qui portoiert l'Ambassadeur,
n'ayant paru à la rive de Cette, le Sr. Dubois cap.
des Ports alla à sa rencontre dans une chaloupe
à l'entrée du Port, le vent ne lui ayant pas permis

Transcription MNESYS 134/CP 11

Relation de ce qui s'est passé à la réception de l'ambassadeur du Grand Seigneur et du traitement qui lui a été fait depuis le seizième décembre mil sept cent vingt qu'il est arrivé au port de Cette en Languedoc, jusques à son entrée en Guyenne

-Avec la lettre de M. le duc de Roquelaure du 28 février 1721-

Sur le avis de M. le duc de Roquelaure avoit receus de Toulon que l'ambassadeur de la Porte de voit en partir le dixième décembre pour venir au port de Cette sur les bâtiments du Roy, il envoya les ordres à M. de Rivers lieutenant de Roy commandant à Cette, et au sieur Dubois capitaine du port, sur ce qu'il y auroit à faire pour la réception de l'ambassadeur, M. de Bernage intendant de cette province envoya aussi de concert avec M. le duc de Roquelaure ses ordres à l'isle de Maguelonne qui avoit été destinée pour y faire faire quarantaine à l'ambassadeur, afin que tout fut disposé à le recevoir, avec toutesa suite.

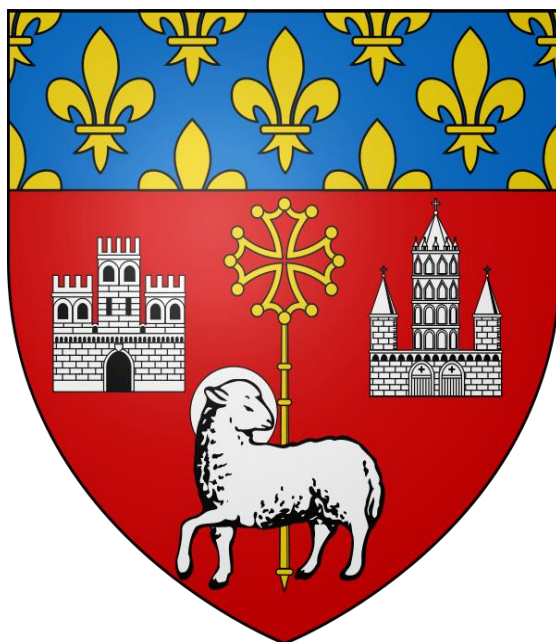
Le 16 décembre à quatre heures après midy, les bâtiments du Roy qui portoient l'ambassadeur, ayant paru à la rive de Cette, le sieur Dubois capitaine du port alla à sa rencontre dans une chaloupe à l'entrée du port, le vent ne luy ayant pas permis d'[aller plus loin].

Table des matières

Remerciements	2
Historiographie.....	3
A) La diplomatie ottomane : une historiographie diversifiée	5
B) Les différentes lectures du rôle des ambassades en Europe.....	7
C) Etudier la diplomatie au travers du prisme toulousain	9
Introduction	11
A) Naissance et dessein(s) d'une ambassade extraordinaire.....	13
a) « L'ère des Tulipes » ou la redécouverte de l'Occident.....	13
b) « Faire une étude des moyens de civilisation et d'éducation ».....	14
B) La France sous la Régence	16
I) Les pérégrinations d'une ambassade extraordinaire.....	20
A) Mehmed Efendi : portrait d'un ambassadeur atypique	20
B) Circuler, un trajet hors-norme	22
C) Débarquer et circuler sur le territoire de France	25
D) Echanger : un tourisme diplomatique le long du Canal du Midi	31
E) La circulation de l'information, un enjeu primordial	35
II) Accueillir : élaborer la réception d'un ambassadeur ottoman au XVIII ^e siècle.....	40
A) Préparer le logement : un enjeu essentiel.....	42

a) « Faire toutes les dépenses qu’il convient pour la dignité de la ville ».....	42
b) Le logement : entre prestige et stratification sociale	43
c) Coutumes et mœurs des Ottomans : au cœur d’une ignorance toulousaine.....	47
B) Organiser et gérer les fournitures	50
a) Dépenses en tout genre.....	51
b) Accueil et scénarisation : l’élaboration d’un projet protocolaire.....	53
III) La règle et le protocole : un langage silencieux.....	58
A) De l’usage et des fonctions de l’étiquette	59
B) Entrée et honneurs à Toulouse : une élaboration protocolaire	63
C) Entrée et divertissement(s) à Lyon.....	65
D) La suite, reflet du pouvoir ottoman.....	69
E) Les présents toulousains : des mets à la mode	71
F) Dimanche 1 ^{er} février 1721 : l’entrée de Mehmed Efendi à Toulouse	76
G) Séjour et départ de Mehmed Efendi :.....	79
Conclusion.....	85
Bibliographie.....	88
Bibliographie commentée	92
Liste de sources	97
Annexes.....	99
Annexe I.....	99
Annexe II.....	100

Annexe II (suite).....	101
Annexe II (suite).....	102
Annexe III	105
Annexe IV	107
Annexe V.....	108
Annexe VI.....	110
Annexe VII.....	111
Annexe VIII.....	112
Annexe IX	113
Annexe X.....	114
Annexe XI	115
Annexe XII.....	116
Annexe XIII.....	117
Annexe XIII (suite)	118
Annexe XIV	119
Table des matières.....	121



Blason de Toulouse

« *Per Tolosa totjorn mai* »

Pour Toulouse, toujours plus

En couverture :

Mehemet Effendy Tefterdar, Ambassadeur Extraordinaire de la Porte vers le Roy Très Chrétien Louis XV en 1721.

Gravure, Bibliothèque Nationale, Paris.